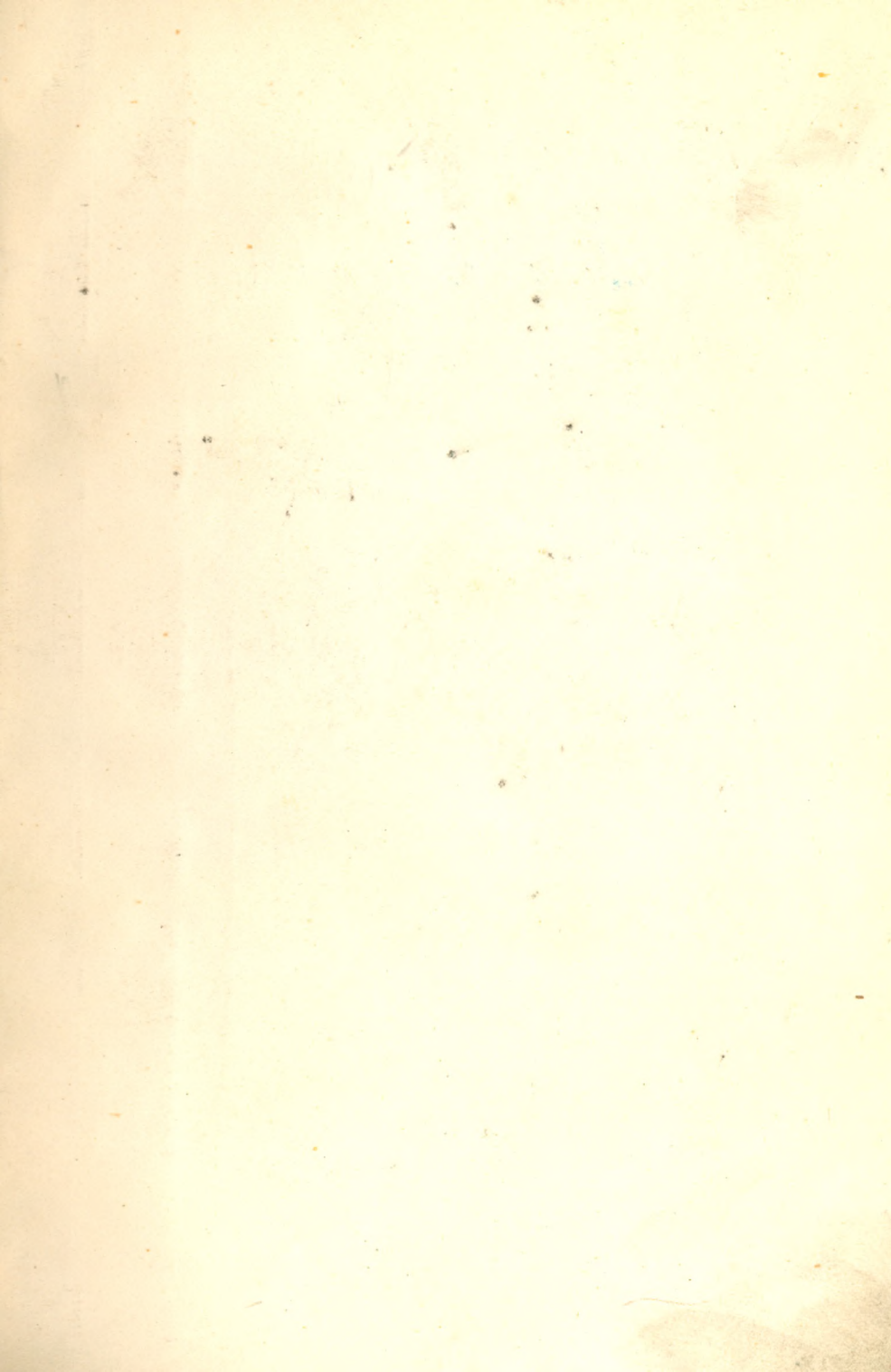


18
No
1/2









Wydano z dotacji
Bibl. Uniw. w Poznaniu

LA
POLOGNE
ET
SES FRONTIÈRES

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

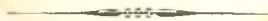
Stefan Witkowski

LA
POLOGNE

ET
SES FRONTIÈRES

391-132

PAR
LE MARQUIS DE NOAILLES



PARIS
AMYOT, ÉDITEUR, 8, RUE DE LA PAIX

—
M DCCC LXIII



122521

LA POLOGNE

ET

SES FRONTIÈRES.

Le dix-neuvième siècle a déjà parcouru les deux tiers de sa carrière, et le terme approche où nous aurons à célébrer le retour séculaire de 89 et comme le premier grand jubilé des idées modernes.

Notre siècle a-t-il tenu tout ce qu'il promettait, a-t-il justifié les prétentions de sa jeunesse? les déceptions ne viendront-elles pas l'assaillir à son déclin? N'a-t-il pas eu la guerre avec toutes ses violences, n'a-t-il pas été plus que tout autre fécond en révolutions; n'a-t-il pas vu lacérer, une à une, toutes les pages des

traités de 1815, dont la paix factice n'a pu être maintenue que par des millions de baïonnettes?

Pour se borner au temps présent, l'ordre universel ne paraît-il pas singulièrement troublé ? Dans le nouveau monde, des citoyens coupables ont entrepris d'anéantir la grande œuvre de Washington et allumé une guerre civile, de toutes celles qu'on ait jamais vues la plus meurtrière. Que ce soit pour fonder un nouvel État qui prendra l'esclavage comme base de sa constitution, ou pour échapper à des tarifs trop élevés, ils n'en seront pas moins sévèrement jugés par la postérité. La Grèce, cette reine de l'antiquité, s'est vu mesurer son territoire, par nos diplomates modernes, d'une main si parcimonieuse, qu'elle n'a fait que végéter et ne peut qu'à grand'peine trouver si petit prince qui veuille d'un si pauvre royaume. Les Turcs ont continué de massacrer les chrétiens et nous avons continué de protéger les Turcs. Aujourd'hui même, à trente-six heures de Paris, sur les bords de la Vistule, se

commettent des horreurs qui révoltent l'humanité; et il semble que le seul progrès dont puisse jusqu'ici se glorifier notre siècle soit que le télégraphe nous apporte les cris des victimes qu'on égorge, avant même qu'elles aient achevé de rendre le dernier soupir.

Dans un autre ordre d'idées, la liberté a-t-elle étendu bien loin ses conquêtes? N'occupent-ils pas une place singulièrement petite sur l'immensité du globe, les pays où règnent les bienfaits des idées modernes, et, parmi les nations les plus éclairées, n'y en a-t-il pas où l'homme, dépouillé de la dignité du citoyen, ne peut, hors de la tutelle administrative, confier à ses élus les intérêts de la patrie? N'est-ce pas l'Autriche qui, par un singulier revirement de ce que nous avons vu jusqu'ici, semble maintenant, sur le continent européen, marcher au premier rang des nations libérales? Pour ne parler que de la France, sur les soixante années de ce siècle, si trente appartiennent à la liberté, trente aussi

ne lui appartiennent pas. L'anarchie, avec toutes ses horreurs, nous a jetés une première fois dans l'absolutisme; depuis, nous avons vu échouer à deux reprises nos essais dans la vie libérale, et l'excès de la prudence nous a fait de nouveau chercher loin du régime parlementaire un triste remède à nos désordres.

Faut-il pour tout cela se décourager? Loin de nous une telle pensée! Mais il ne faut pas non plus se laisser aller à de dangereuses illusions et croire que tout soit bien et que nous valions beaucoup, par cela seul que nous sommes nés au dix-neuvième siècle et que nous nous appelons les fils de 89. Car si nous restons inactifs en présence de tous les excès dont la Pologne est depuis quatre mois le théâtre, les siècles futurs mettront à la charge de notre époque ces actes d'une violence féroce, comme les a appelés lord Palmerston, et la postérité n'accusera pas tel ou tel prince, mais nous tous, grands et petits, solidaires, selon nos forces, des œuvres de notre temps.

I

L'iniquité du démembrement et du partage de la Pologne a été tant de fois et si solennellement reconnue par l'Europe entière, qu'il est inutile d'ajouter une nouvelle protestation à tant d'autres. Tout a concouru à rendre cet acte odieux : la préméditation des trois puissances copartageantes, l'intrigue, la trahison, la violence, et l'hypocrisie.

Le prétexte constamment mis en avant contre la Pologne, c'est l'état d'anarchie dans lequel elle se trouvait à la fin du dix-huitième siècle. Innocente anarchie, quand on la compare à nos guerres de religion, à la terreur, au Long-Par-

lement et au protectorat de Cromwell! Mais il ne faut pas oublier avec quelle perfide habileté cette anarchie même était caressée, sou-
doyée, imposée à la Pologne par la Russie et par la Prusse. Ces deux puissances ne permettaient à personne d'y toucher; c'était comme leur apanage; et malheur à qui eût essayé d'y porter remède! Catherine et Frédéric considéraient depuis longtemps l'anarchie de Pologne comme la base de leurs coupables projets et l'auxiliaire de leur ambition.

Les Polonais n'ignoraient pas que de grandes réformes leur étaient nécessaires; les anciennes lois de la République exigeaient une austérité politique dont ce temps n'était plus capable. L'élection des rois, le *Liberum veto*, les confédérations, en ouvrant un accès facile aux intrigues étrangères, étaient la cause principale des troubles. Les Polonais le comprenaient et voulaient y renoncer. Il y avait un parti nombreux qui avait entrepris la réforme de la République. La Prusse et la Russie s'y opposèrent, non-seu-

lement par leurs intrigues, mais par la force; elles prirent l'anarchie sous leur protection spéciale, et par un traité réciproque s'engagèrent à unir au besoin leurs forces pour la maintenir, en 1762, dix ans avant le premier démembrement.

« Comme l'intérêt de S. M. Impériale de toutes les Russies et de S. M. le roi de Prusse exige, dit le texte de ce traité, qu'on porte un soin attentif à ce que la République de Pologne soit maintenue dans son droit de libre élection, et qu'il ne soit permis ni concédé à personne d'en faire un royaume héréditaire, ou bien même de s'ériger en prince souverain, LL. MM. l'Empereur de toutes les Russies et le roi de Prusse se sont promis mutuellement et se sont engagés de la manière la plus solennelle à ce que, dans tous les cas et dans toutes les circonstances, si quelqu'un ou qui que ce soit voulait entreprendre de dépouiller la République de Pologne de son droit de libre élection, ou d'en faire un royaume héréditaire,

ou de s'ériger soi-même en souverain, LL. MM. de Russie et de Prusse ne le permettront pas ; mais qu'au contraire elles écarteront, repousseront et mettront à néant, de toutes les manières et par tous les moyens, des projets si injustes et si dangereux aux puissances voisines, en se concertant mutuellement, en réunissant leurs forces et même en ayant recours aux armes, si les circonstances l'exigeaient¹. »

Catherine écrivit un an plus tard à son ambassadeur : « A cause de notre position et de notre voisinage, nous devons porter toute notre attention à ce que la forme actuelle du gouvernement polonais soit maintenue intégralement, qu'on ne change point la loi de l'unanimité dans les Diètes, que la force armée ne soit jamais augmentée : *en cela repose la base principale des profits de notre empire ; c'est*

1. Traité d'alliance entre la Russie et la Prusse, juin 1762, renouvelé en 1764. *Recueil des traités, conventions, etc., concernant la Pologne*, par le comte d'Angeberg. Paris, Amyot.

*par là que nous influerons directement sur la politique européenne*¹. »

Elle ajoutait : « Si, contrairement à nos prévisions, les affaires prenaient une autre tournure, nous sommes décidée, avec une persévérance inébranlable, à employer toutes les forces que la Providence nous a confiées et à terminer les affaires polonaises à notre avantage. »

Au moment de l'élection du dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski, créature de Catherine, les violences de la Russie ne connurent plus de bornes. Les troupes russes envahirent la Pologne. La diète d'élection siégea sous la menace des baïonnettes ; Stanislas-Auguste fut imposé à la Pologne, et deux ans plus tard, les sénateurs qui étaient hostiles au parti russe furent violemment enlevés au milieu de la nuit et emmenés au fond de la Russie.

1. Instructions secrètes de Catherine à son ambassadeur à Varsovie. *Id.*, p. 3.

Catherine, par un manifeste public, avait juré aux Polonais qu'il n'y avait rien de plus sacré pour elle que la libre élection de leurs rois. Voici l'extrait d'une lettre écrite par l'Impératrice au primat, inter-roi de Pologne et revêtu du pouvoir exécutif pendant l'inter-règne : « Vous assurerez toute la République en général, lui disait-elle, que nous emploierons tous les moyens possibles pour empêcher que le premier et le plus précieux de ses droits, la libre élection de ses rois, ne souffre la moindre atteinte (6 novembre 1762)¹. » Mais en même temps elle envoyait à son ambassadeur une instruction secrète où elle disait : « Si en dehors de toutes prévisions, toutes nos mesures si nombreuses et si bien organisées ne réussissaient pas, si nous ne pouvions nous passer de l'enva-

1. Même recueil. — Voyez aussi la déclaration publique et officielle de Catherine II, annonçant aux Polonais qu'elle maintiendra toujours les libertés et l'indépendance de la Pologne, qu'elle ne partagera pas ce pays et qu'elle s'opposera même à ce partage, si jamais une puissance quelconque formait un pareil projet.

hissement et que nous fussions forcés d'établir et de maintenir le roi de notre choix par la force des armes, alors, sans aucune déclaration préalable, nous ordonnerons à nos troupes d'envahir en même temps sur tous les points le territoire polonais, de regarder nos adversaires comme rebelles, perturbateurs, et de détruire par le fer et le feu leurs biens et leurs propriétés » (8 novembre 1762).

Voici maintenant le jugement du représentant de la France à Varsovie sur la conduite de la Russie en Pologne ; il s'adressait au duc de Choiseul (12 mars 1768).

« La Russie a abaissé, autant qu'elle a pu le faire, lui écrivait-il, les principales familles, dont le crédit et la considération eussent pu balancer son influence ; elle a fait remplir les charges vacantes par des gens sans probité et sans mérite, mais de l'attachement desquels elle est sûre, et que son ambassadeur traite dès à présent comme ses sujets. Elle a forcé au silence et intimidé en général toute la nation par des

violences odieuses et inouïes, commises sur des personnes respectables qui défendaient la liberté publique dans l'assemblée des États, où celle de parler ne pouvait leur être interdite, par des actes de violence et de tyrannie multipliés contre tous ceux qui osaient lui montrer la moindre opposition, par la dévastation des terres, l'enlèvement des bestiaux, la spoliation des habitants de la campagne, à qui, dans la plupart des provinces, il ne reste pas de quoi ensemercer leurs champs. Tels sont les moyens que la Russie a employés pour subjuguier la Pologne et pour y perpétuer le despotisme ¹. »

On sait les résultats de l'élection de Stanislas-Auguste, les malheurs de son règne et le premier démembrement de 1772. Cependant la Pologne, quoique mutilée, existait encore. Elle fit un grand effort et proclama sa belle constitution du 3 mai 91. « Éclairée par une longue et funeste expérience sur les vices in-

1. Même recueil, p. 51.

vétérés de son gouvernement » (ce sont les propres termes de cet acte célèbre), la nation polonaise déclara le trône héréditaire, abrogea à jamais le *Liberum veto* et les confédérations ¹. Catherine fit aussitôt entrer ses troupes en Pologne : pour venger, disait-elle, le crime commis contre la République, son ancienne amie ; pour punir les auteurs de l'in-

1. L'humanité doit se réjouir et se glorifier quand elle considère le changement de la Pologne : rien n'y est faible, rien n'y est honteux. Ce changement est d'une nature si élevée, qu'il sera le bienfait le plus noble et le plus grand versé sur l'espèce humaine. Nous avons vu détruire l'anarchie et l'esclavage ; nous avons vu le trône affermi par l'amour de la nation, sans offenser la liberté ; les cabales étrangères étouffées par le changement de l'élection en l'hérédité. Dix millions d'hommes attachés à la culture de la terre deviendront libres peu à peu. A cette merveille bienfaisante se joint encore la gloire d'une prévoyance couronnée par le succès, qui a su prévenir la plus légère effusion du sang. Aucune trahison, aucune injure, aucune de ces conspirations contre l'honneur des individus ; aucun pillage, aucune confiscation n'y trouvent place ; aucun citoyen n'a été emprisonné, aucun n'a été puni. Tout ce qui est arrivé a été tellement conservé dans les bornes de la dignité, de l'harmonie, de la décence, qu'on n'a jamais vu rien de semblable en pareilles circonstances. (Discours de Burke au parlement anglais, sur l'importance de la constitution polonaise du 3 mai 1791 ; *Recueil d'Angeberg*, p. 254.)

fâme complot, qui, au mépris des principes républicains, voulaient établir la Monarchie, et pour accomplir son vœu le plus cher en défendant la liberté et l'indépendance de la sérénissime République de Pologne, ainsi que l'intégralité des droits et des prérogatives de l'illustre nation polonaise ¹.

Deux ans après, il n'y avait plus de Pologne. Catherine appelait révolutionnaires ceux qui voulaient rétablir une monarchie héréditaire; elle voulait qu'on les confondît avec les Jacobins de Paris : elle n'a été que trop bien obéie.

Ainsi la Russie ne peut même pas, pour voiler l'odieux de sa conduite, invoquer le prestige qui s'attache parfois à des entreprises hardies; la chute de la Pologne ne prouve pas, comme on a voulu l'insinuer au parlement anglais, que la Pologne ne méritât plus d'exister.

1. Voyez déclaration de guerre par la Russie à la Pologne, mai 1792. — *Recueil d'Angeberg*, p. 274; et la déclaration russe annonçant l'envahissement militaire des États de la République, avril, 93, p. 306.

La Pologne n'a pas été conquise, elle a été volée. Le vol paraît même avoir inspiré quelques remords à Marie-Thérèse. Le jeune empereur, son petit-neveu, qui occupe aujourd'hui le trône, se résoudra-t-il à une éclatante réparation? Il en résulterait peut-être pour l'Autriche une position à laquelle elle n'est jamais encore parvenue.

Si l'Europe a sanctionné le partage de la Pologne, ce ne fut qu'une fois, en 1815; mais en même temps, elle exigeait que le nom de la Pologne fût rétabli et elle stipulait en sa faveur des conditions qui n'ont jamais été observées. La Russie a manqué aux engagements qu'elle avait pris vis-à-vis de l'Europe; et l'insurrection de 1831 a été légitime, car la Russie, par une série de mesures arbitraires, avait violé la constitution ¹ que, pour se confor-

1. Voyez le manifeste du peuple polonais écrit et sanctionné par la Diète de Pologne, exposant les abus commis par la Russie, de 1815 à 1830, et les instructions de lord Palmerston, adressées à lord Heytesbury, ambassadeur an-

mer aux traités de Vienne, elle avait été obligée d'accorder. Le régime auquel la Pologne s'est vue depuis soumise a été illégal, à moins qu'on ne veuille reconnaître que la légalité oblige les peuples mais n'oblige pas les gouvernements. Ce principe, du reste, la Russie n'a pas craint de le proclamer ¹.

L'Europe possède donc sa liberté d'action pleine et entière dans la question polonaise. Tous les gouvernements de l'Occident ont reconnu que le premier partage de la Pologne était une violation flagrante du droit des gens; et, quant aux traités de 1815, l'Europe a le droit d'exiger de la Russie qu'ils soient observés vis-à-vis de la Pologne; mais la Russie les

glais en Russie, 22 mars 1831. *Recueil d'Angeberg*, p. 770 et 804.

1. Sa Majesté Impériale ne regarde nullement comme irrévocables les bienfaits dont elle a comblé le pays; elle croit ses institutions obligatoires pour la nation mais non pas pour elle-même. (Lettre confidentielle du ministre-secrétaire d'État du royaume de Pologne au prince-lieutenant du roi à Varsovie, 1817.) — *Recueil d'Angeberg*, p. 734.

ayant violés, ne peut plus les invoquer pour limiter l'action de l'Europe. On ne peut donc opposer la lettre d'aucun traité aux sentiments de l'humanité révoltée, et l'Europe se trouve encore aujourd'hui directement en face des actes injustifiables de 1772, 93 et 95. Le partage de la Pologne, bien qu'il date de quatre-vingt-dix ans, n'est pas encore un fait accompli, et l'on peut retourner contre la Russie ses propres paroles, invoquer aujourd'hui contre elle ce dont elle arguait alors contre la Pologne¹, et l'obliger à se dessaisir du Royaume et des provinces polonaises, parce que l'état auquel elle a réduit la Pologne est une cause de trouble pour l'Europe, une menace continue à la paix générale.

Ainsi les droits de l'Europe à intervenir dans la question Polonaise ne peuvent être un instant douteux ; on s'est plu maintes

1. Voyez les considérants du traité de partage de la Pologne; *Recueil d'Angeberg*, p. 97.

fois à les proclamer, et lord Palmerston vient encore de le faire devant le parlement Anglais.

Ce ne sont pas les protestations généreuses qui ont manqué à la Pologne. Mais à part ces protestations, qui n'ont pas été vaines cependant, et qui ont eu le mérite de réserver l'intégralité du droit, on n'a encore rien fait; dès qu'il est question d'agir, on se retranche derrière le fait accompli, on s'arrête devant les dangers qu'on prévoit et devant les sacrifices qu'il faudrait s'imposer pour rendre à la justice ses droits imprescriptibles et arracher la victime à ses bourreaux. On se rejette alors sur le passé, qu'on incrimine, on s'en prend aux gouvernements du siècle dernier, qui ont laissé s'accomplir le partage de la Pologne, et l'on croit assez faire pour la conscience de notre siècle et pour le droit des gens, en chargeant la mémoire de ces gouvernements qui ne sont plus, en les rendant responsables du déni de justice qu'on n'ose pas essayer de ré-

parer ¹. Mais ces reproches dont on se plaît à accabler le passé, le présent ne les mérite-t-il pas tout autant lui-même? Ceux qui ne réparent pas la faute ne sont-ils pas aussi coupables que ceux qui en sont restés les témoins inactifs, et pour empêcher le partage de la Pologne, les anciens gouvernements n'avaient-ils pas à lutter contre des difficultés qui sont précisément celles qui nous effrayent aujourd'hui?

C'est de 93 à 95 que furent consommés les derniers attentats contre la Pologne. Si la France n'avait pas été alors précipitée au fond de l'abîme révolutionnaire, si elle n'avait pas eu elle-même à défendre ses frontières, si l'exil et l'échafaud ne lui avaient pas ravi ses plus généreux citoyens, peut-on douter que ceux qui étaient allés au delà de l'Océan porter à l'indépendance de l'Amérique l'appui de leur épée n'eussent volé au secours de Kosciuszko?

1. « Si j'eusse régné lors du premier, du second, du troisième partage de la Pologne, j'aurais armé tout mon peuple pour vous soutenir. » Napoléon I^{er} aux députés polonais, 1812.

Mais c'est en 1772, et vers la fin du règne de Louis XV, qu'eut lieu le premier démembrement de la Pologne. Si elle fut alors mortellement atteinte, cependant elle ne fut pas complètement détruite, et il y eut encore en Europe un roi de Pologne. Nul ne voudrait défendre la politique pusillanime de Louis XV, mais elle peut nous servir de leçon, et nous devons nous garder de l'imiter.

C'est donc l'Europe de 1772, et Louis XV surtout, que l'on rend responsables des malheurs de la Pologne et du trouble que sa disparition a jeté dans l'équilibre européen. Mais l'Europe d'alors, et particulièrement le vieux roi Louis XV, ne se trouvaient-ils pas en face des mêmes difficultés et des mêmes périls que redoutent les gouvernements de la seconde moitié du dix-neuvième siècle? Les puissances qui enlevaient à la Pologne une partie de ses provinces n'étaient-elles pas au nombre de trois, n'avaient-elles pas préparé leur crime de longue main, ne s'étaient-elles

pas liées mutuellement par des traités d'alliance défensive et offensive, n'étaient-elles pas enfin celles-là mêmes qui détiennent aujourd'hui les lambeaux de l'ancienne Pologne? La Russie, qui venait, sous Catherine la Grande, d'étonner l'Europe par l'étendue de ses conquêtes, était-elle plus abordable que la Russie d'Alexandre II, ébranlée dernièrement par la France et l'Angleterre jusque dans ses fondements, et affaiblie par la crise sociale qu'elle traverse? Les armées de Frédéric le Grand étaient-elles plus faciles à entamer que la Landwehr de Frédéric-Guillaume? Georges III ne se montrait-il pas aussi peu empressé que lord Palmerston aujourd'hui à intervenir en faveur de la Pologne ¹, et n'y a-t-il pas maintenant sur les bords de la Vistule et du Niémen toute une nation prête à combattre, exaltée par des souffrances inouïes et qui ne demande que des armes? Si l'Eu-

1. Voyez la réponse de Georges III à la lettre du roi de Pologne, Stanislas-Auguste, 27 octobre 1772. *Recueil d'Angeberg*, p. 118.

rope pouvait, au dix-huitième siècle, prévoir pour l'avenir les troubles que le partage de la Pologne allait apporter dans son équilibre, si elle pouvait pressentir les maux qui devaient en sortir, l'oppression de tout un peuple, l'arbitraire, la tyrannie et la loi du plus fort prenant place dans le code international, l'Europe aujourd'hui n'en a-t-elle pas fait la triste expérience, et la réalité n'a-t-elle pas dépassé toutes les prévisions?

La question polonaise se présente donc pour nous dans des conditions identiques à celles où elle était à l'époque du premier partage. Les obstacles dont s'effrayent les gouvernements d'aujourd'hui, quand il s'agit de réparer l'injustice faite à la Pologne, ne sont ni plus grands ni plus difficiles à surmonter que ceux qui ont fait hésiter les anciens gouvernements devant l'accomplissement de leur devoir, leur ont fait abandonner la défense de leurs intérêts les plus évidents, et les ont empêchés de s'opposer à l'abus de la force en arrêtant la

main criminelle des trois puissances copartageantes.

Le partage de la Pologne, que l'Europe n'a pas ratifié, le temps ne l'a pas non plus sanctionné. Si les assemblées politiques de la France, de l'Angleterre et des autres pays n'ont pas cessé de faire entendre leurs protestations, chacune des générations de la Pologne, depuis quatre-vingt-dix ans, se laisse décimer par les canons moscovites, et proteste de son côté par le plus généreux des martyres contre l'iniquité du partage. C'est en versant leur sang comme de l'eau que les Polonais sont parvenus à réserver tous leurs droits; c'est leur dernière ressource, et nul d'entre eux ne cherche à s'y soustraire; c'est comme l'héritage du martyr que chaque génération lègue à la génération qui lui succède; et ce sang toujours chaud crie vengeance, et le crime est aujourd'hui ce qu'il était il y a quatre-vingt-dix ans.

Les reproches dont nous accablons le passé, ne craignons pas de l'avouer, nous les méritons

nous-mêmes. N'imitons pas le passé, ou bien courbons la tête et taisons-nous; car chaque fois que la Pologne se lève et retombe abandonnée, c'est la justice et l'équité qui sont de nouveau crucifiées en Europe!

II

Que veut la Pologne? que voulait-elle hier? que veut-elle encore aujourd'hui que la petite armée de Langiewicz s'est transformée en mille détachements insaisissables? que voudra-t-elle demain, et toujours? Elle veut se reconstituer dans son ancienne indépendance et dans ses anciennes limites. Elle n'acceptera jamais aucune transaction avec la Russie; les concessions moscovites, elle les subira peut-être; mais, toutes les fois qu'elle pourra trouver des armes, elle les saisira pour réclamer ses droits. Quant à la jeunesse enthousiaste qui a levé le drapeau de la guerre de l'indépen-

dance, jamais elle ne l'inclinera devant les promesses de la Russie.

La Pologne n'a déjà que trop souvent fait la douloureuse expérience de ce que vaut la parole moscovite ; elle a été trop de fois trompée, pour qu'elle puisse avoir un seul instant confiance dans la loyauté ou dans la générosité de ses oppresseurs. Au Congrès de Paris, l'ambassadeur russe n'a-t-il pas demandé que la question polonaise fût écartée, sous l'ingénieux prétexte que son maître désirait ne pas être devancé dans ses généreuses intentions envers la Pologne, et voulait se réserver intact, pour le jour de son couronnement, le bonheur de rendre aux Polonais les libertés de 1815¹ ? Mais qu'a fait l'empereur Alexandre depuis son avènement ? S'il a été libéral, il ne l'a été qu'envers les paysans des seigneurs russes, et sa première parole aux

1. Voyez la dépêche du comte Clarendon au vicomte Palmerston. Paris, 15 avril 1856.

Polonais a été un arrêt désespérant : « Tout ce que mon père a fait est bien fait, et mon règne sera la continuation du sien. » On sait jusqu'où a été la tyrannie de Nicolas!

Il est vrai que, depuis deux ans, on a beaucoup parlé des réformes que l'on voulait accorder aux Polonais. Mais c'était bien plus pour abuser l'Europe que pour améliorer véritablement leur sort. Le génie russe, ce grand pharisien de la civilisation, trompait l'Occident et poursuivait avec une habileté machiavélique, et sous le couvert de concessions illusoires la destruction de toutes les forces vitales de la Pologne.

L'œuvre ne s'accomplissait plus par la violence et au grand jour, comme du temps de Nicolas ; mais, pour se faire en silence, elle n'en était pas moins destructive. On voulait faire de la Pologne un pays russe, on voulait y étouffer à jamais l'esprit national. Pour deux années d'une patience et d'une résignation dont l'héroïsme paraissait au-dessus des

forces humaines, la Pologne n'a obtenu que quelques concessions sans valeur réelle, mais qu'on décorait de noms pompeux, et qu'on violait ouvertement dès qu'elles gênaient le pouvoir. En revanche, la dissolution de la société agronomique, l'exil du comte André Zamoïski, qui ne put revoir sa femme mourante à Varsovie, l'arrestation violente et l'emprisonnement des maréchaux de Podolie, l'enrôlement de vingt-cinq mille recrues choisies par la police dans l'élite de la jeunesse, étaient des résultats certains qui atteignaient profondément le pays. Varsovie possédait autrefois une riche bibliothèque. Elle contenait des ouvrages précieux, d'anciennes chroniques et tous les souvenirs chers à la nation : l'empereur Nicolas la fit saisir et transporter à Pétersbourg. Son fils vient de promettre à la ville de Varsovie qu'il lui restituerait les volumes qui sont en doubles. Cet exemple peut nous apprendre ce qu'il y a à espérer en Pologne de sa générosité.

Pendant que l'on n'entendait parler en Europe que de ces prétendues réformes que l'on élaborait à Pétersbourg, avec une lenteur calculée, la population polonaise était poussée à bout par des provocations incessantes. Le recrutement arbitraire, cette odieuse mesure, qu'on a appelée conscription, par cette hardiesse du mensonge qui est une des forces de la politique russe, a fait éclater le désespoir des jeunes gens de Varsovie. Le journal officiel les a lâchement insultés, et ceux d'entre eux qui l'ont pu se sont échappés pour courir aux armes. Où sont-elles donc ces réformes que la Russie avait accordées à la Pologne? Quelle est la valeur de garanties et de concessions qui peuvent avoir pour corollaires des actes aussi tyranniques? Les dénonciations de la police, dans l'empire russe, restent éternellement supérieures à la légalité, et, au-dessus de toutes les constitutions, planeront toujours l'arbitraire et le bon plaisir du tsar.

Est-ce pour Mazzini, comme on a voulu d'a-

bord nous le faire croire, que les Polonais bravent tous les jours une mort certaine? A qui espère-t-on persuader que le drapeau levé en Pologne contre la Russie n'est pas le drapeau national, et que ces bandes d'insurgés héroïques qui réclament leur patrie sont au service de la révolution cosmopolite, épouvantail dont on abuse pour troubler nos idées? Par notre inertie n'abandonnons pas à la révolution la cause polonaise, et ne permettons pas que ce soit elle qui défende la justice et parle au nom du droit des gens. Qu'on ne prononce même pas ce mot de révolution, en parlant des efforts surhumains que font aujourd'hui les Polonais! Ce qu'ils demandent, c'est une restauration; c'est de leur côté qu'est le droit, le patriotisme, la générosité et la lettre même des traités. Du côté de la Russie, au contraire, c'est la tyrannie, la violation du droit des gens, la violation même des droits de la guerre. Le soldat russe achève les blessés après que la bataille est finie; il pille les chaumières et les châteaux, mas-



sacre les populations inoffensives ; et le gouvernement impérial répand les proclamations les plus incendiaires, persécute les prêtres catholiques, excite par l'appât des terres le paysan qui ne possède pas contre le seigneur qui possède, après avoir entravé les généreuses intentions de l'aristocratie polonaise dans la question de l'émancipation ; il voudrait organiser une jacquerie générale, allumer la guerre sociale, sans heureusement y réussir, et n'essaye qu'à faire étouffer ceux qui vivent de la vie de l'esprit par la masse inerte de la couche inférieure d'une population maintenue à dessein dans l'ignorance. N'est-ce pas là la stratégie révolutionnaire des démagogues de la pire espèce ? Qui donc a violé l'ordre moral, de la Pologne ou de la Russie ? de quel côté est le droit et de quel côté la révolution ?

L'aristocratie tout entière s'est jetée dans le mouvement. Ces bandes insaisissables qui tiennent en échec toute l'armée russe sont composées de jeunes gens appartenant à d'an-

ciennes familles, et les blessés, à Cracovie, sont soignés par les plus grandes dames de la Pologne, qui, à la nouvelle des premiers combats, sont accourues pour donner leurs soins à leurs compatriotes et remplir journellement dans les hôpitaux que leur dévouement a improvisés la noble fonction des sœurs de charité.

Osera-t-on encore répéter que la cause de la Pologne n'est plus nationale en Pologne, et que la noblesse l'a désertée ?

Mais quelle peut être l'issue de la lutte engagée ? Les milliers de volontaires qui affrontent aujourd'hui les bataillons moscovites ne se sont pas donné la peine de se poser à eux-mêmes cette question. Ils ont couru aux armes, non pour vaincre, mais pour mourir. La victoire, ils l'attendent de Dieu. On les a appelés au nom de la patrie, et ils marchent. Ils savent que leur patrie ne peut revivre que par un sacrifice incessant de vies polonaises. Ils veulent que leur sang crie vers le ciel et vers l'Europe que la Pologne n'est pas soumise.

Ils savent que si leurs pères et leurs grands pères n'avaient pas bravé la mort dans une lutte impossible, comme celle qu'ils soutiennent aujourd'hui, il y a longtemps qu'on eût, en Europe, cessé de croire à la Pologne.

N'allez pas demander à ces hommes d'accepter les concessions de la Russie, car ils ne vous comprendraient pas; et, de son côté, l'empereur Alexandre a déclaré qu'il ne pouvait rien accorder avant que les insurgés aient déposé les armes au pied de son autocratie. Ce que son amour réserve à la Pologne, ce qu'il espère lui accorder quand il aura fait massacrer des milliers de Polonais, on peut maintenant le deviner : quelques réformes administratives, mais rien qui rende à la Pologne une existence nationale. Une amnistie vient d'être promise à ceux qui déposeront les armes, amnistie pleine d'embuches, comme toutes celles que donne la Russie; mais pas un insurgé n'a déserté son poste.

Mais, quelles que soient les nouvelles pro-

messes que l'empereur Alexandre réserve aux Polonais, ce n'est que Varsovie et le territoire restreint que l'on appelle arbitrairement royaume de Pologne ¹, qui puissent espérer d'y participer; et une fois encore, ce que veulent les insurgés qui peuplent toutes les forêts de l'ancienne Pologne, c'est la Pologne telle qu'elle était jadis, la Pologne de leurs pères.

1. Le duché de Varsovie, moins le palatinat de Posen et une petite partie du territoire galicien, abandonnés de nouveau à la Prusse et à l'Autriche, fut, comme tout le monde le sait, cédé à la Russie par les traités de Vienne, à la condition, imposée par les puissances réunies au congrès, de créer un état polonais autonome, doté d'une constitution et d'une représentation nationale. L'empereur Alexandre I^{er} a pris pour limites de ce nouvel État celles du grand-duché de Varsovie. Mais, sans rechercher les intentions des participants au congrès de Vienne, plusieurs fois manifestées, sans rappeler les promesses d'Alexandre I^{er} aux Lithuaniens, et bien des paroles sorties de sa bouche qui devaient faire croire qu'il voulait reconstituer un grand État polonais, si l'on s'en tient au texte même du traité, on verra que les termes n'impliquent nullement que la constitution et la représentation nationale fussent être réservées aux seuls habitants du duché de Varsovie, et que le nouvel État polonais dût être renfermé dans les limites de ce duché. En effet, le texte du traité dit : « Le duché de Varsovie est réuni à l'empire de Russie.... Sa Majesté l'empereur de toutes les Rus-

« Mais cette Pologne, a dit au Sénat M. de la Guéronnière, cette Pologne, où la retrouverait-on, au milieu des transformations qu'a subies l'Europe centrale? Quelle en serait l'étendue? Comment la délimiter sur les traces effacées d'un peuple qui, passant à travers ses frontières ouvertes, s'est répandu tantôt au nord jusqu'à la Baltique, tantôt au midi jusqu'à la mer Noire, qui s'est incorporé tour à tour la

sies se réserve de donner à cet État l'*extension* qu'il jugera convenable.... » Et un peu plus loin : « Les *Polonais*.... obtiendront une représentation et des institutions nationales. » Cette expression *donner de l'extension* veut dire en français agrandir; il était entendu, non pas que les frontières du grand-duché seraient maintenues, mais qu'elles seraient étendues. Et maintenant, rien n'autorise à conclure que le mot *Polonais* ne désigne pas tout le peuple de l'ancienne Pologne, mais seulement les habitants du duché de Varsovie. Dans son acte de renonciation, le roi de Saxe ne dit pas : « *Polonais*, vous êtes déliés de votre serment de fidélité; » mais : « *Sont déliés de leur serment de fidélité nos sujets du duché de Varsovie.* » S'il était possible d'admettre l'interprétation russe du mot *Polonais*, que deviennent alors les Czartoryski, le roi Michel Koribut, né dans les environs de Kiev, Kosciuszko et Mickiewicz, Lithuaniens tous deux, et tant d'autres dont les familles ne sont pas originaires des palatinats qui ont formé le grand-duché de Varsovie? ils ne sont plus *Polonais*; que sont-ils donc? Russes, peut-être?

Silésie et l'Ukraine, et dont le territoire, élastique en quelque sorte, s'étendant et se resserrant, s'est prêté à toutes les combinaisons de la politique, selon la fortune de la race vaillante qui l'occupait. Cette Pologne, c'est un rêve! Il n'y a de point fixe que le grand-duché de Varsovie¹. »

Cette phrase n'est qu'un enchaînement d'erreurs historiques. L'ancienne Pologne, la grande Pologne, comme l'appelle ailleurs² M. de la Guéronnière, la seule vraie, du reste, la seule qui ait un sens, rien de plus facile que de la retrouver : il suffit de jeter les yeux sur toute carte de l'Europe avant 1772. De 1386 à 1772, pendant une période de quatre siècles, les frontières de la Pologne ont fort peu varié, moins que celles de la plupart des autres pays de l'Europe; le peuple polonais ne s'est pas répandu tantôt au nord, tantôt au midi; les

1. Discours de M. de la Guéronnière au Sénat; *Moniteur* du 18 mars 1863.

2. Même discours.

vicissitudes du temps ont parfois modifié ses frontières, mais la nation polonaise a toujours occupé d'une manière stable le même territoire.

Il est inutile, pour la question que nous cherchons à étudier, de suivre dans tous ses détails l'histoire de la Pologne au moyen âge, alors que, morcelées, les autres nations de l'Europe n'avaient pas encore trouvé leur équilibre. A la fin du dixième siècle, un roi de Pologne, Boleslas le Grand, de la dynastie des Piast, et dont le rôle peut se comparer à celui que Charlemagne eut en France, régnait sur un vaste royaume; la ville de Kiev lui payait un tribut. Sous ses successeurs, ce royaume fut divisé entre les princes de sa maison; il n'y eut plus que des ducs de Pologne, comme il y eut des ducs de France. Au commencement du quatorzième siècle, l'unité fut rétablie par le roi Ladislas (Lokietek, ou le Bref). C'était plus tard qu'en France; mais la civilisation moderne a marché d'Occident en Orient, et la Pologne ne connut le christia-

nisme que de longues années après nous. Son unité, à partir de cette époque, ne fut plus entamée. Ladislas eut pour successeur Casimir le Grand; après lui monta sur le trône un roi du même sang que saint Louis ¹; vint ensuite la grande dynastie des Jagellons, puis Étienne Batory, un des plus beaux caractères de l'histoire; et, vers la fin du dix-septième siècle, un simple gentilhomme était assis sur le trône de Pologne, quand l'Europe effrayée se crut soudainement reportée aux temps de Charles-Martel. Les Ottomans avaient pénétré jusqu'au cœur de l'Allemagne; ils assiégeaient la capitale de l'empire romain germanique; Vienne se croyait perdue, l'empereur avait fui; le croissant de Mahomet allait briller au sommet des tours de Saint-Étienne : Charles-Martel, ce fut alors Sobieski; à la tête des armées de la Pologne, il sauva Vienne et rassura l'Europe.

1. Louis de Hongrie, père d'Hedvige, reine de Pologne, descendant de Charles d'Anjou.

Il serait heureux aujourd'hui pour la Pologne que l'on connût mieux sa belle histoire. Nous ne la jugeons guère que d'après les quelques années de troubles qu'elle a expiées par de si longues souffrances, troubles fomentés par l'or, les intrigues et la violence des trois puissances copartageantes, qui, depuis longtemps, couvaient leur proie. Un peu d'indulgence ne serait que justice envers le peuple qui a été l'initiateur des idées modernes, l'émule des Républiques de l'antiquité, et qui, dès le quinzième siècle, avait réalisé ce que tant de gens ambitionnent aujourd'hui, le Gouvernement de la nation par la nation, joint au profond respect de la monarchie et à un chevaleresque dévouement pour la personne du souverain. Est-il un autre peuple en Europe où il ne se soit jamais trouvé une main parricide pour oser lever le fer contre la poitrine de ses rois?

Mais revenons aux quelques modifications qu'ont subies les frontières de l'ancienne Po-

logne ; elles n'ont pas eu une très-grande importance et sont du reste aisées à suivre.

Commençons par le nord. Sous les premiers Piast, le royaume de Pologne s'étendait jusqu'à la Baltique. Au commencement du treizième siècle, un ordre de chevaliers-moines quittant la terre sainte, l'ordre Teutonique, fut appelé par les Polonais pour les aider à soumettre les Prussiens ou Prouesses, dont le territoire s'étendait à l'est de la Vistule sur les côtes de la Baltique ; on devait partager les conquêtes. La Poméranie polonaise ou Pomérellie, à l'ouest de la Vistule, appartenait à la Pologne. L'ordre Teutonique se donna la mission de convertir les Prussiens, qui n'étaient alors qu'une réunion de peuplades païennes ; il y employa le fer et le feu, atteignit bientôt à une grande puissance, soumit tout le territoire des Prouesses, s'attaqua aux autres peuplades païennes du nord, et tourna enfin ses armes contre la Pologne. Son ambition et ses excès ne connurent plus de bornes, il fut plu-

sieurs fois excommunié par les papes; il envahit la Pomérellie; il y eut de longues guerres et de terribles batailles entre les chevaliers Teutoniques et les Polonais. L'ordre fut vaincu et se reconnut vassal de la Pologne en 1466, par le traité de Thorn. La Pologne était déjà rentrée depuis plusieurs années dans la possession directe de la Pomérellie et de la ville de Dantzick. En 1525, l'ordre Teutonique fut sécularisé, son dernier grand maître, Albert de Brandebourg, ayant embrassé le luthéranisme et s'étant marié; la portion de la Prusse sur la rive droite de la Vistule, à l'est, fut alors érigée en duché et cédée à Albert comme fief de la Pologne et devant lui faire retour en cas d'extinction de la descendance masculine des ducs de Prusse. Tout le reste de la Prusse, ou ancienne Poméranie polonaise (Pomérellie), sur la rive gauche de la Vistule à l'ouest, continua de faire partie intégrante du royaume de Pologne sous le nom de Prusse royale, c'est-à-dire appartenant à la couronne de Pologne, ou

occidentale, par opposition à la Prusse ducale ou orientale. Le duché de Prusse se trouvait ainsi enclavé dans les terres polonaises. Cet état de choses dura sans aucune modification territoriale jusqu'en 1772 ¹.

Ainsi, sauf l'envahissement passager de l'ordre Teutonique au quatorzième siècle, la Pologne ne quitte pas le littoral de la Baltique

Vers le sud, la frontière polonaise subit aussi quelques fluctuations. Les Polonais, en lutte continuelle avec les Turcs, s'avancèrent jusqu'à la mer Noire ²; les Turcs, pendant quelques années seulement, occupèrent Kamienietz, la capitale de la Podolie. Mais, laissant de côté les vicissitudes momentanées de la guerre, on peut dire que pendant les quatre derniers

1. Le vasselage du duché de Prusse cessa en 1657; il fut alors reconnu État indépendant par la Pologne, qui pourtant n'accorda au souverain de Prusse le titre de roi qu'en 1762. Voyez la lettre du roi de Prusse, Frédéric II, en remerciement de ce que la République de Pologne l'avait reconnu roi, avec serments de gratitude et d'affection. *D'Angeberg*, p. 27. Frédéric II se saisit de la Prusse Polonaise en 1772.

2. Aux quatorzième et quinzième siècles.

siècles de son existence, la Pologne, contournant la Moldavie, eut d'une manière stable sa frontière du midi à une trentaine de lieues de la mer Noire, à la hauteur de la petite ville de Balta, qu'on peut facilement retrouver sur les cartes modernes. Quant à la Silésie, prétendre que la Pologne se l'est incorporée, c'est renverser étrangement les faits ! La race slave s'étendait, dans les temps les plus reculés, jusqu'à l'Elbe. Charlemagne rencontra des Slaves sur les bords de l'Elbe. Peu à peu le germanisme repoussa les Slaves jusqu'à l'Oder, et le duché de Silésie ne fut définitivement séparé de la Pologne qu'au quatorzième siècle. Ce qu'il faut dire, c'est que l'Allemagne s'est incorporée la Silésie. Les Polonais, du reste, n'ont jamais réclamé la Silésie et ne pensent ni ne penseront jamais à le faire. Ils ne redemandent pas les pays qu'ils ont occupés aux différentes époques de leur histoire, ni ce que les vicissitudes des temps ou de la guerre leur ont donné ou enlevé : ils redemandent leur pays

tel qu'il était la veille de l'unique partage de 1772; on ne saurait trop le répéter.

Passons maintenant à l'Ukraine. L'Ukraine avec Kiev sa capitale, appartenait, dans le quatorzième siècle, au grand-duché de Lithuanie. En épousant Hedvige, et en montant sur le trône de Pologne, 1386, le grand-duc de Lithuanie, Jagellon, réunit son duché et toutes les provinces qui en dépendaient, l'Ukraine entre autres, au royaume de Pologne. Que de provinces la France a ainsi acquises par d'heureux mariages! C'est là un droit incontestable et incontesté. Depuis 1386, le grand-duché de Lithuanie avec toutes ses dépendances, et l'Ukraine comme le reste, ne cessa pas un instant de faire partie intégrante de la Pologne. Kiev, il est vrai, avec la portion de l'Ukraine qui s'étend à l'orient du Dniéper, fut cédé aux Russes en 1678, à la suite d'une guerre malheureuse pour les Polonais, mais le reste de l'Ukraine, à l'occident du Dniéper, continua de faire partie de la Pologne, et ce fleuve

lui servait encore de frontières à l'époque du second partage.

M. de la Guéronnière termine sa malheureuse excursion dans l'histoire de Pologne par ces mots : « Il n'y a de point fixe dans l'histoire de Pologne que le grand-duché de Varsovie. »

Le duché et non pas le grand-duché de Varsovie n'a aucune racine historique, aucune signification ethnographique nationale ou autre. C'est le produit des conquêtes de l'armée française sur la Prusse; et le nom de duché de Varsovie, qui fut inventé alors, n'avait jamais existé auparavant. Le duché de Varsovie a été constitué le 9 juillet 1807, puis modifié et étendu en 1809 : pour un point fixe, c'est bien promptement varier. Il comprenait, comme on le sait, le palatinat de Posen et le district de Cracovie. Est-ce à dire que M. de la Guéronnière en votant au Sénat l'ordre du jour, ait voulu engager le gouvernement français à sommer la Prusse de restituer Posen, et l'Au-

triche Cracovie? Le duché de Varsovie n'était au reste destiné, dans la pensée de Napoléon I^{er}, qu'à servir de noyau à une nationalité complète : telle est du moins l'opinion de l'empereur Napoléon III¹.

Qu'on ne persiste donc plus à ne voir la Pologne que dans le petit royaume de 1815. Il y a des Polonais sur le Niémen, la Bérésina et le Dniester aussi bien que sur la Vistule; car on ne peut admettre qu'il soit permis de restreindre ou d'étendre, selon ses intérêts, des mots dont le sens est manifeste; et les bourreaux de la Pologne, en clouant son nom sur sa croix, se sont chargés d'en fixer à tout jamais la valeur. Ils ont eux-mêmes appelé leur crime l'acte du partage de la *Pologne*; et cette Pologne qu'ils ont morcelée s'étendait du Dniéper à l'Oder. La Russie en a pris sa large part,

1. « La Pologne, cette sœur de la France, toujours si dévouée, toujours si magnanime, peut espérer une prochaine résurrection, car l'empereur érige le duché de Varsovie, qui doit servir de noyau à une nationalité complète. » *Œuvres de Napoléon III*, t. I, p. 147. Paris, Amyot et Plon.

qui consistait précisément dans ces mêmes provinces qu'elle dit aujourd'hui ne pas être polonaises; car les territoires dont Alexandre I^{er} a composé le royaume de 1815 avaient été primitivement partagés entre la Prusse et l'Autriche ¹. La Russie a pu s'adjuger par la violence ce qui ne lui appartenait pas, mais elle n'a pu enlever ni au sol ni aux habitants leur qualité de Polonais.

« Surtout, messieurs, point de rêveries, » disait l'empereur Alexandre II aux Polonais étonnés lors de sa première visite à Varsovie. Et l'on dit au Sénat français en parlant de la

1. M. de la Guéronnière dit, en parlant des efforts faits par la France, l'Angleterre et l'Autriche au Congrès de Vienne pour reconstituer la Pologne : « L'empereur de Russie retenait avec une volonté inflexible le grand duché de Varsovie, ramené sous son sceptre par nos désastres. » (Discours au Sénat, *Moniteur* du 18 mars 1863. La partie de l'ancienne Pologne dont Napoléon I^{er} composa le duché de Varsovie, n'ayant jamais été sous le sceptre de la Russie ne put y être ramenée. Varsovie avec une partie de la Lithuanie fut prise par la Prusse au partage définitif de 1795; le palatinat de Lublin et les terres polonaises jusqu'au Bug furent prises par l'Autriche. Ce fut en 1815 que s'établit pour la première fois la domination de la Russie sur la Vistule.

patrie de Sobieski : « Cette Pologne, c'est un rêve ! » Un rêve, ce *magnifique peuple*, cette nation qui occupa pendant onze siècles le centre de l'Europe ! un rêve, cette noblesse héroïque dont les mille poitrines furent des frontières naturelles qui abritèrent toute la chrétienté, et contre lesquelles vinrent se briser les hordes barbares des Mogols et les armées musulmanes ! un rêve, l'armée qui sauva Vienne ! un rêve, les légions polonaises qui firent toutes les campagnes de l'Empire ! un rêve, cet antique Sénat de Pologne qui proclamait la liberté de conscience l'année même de la Saint-Barthélemy ! Boleslas le Grand, Hedvige, Jagellon, Ladislas de Varna, Sigismond I^{er}, Sobieski, Copernic et Kosciuszko, n'étiez-vous pas tous les fils d'une même patrie qui s'étendait du Dniéper à l'Oder ? Dix siècles d'histoire sont là pour témoigner de la Pologne !

Les artifices de la Russie ont porté leurs fruits ; elle pratique depuis longtemps l'art perfide de substituer à la vérité des apparences

trompeuses et des mots équivoques qui égarent l'opinion.

M. Guizot, dans une de ses leçons sur l'*Histoire de France*, a fait remarquer le danger des mots qui, demeurant immobiles à travers les siècles, s'appliquent à des faits qui changent et servent à consacrer des mensonges qui deviennent ensuite une source infinie d'erreurs. Le nom de la Russie est un de ces mensonges, et il est devenu une source infinie d'erreurs et de calamités, car c'est sur son nom que la Russie prétend aujourd'hui fonder des droits antérieurs et imaginaires sur les provinces orientales de la Pologne, Lithuanie, Volhynie, Podolie et Ukraine, comme ayant fait partie d'un ancien duché de Russie ou Ruthénie¹, fondé au neuvième siècle, mais tombé en dissolution et conquis par les Tartares mogols au treizième, disparaissant alors

1. Pour distinguer de l'empire russe moderne l'ancien duché de Russie, fondé au neuvième siècle et disparu au quatorzième, on emploie généralement le nom de Ruthénie.

du nombre des États et dont la capitale, Kiev, avec la Podolie, la Volhynie et l'Ukraine, appartient à la Pologne dès le quatorzième siècle (1386), tandis que ce ne fut que vers la fin du quinzième que les grands-ducs de Moscou s'arrogèrent dans leur chancellerie le titre de tsars ou grands-ducs de Russie ¹, la Lithuanie, Volhynie, Podolie et Ukraine faisant depuis plus d'un siècle déjà partie intégrante de la Pologne, et ayant continué d'en faire partie jusqu'au deuxième partage de 1793.

Mais ce titre de tsar de toutes les Russies, les ducs de Moscou étaient seuls à se le donner et n'étaient connus dans toute l'Europe que sous le nom de ducs de Moscovie. Que l'on cherche dans les historiens et géographes de tous les pays, dans les correspondances diplomatiques des quinzième, seizième et même dix-septième siècles, on n'y verra jamais le nom

1. Selon Karamsin, le titre de grand-duc de toutes les Russies aurait été porté pour la première fois par Siméon, grand-duc de Moscou, mort en 1353.

d'un grand-duc de Russie ou celui d'un État russe, mais toujours le nom de duc ou tsar de Moscou, et le nom de Moscovie en géographie comme dans le langage politique.

Tsar de toutes les Russies n'était donc qu'un titre sans aucune valeur, comme le prouvent du reste plusieurs traités. Dans celui de Polanow (1634), entre Wladislas IV, roi de Pologne, et Michel III Fédérovitch, grand-duc et tsar de Moscovie, on lit, article 4 : « Le roi de Pologne reconnaît le grand-duc Michel Fédérovitch pour tsar autocrate de toutes les Russies moscovites, sans que ce titre puisse lui donner un droit quelconque aux Ruthénies ¹, qui appartiennent *ab antiquo* à la Pologne. »

Catherine fit, en 1764, par l'organe de son ambassadeur, la déclaration suivante : « On redoute souvent ce qui n'est pas à redouter, et c'est ainsi que l'on a cru voir un danger dans ce titre : *Impératrice de toutes les Russies*. Afin

1. C'est-à-dire Volhynie, Podolie et Ukraine.

que tous connaissent et voient l'esprit d'équité et les dispositions bienveillantes de l'Impératrice de toutes les Russies envers la sérénissime République de Pologne et le grand-duché de Lithuanie, nous déclarons, en réponse à la réclamation qui nous a été adressée, que Sa Majesté Impériale, notre auguste souveraine, en prenant le titre d'Impératrice de toutes les Russies, n'entend s'arroger aucun droit, soit pour elle-même, soit pour ses successeurs, soit pour son empire, sur les pays et les terres qui, sous le nom de Russie ou Ruthénie, appartiennent à la Pologne et au grand-duché de Lithuanie; et reconnaissant leur domination, elle offre plutôt à la sérénissime République de Pologne une garantie en conservation de ses droits, de ses privilèges, aussi bien que des pays et terres qui lui reviennent de droit ou qu'elle possède actuellement, et elle promet de la soutenir et de la protéger toujours contre quiconque tenterait de les troubler ¹. »

1. *Recueil d'Angeberg*, p. 24.

Quant au titre de tsar¹, ce n'était nullement celui qu'avaient porté les anciens grands-ducs de Kiev ou de Russie. Ils avaient toujours été appelés princes ou ducs, *kniaz*², et ce fut sur un mot mal écrit, sur une faute de copiste, que s'appuya Pierre le Grand³ pour prendre le titre

1. « Ce mot n'est pas l'abrégé du latin *Cæsar* comme plusieurs savants le croient sans fondement. C'est un ancien nom oriental que nous connûmes par la traduction slavonne de la Bible, donné d'abord par nous aux empereurs d'Orient et ensuite aux khans des Tartares. Il signifie en persan, trône, autorité suprême, et se fait remarquer dans la terminaison des noms des rois d'Assyrie et de Babylone, comme dans *Phalassar*, *Nabonassar*, etc. » (Kar, *Hist. de l'empire de Russie*, t. VI, p. 438.)

2. *Weliki kniaz*, grand-prince ou grand-duc.

3. Dans un traité en lui-même assez curieux, entre Vasili IV Ivanovitch et Maximilien I^{er}. Il s'agissait déjà d'un partage de la Pologne, qui devait être envahie à la fois par les troupes moscovites et par les troupes impériales, Vasili devait s'emparer de la Lithuanie, et Maximilien I^{er} des provinces prussiennes de la Pologne. (*Filon, Histoire du XVI^e siècle*, t. I, p. 457.) Voici ce que dit *Karamsin* : « Ce traité rédigé en langue russe, fut traduit en allemand à Moscou, et on *substitua* le mot *Kaiser* (Empereur) à celui de tsar. L'original allemand de cette pièce intéressante est conservé dans nos archives. Il servit à Pierre le Grand de *preuve légale* que déjà ses ancêtres avaient pris le titre d'Empereur et que la cour d'Autriche les avait reconnus dans cette haute dignité. » (*Karamsin*, t. VII, p. 68).

d'empereur. C'est Karamsin, l'historiographe de l'empire russe et l'ami d'Alexandre, qui l'affirme.

Ce que valent les titres que prirent les grands-ducs de Moscou, on peut en juger du reste par ceux que se donnaient Ivan IV, qui s'intitulait tsar de toutes les Russies et de plusieurs autres contrées du nord et de l'orient¹, et Michel Fédérovitch, qui terminait une longue énumération de titres, dont quelques-uns étaient imaginaires, par ceux-ci : Roi d'Allemagne et empereur de tout le septentrion². Il n'est pas jusqu'aux Turcs qui n'aient reproché à la Russie ses mensonges. Voici ce que dit un manifeste ture de 1769 : « Personne n'ignore que la Russie est arrivée à un si grand degré de puissance par le mensonge.... » Et plus loin : « La Russie a répandu les mensonges les plus odieux contre la Pologne, et cela uniquement

1. Dans une lettre à Bajazet. (*Karamsin*, t. VI, p. 290.)

2. Bibliothèque impériale, coll. Dupuy, vol. CLVIII, p. 184.

afin de trouver une occasion de la soumettre à son empire ¹.»

Mais si la Moscovie n'était pas et ne pouvait pas être la Russie, si la substitution du nom est flagrante, quelle était, aux quatorzième, quinzième, seizième et dix-septième siècles, la Russie proprement dite? C'était le pays appartenant aujourd'hui à l'Autriche et appelé du nom nouveau de Galicie ². Ce pays forma jusqu'en

1. *D'Angeberg*, p. 77. Réponse de la Turquie au manifeste russe du 3-14 mars 1769.

2. Ce nom de Galicie a été inventé par l'Autriche, lors du partage de 1772; il servit à désigner la part que l'Autriche enlevait à la Pologne, et cette portion de la Pologne démembrée fut alors divisée en Galicie orientale et Galicie occidentale. Ce nom de Galicie a été pris d'un ancien duché de Halitch disparu au quatorzième siècle, qui avait pour capitale Halitch et plus tard Léopol ou Lemberg (en polonais *Lwow*), fondé par Léon, duc de Halitch. Mais la Galicie occidentale, qui comprenait les palatinats de Sandomir, etc., n'avait jamais fait partie du duché de Halitch et avait toujours appartenu à la Pologne. Appeler le Palatinat de Cracovie Galicie occidentale, et prétendre comme le fit l'Autriche, en 1772, qu'elle avait des droits sur l'ancien duché de Halitch, parce qu'un fils d'André, roi de Hongrie, voulut usurper le trône du duc de Halitch, et ne put y parvenir, ce sont là de ces absurdités géographiques et historiques dont les trois cours copartageantes ont été si prodigues et qui ont fait leur chemin dans

1772 un des palatinats de Pologne, le palatinat de Russie. »

L'opinion publique, égarée par la persistance des prétentions russes, ignore ce qu'il faut penser des droits que la Russie prétend avoir à la possession des anciennes provinces polonaises ne faisant pas partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le royaume de Pologne. On ne sait pas trop, par exemple, que décider à propos de la Podolie ; or, tous les raisonnements qu'on applique à la Podolie, on peut également les appliquer à la Galicie. Ces deux provinces qui ont eu la même origine et la même fortune historique furent réunies en vertu des mêmes droits et à la même époque à la Pologne, 1340 ; et tout le monde sait par-

le monde. C'est véritablement la confusion des langues depuis le partage de la Pologne, et la signification des mots et des noms ayant été arbitrairement changée, il est extrêmement difficile de trouver des termes pour s'exprimer d'une manière claire et précise. Voyez la pièce suivante : « Les droits de la couronne de Hongrie sur la Russie Rouge et sur la Podolie. » (Cité par *Félix Loyko*, t. I, p. 1.)

faitement que la Galicie n'est pas un pays moscovite, que la Russie de Pierre le Grand, de Catherine et de Nicolas ne peut y avoir aucune espèce de droit; l'Autriche le savait; elle n'oublia pas de s'en prévaloir en 1772 et réclama aussi la Podolie ¹.

La politique de Catherine et de ses successeurs a obscurci la question polonaise au point de vue historique avec une telle persévérance qu'à force de le répéter, la Russie est parvenue à accréditer dans le monde cette opinion fausse, que si ses droits sur le royaume de Pologne, tel qu'il a été délimité en 1815 par l'empereur Alexandre, ne datent que des traités de Vienne, elle a sur les autres provinces de l'ancienne Pologne des droits antérieurs et d'une autre nature; et qu'en incorporant ces provinces, c'est-à-dire la Volhynie, la Podolie, l'Ukraine et la Lithuanie, à son empire, elle n'a fait que rentrer dans son bien. C'est là une

1. Voyez la pièce indiquée ci-dessus dans Loyko.

prétention injustifiable et contre laquelle les Polonais n'ont cessé de protester.

Il est nécessaire pour éclaircir cette question d'aller chercher des témoins dans les faits d'une époque reculée et de se reporter aux premiers temps de l'histoire de la Russie.

Dans la seconde moitié du neuvième siècle, des aventuriers partis de la Scandinavie vinrent débarquer sur les côtes du golfe de Finlande, et se répandirent dans toute la partie orientale des pays slaves, employant la violence et l'artifice pour soumettre les populations et s'emparer des villes.

Leur domination¹ s'établit rapidement des

1. Les conquêtes des Varègues, dans l'espace d'un siècle, « s'étendirent à l'ouest, de Novgorod et de Kief jusqu'à la mer Baltique, la Dvina, le Boug et les monts Krapaks, et au sud jusqu'aux cataractes du Dniéper et au Bosphore cimmérien ; elles s'étendirent à l'orient et au nord jusqu'à la Finlande et au pays des Tchoudes, qui comprenait les gouvernements actuels d'Archangel, de Vologda, de Viatka, et touchait aussi à la Mordva et à la Bulgarie orientale. » (*Karamsin*, t. I, p. 291.)

bords de la Baltique à la mer Noire et s'étendit même vers l'est, en dehors des pays slaves, aux environs du Volga, sur des peuples asiatiques auxquels, dit Karamsin, on peut donner le nom général de Finnois, et qu'il appelle ensuite des Finnois-russes ¹. Ces étrangers étaient les Normands, ces hardis pirates qui se livraient au pillage de toute l'Europe. Les Normands étaient connus dans tout l'Orient sous le nom de Varègues; la Baltique s'appelait la mer des Varègues. Ceux qui débarquèrent sur les côtes de Finlande étaient plus particulièrement désignés sous le nom de Ross ou Russes, de la province de Roslagen, qu'ils habitaient en Scandinavie. Toute la partie des pays slaves conquise par eux fut appelée la Russie, ou plus exactement les Russies.

Il est essentiel de bien déterminer quelles étaient les limites des pays slaves au neuvième siècle, au moment de l'arrivée des pirates nor-

1. *Kar.*, t. I, p. 42 et 43.

mands. Les Slaves s'étendaient alors de la vallée de l'Elbe à la grande vallée du Dniéper ¹. Leurs frontières du côté de l'Orient sont les seules qui nous intéressent; on peut les déterminer approximativement par une ligne imaginaire répondant à peu près au 30° degré de longitude et partant de l'extrémité du lac Ladoga, pour venir aboutir à la pointe occidentale de la Crimée; cette ligne reste constamment en dedans des fluctuations des frontières slaves, sans pourtant s'en éloigner beaucoup. L'établissement le plus oriental des Slaves vers le nord était la ville de Novogrod, république commerçante, dont le territoire s'étendait aux alentours du lac Ilmen. La race slave prenait ensuite la grande vallée du Dniéper à son origine et la suivait jusqu'à la mer, s'étendant au loin sur la rive gauche de ce fleuve, et couvrant tout le pays arrosé par ses affluents orientaux.

1. Lelevel et Karamsin sont entièrement d'accord sur les limites orientales des pays slaves au neuvième siècle.

Au delà, c'est-à-dire à partir de la vallée du Don ou plus exactement du Donetz, un de ses affluents, il n'y avait plus de Slaves: c'était l'Asie qui commençait. Les anciens, on le sait, regardaient le Don comme étant la limite entre l'Europe et l'Asie : division parfaitement logique, basée sur la distinction des races, tandis que la division des géographes modernes, celle de l'Oural, est purement arbitraire; car ce sont des peuples de même race et de race asiatique qui ont habité constamment les deux versants de la chaîne peu élevée de l'Oural. Entre l'Oural et la mer Caspienne s'étend une plaine immense : c'est par là que l'Asie a vomi sur l'Europe toutes ces terribles invasions de nations barbares qui en ont été le fléau, tandis que les nations européennes, la race de la civilisation, sont arrivées en Europe par l'Asie Mineure et l'Hellespont. Pour les Slaves, le fait est maintenant avéré, et c'est à la vallée du Don que se sont rencontrés les deux courants opposés.

La race slave qui s'étendait, au nord des Carpathes ¹, de la vallée du Dniéper à la vallée de l'Elbe, comme nous venons de le dire, était fractionnée en un grand nombre de tribus portant des noms différents ; mais rien ne venait rompre l'unité de la race ; il n'y avait ni Slaves du midi, ni Slaves du nord, ni Slaves orientaux, ni Slaves occidentaux. Karamsin ² reconnaît avec Nestor que les Slaves établis sur le Dniéper étaient les mêmes Slaves que ceux des bords de la Vistule, que ceux du Dniéper portaient le nom de Polaniens comme ceux de la Vistule, que toutes ces tribus parlaient une même langue, la langue slave ou slavonne, adoraient les mêmes dieux, et se faisaient remarquer par leur amour de la liberté et un

1. Nous n'avons pas ici à nous occuper des Slaves du Danube et de l'Adriatique.

2. « Un grand nombre de Slaves de même origine que les Lekhes, qui peuplaient les bords de la Vistule, s'établirent sur les rives du Dniéper, dans le gouvernement de Kief, et prirent le nom de Polaniens, à cause de la beauté de leurs champs. » (*Kar.*, t. I, p. 37.)

indomptable penchant pour l'indépendance, ce caractère commun à toute la race slave. Le peuple avait, dans ces tribus, une grande part au gouvernement et désignait lui-même ses chefs, qui portaient les noms de Kniaz, de Voïévodes ou de Joupanes ¹. Ainsi unité de race, d'origine, de langue, de mœurs, de religion, parmi toutes les tribus slaves, du Dniéper à l'Elbe; il faut ajouter aussi union politique. Karamsin dit qu'il y avait eu de tout temps entre elles une « étroite liaison » et que dans le moyen âge cette liaison fut encore resserée par la célébrité de plusieurs temples où les Slaves se rendaient de différentes contrées pour interroger leurs dieux et se concerter sur les affaires d'un intérêt général. C'était là, continue l'historien, qu'à des époques marquées, les plus âgés et les plus considérables de la nation se rassemblaient pour tenir des espèces de diètes ².

1. *Kar.*, t. I, p. 87 et 89. — 2. *Id.*, p. 90.

Les Normands varègues tombés au milieu de ces tribus slaves, presque toutes adonnées à l'agriculture et d'un caractère pacifique, n'y furent les initiateurs d'aucun progrès, n'y apportèrent aucun des bienfaits de la civilisation. Une fois le chemin ouvert, les bandes d'aventuriers s'étaient succédé rapidement, se partageant le pays comme du butin le lendemain d'une bataille, et reprenant sans cesse les armes pour s'arracher mutuellement leur part. De là des querelles sanglantes auxquelles les populations ne prenaient qu'un médiocre intérêt, des guerres civiles incessantes tant que dura la domination des Varègues, et une série de perfidies et de crimes inouïs dans aucune autre histoire. Ayant trouvé les villes toutes bâties, les conquérants s'en étaient emparés, avaient adopté la religion des Slaves et oublié Odin pour adorer Perkun. Ils apprirent la langue des Slaves. « On sait, dit Nestor, le plus ancien chroniqueur des Russes, que la langue ruthène et la langue slavonne ne sont

qu'une même langue, que ce nom de Ruthènes nous a été donné par les Varègues, et qu'auparavant nous n'étions connus que sous le nom de Slaves ¹. » Ainsi les Russes ne forment pas une nationalité à part; ce sont des Slaves qui reçoivent de leurs conquérants un nom nouveau, et l'élément varègue a peu d'influence sur la masse du peuple et ne modifie pas sensiblement l'élément slave.

Quand plus tard vint la civilisation, ce fut de Constantinople. Le premier prince varègue qui se fit baptiser, saint Vladimir, s'était auparavant déterminé à se faire mahométan; mais il changea d'idée quand on lui parla de la circoncision et de l'abstinence du vin ²; ce furent les pompes du culte grec, ses éclatantes cérémonies et les suaves odeurs des parfums qui décidèrent ce prince barbare à adopter le rite grec préférablement à tout autre ³. Presque

1. « Les Polaniens qui se trouvaient parmi les Slaves n'avaient pas non plus d'autre langue. »

2. *Kar.*, t. I^{er}, p. 260. — 3. *Id.*, p. 263.

tous les métropolitains des Russes furent des Grecs, et leur Église releva de Constantinople jusqu'à la chute de l'empire d'Orient, et même jusqu'au dix-septième siècle. La liturgie et la traduction des livres saints adoptées par les Russes leur vint des Slaves occidentaux, de saint Cyrille et de saint Méthode, que l'Église catholique compte au nombre de ses saints. Les Varègues n'ont donc apporté aux Slaves que leur nom, leurs conquêtes, leurs dissensions et leurs crimes.

Selon les chroniqueurs, ce fut en 850 qu'eut lieu la première incursion des Normands, Varègues ou Russes, dans les pays slaves. Ils vinrent à Novogrod, en furent chassés, y revinrent quelques années après en 862. Les institutions républicaines étaient en vigueur à Novogrod; les partis politiques s'y disputaient le pouvoir; un de ces partis appela les Varègues à son secours : tel est du moins le récit de Nestor. Le chef de la seconde expédition portait le nom de Ruryk. Il resta à Novogrod et y domina

jusqu'à sa mort. Il est probable que la république, en appelant les Varègues, voulut avoir une armée pour la défendre, et que Ruryk et ses successeurs y furent considérés comme des chefs militaires, car Novogrod conserva ses institutions républicaines jusqu'à sa complète destruction par un tsar moscovite au seizième siècle. Karamsin dit qu'à partir de Yaroslav le Grand (1018), les princes qui régnèrent à Novogrod furent obligés de s'engager par serment envers les citoyens à conserver dans leur intégralité les lois qui les protégeaient, et que le peuple, appuyé de l'autorité de ces lois, se croyait libre dans le choix de ses propres souverains.

Pendant que Ruryk dominait à Novogrod deux chefs varègues, Ascold et Dir, qu'il avait amenés avec lui entreprirent une expédition contre Constantinople. Mais ils rencontrèrent sur leur route la belle ville de Kiev, bâtie sur le Dniéper, et, s'en étant emparés, ils s'y fixèrent.

Ruryk laissa en mourant un fils en bas âge, Igor, sous la tutelle d'un chef varègue nommé Oleg. Igor et Oleg descendirent le Dniéper avec une troupe nombreuse de Varègues et prirent Smolensk. Ils avaient formé le dessein de s'emparer de Kiev et d'en chasser Ascold et Dir; « mais l'idée pénible de combattre des compatriotes, » dit Karamsin¹, décida Oleg à employer la ruse. Ascold et Dir furent attirés à une entrevue et massacrés. Telle fut la sanglante origine de la principauté de Kiev et de la puissance russe, fondée et conservée par les armes, la violence et la perfidie. Kiev fut regardée comme la première des villes de la Russie et le titre de grand-duc, ou *Kniaz*², porté par ceux qui y dominaient comme donnant des droits de suprématie sur les autres principautés qui bientôt s'élevèrent

1. T. I^{er}, p. 153.

2. Les traducteurs de Karamsin se servent du mot prince pour traduire *kniaz*. Les chroniqueurs qui ont écrit en latin disent presque toujours : *dux*.

dans tout le pays russe, car la descendance de Ruryk se multiplia avec une extrême rapidité, et chacun des princes de son sang voulut avoir un petit État : de là de continuels remaniements de territoire, soit à la mort des grands-ducs, soit à la suite des guerres de famille incessantes parmi ces princes. Ni la monarchie ni l'unité de l'État ne parvinrent à s'établir. La suprématie des grands-ducs de Kiev ne fut le plus souvent qu'illusoire : « Tous ces Varègues que les princes avaient amenés avec eux, dit Karamsin, les regardaient plutôt comme des compagnons d'armes que comme des souverains ; ils étaient venus en Russie plus pour commander que pour obéir ¹. »

La période qui s'écoula depuis l'arrivée d'Igor à Kiev, jusqu'à la mort de Yaroslav le Grand, son arrière-petit-fils (1054), est regardée comme l'âge d'or de la Russie. Alors commença la décadence, dont on peut juger par

1. T. I^{er}, p. 292.

ce que fut l'âge d'or lui-même. Igor périt assassiné. « Pressé par l'avidité, aveuglé par la soif de l'or, » ce sont les expressions de Karamsin, il exerçait sur ses sujets de continuelles exactions. Une des tribus slaves réduite au désespoir et « voyant qu'il n'y avait pas d'autre ressource que de tuer le loup qui allait immoler le troupeau à sa rage » (*Nestor*) se révolta et massacra le grand-duc. Sa veuve Olga entreprit de le venger. Elle fit offrir sa main au chef de cette tribu ; celui-ci envoya vers elle des ambassadeurs : les uns furent enterrés vivants, les autres précipités dans l'eau bouillante ; puis, au milieu d'une fête, elle fit périr 5000 Drevliens, c'était le nom de la tribu révoltée, et livra leur ville aux flammes.

Karamsin fait remarquer qu'à l'avènement du petit-fils d'Igor, Yaropelk, déjà le pouvoir monarchique n'existait plus dans l'État, et que Yaropelk n'avait aucune autorité sur les apanages de ses frères. Ce Yaropelk, à peine

sur le trône, commença par tuer son frère Oleg pour lui enlever son apanage ; son second frère Vladimir, effrayé, s'enfuit en Scandinavie, puis en revint avec une nombreuse armée de Varègues ; ce fut une nouvelle conquête de la Russie. Vladimir mit le siège devant Kiev ; ne pouvant y entrer, il proposa à son frère Yaropelk de conclure la paix ; il y eut une entrevue entre les deux frères ; des assassins apostés se jetèrent sur Yaropelk et le massacrèrent ¹. Vladimir fut alors grand-duc, se fit chrétien et fut canonisé. Saint Vladimir laissa douze fils qui tous eurent des apanages ; nouvelles usurpations, nouveaux fratricides, nouvelles exécutions sanglantes. C'est quelque chose d'effrayant que la perpétuité du crime dans la race de Ruryk ; on la retrouve plus tard, aux quinzième et seizième siècles, sur le trône de Moscou. Un des douze fils de saint Vladimir après avoir dé-

1. « Ce fut par un forfait et avec le secours des Varègues que Vladimir usurpa le souverain pouvoir. » (*Kar.*, t. I^{er}, p. 250.

pouillé ses autres frères, fut obligé d'abandonner à l'un d'entre eux le pays russe à l'est du Dniéper. Il parvint ensuite à régner seul à Kiev et sur toute la Russie. Ce fut Yaroslav le Grand ¹. L'unité de l'État russe ne dura qu'un instant, et les enfants d'Yaroslav se partagèrent sa succession.

« C'est ici, dit Karamsin, que commencent les malheurs de la Russie. Funestes époques, stériles en actes glorieux, pleines de désordres et de calamités, et signalées par de continuelles guerres civiles entre les nombreux souverains, dont les ombres teintes du sang de leurs sujets infortunés passent sous nos yeux dans l'obscurité des siècles ². » Nous n'avons pas à aborder ici cette triste histoire; ce ne fut qu'une suite de querelles, de rivalités, de perfidies, de désordres, de crimes, de violences, une anarchie dont l'histoire d'aucune autre nation

1. Il donna à ses peuples un code de lois dont les dispositions diffèrent peu des lois normandes en usage ailleurs.

2. *Kar.*, t. II, ch. IV.

ne peut offrir d'exemple. La Russie n'eut bientôt plus de chef ¹. Le peuple n'était pour rien dans ces guerres. Les querelles des princes l'intéressaient peu; parfois il chassa les tyrans dont les crimes dépassaient toute mesure et prit parti pour ceux qui l'épargnaient; mais ce furent presque toujours des étrangers qui servirent d'auxiliaires aux princes Rurykovitchs dans leurs guerres fratricides au milieu des pays slaves. Jusqu'à Yaroslav le Grand, on avait vu sans cesse intervenir de nouvelles bandes de Varègues appelés de la Scandinavie; la garde des princes était toujours composée de Varègues, et c'était les Varègues qui faisaient en temps de guerre la principale force de leur armée. Mais dans cette seconde période, la Scandinavie cessa de fournir des soldats mercenaires; les princes russes allèrent chercher leurs auxiliaires parmi les tribus de barbares

1. « Depuis la mort de Vsevolod Georgievitch (1093), la Russie n'eut plus de chef. » (*Kar.*, t. III, p. 237.)

qui séjournèrent entre les bords de la Caspienne, et ceux du Volga ou du Don, tels que les Petchénègues, les Polovtzes ou les Bulgares orientaux; et ces féroces mercenaires, trahissant presque toujours ceux qui les soudoyaient, ne s'occupaient qu'à dévaster la Russie. Plus tard on verra les ducs de Moscou se servir des Tartares, pour se jeter sur l'Occident. C'est toujours l'Asie dont les princes russes se servent pour opprimer l'Europe.

Épuisée enfin par toutes ces discordes, morcelée en petites principautés, la Russie s'affaissa d'elle-même : aucun système, ni monarchique, ni féodal, ni fédératif n'était parvenu à s'établir. L'État russe ne fut, à vrai dire qu'une oligarchie anarchique de petits princes souverains qui, enlaçaient dans le réseau de leur domination tout l'orient du pays slave et les contrées septentrionales du Volga, qu'habitaient des peuplades de race asiatique. Kiev perdit sa suprématie et son importance politique : toutes les provinces de la Russie occiden-

tales, dit Karamsin, eurent des souverains particuliers et indépendants ¹, et les chefs de ces États prirent le titre de grands-princes relativement aux petits princes apanagés qui se trouvaient sous leur dépendance ².

Alors arrivèrent au treizième siècle les Mogols. Ils prirent la ville de Kiev et la brûlèrent, en 1240. On sait les dévastations que les Mogols exercèrent pendant deux siècles et demi sur tout l'orient de l'Europe. Toutes les principautés varègues furent en butte à leurs coups; ils ravageaient sans cesse la Russie et prélevaient des tributs onéreux sur les villes et sur les princes. Pendant toute cette période des dévastations mogoles, l'État russe fondé par les Varègues, la Russie slavo-normande, tomba dans une complète dissolution, disparut; presque toutes les familles princières de la race de Ruryk s'éteignirent, et les fractions de cette Russie éteinte, se séparant de l'é-

1. *Kar.*, t. II, p. 352. — 2. *Kar.*, t. III, p. 238.

lément impur et non slave, de ces pays du Volga que Karamsin a si judicieusement appelés Finnois-russes, obéirent à une loi naturelle, et allèrent à la fin du quatorzième siècle s'unir au grand État slave, la Pologne, où ils trouvèrent un abri contre la tyrannie des Mogols.

Rien que de normal dans cet événement, qui s'accomplit sans secousse et sans violence; rien que de conforme à la nature même des choses. L'élément étranger, l'élément russe ou normand, était venu, par la conquête, se superposer à l'élément slave, mais ne l'avait pas profondément modifié. L'autorité politique des Varègues ou Normands ayant disparu, il ne resta plus qu'un pays slave qui se réunit à l'autre fraction du pays slave, dont il avait été séparé par la conquête étrangère, pour ne plus former alors qu'un seul État, un État slavo-polonais; il y retrouva ses anciennes mœurs, et un système politique national solidement établi. Les descendants des Polaniens du Dnié-

per se rapprochèrent ainsi des Polaniens de la Vistule, et de même que les anciennes tribus slaves du Dniéper se rendaient dans les temples de l'Occident, pour s'y réunir en Diète et conférer des affaires d'un intérêt général, de même les palatins et les nonces de Russie (ou Ruthénie) vinrent siéger aux Diètes de Pologne; ce ne sont plus les prêtres de Perkun qui président ces assemblées nationales, mais le Sénat polonais qui reçoit dans son sein les sénateurs ruthéniens.

C'est une remarque à faire en passant, que si la domination des Varègues a laissé des traces sur les provinces orientales de l'ancienne Pologne, il faut surtout les chercher dans l'aristocratie; car tous les guerriers varègues, compagnons de Ruryk et de ses successeurs, s'étaient emparés des terres et les avaient possédées; les familles de ces provinces remontent, en effet, pour la plupart à cette époque; c'est donc la noblesse, dans ces provinces, qui, seule, est russe, et la couche infé-

rière, celle des paysans, est ce qu'elle était avant l'arrivée des Russes ou Varègues, purement slave. Si donc la nationalité russe, dans le sens ou on veut aujourd'hui la prendre à Pétersbourg, n'est pas un mensonge, elle doit être représentée par la noblesse dans ces provinces que Catherine a enlevées à la Pologne et que l'empereur Alexandre II, invoquant le nom de Ruryk, prétend être le patrimoine de l'empire russe. Or, tout le monde sait la haine profonde de la noblesse de ces provinces pour les tsars : c'est donc le sang des anciens Ruthéniens, des descendants de la Russie varègue, qui proteste contre les Moscovites, qui sont détestés comme le seraient les Anglais si, au nom de la nationalité normande et de Rollo, ou de Guillaume le Conquérant, ils venaient aujourd'hui venir s'établir en Normandie, après avoir partagé le reste de la France avec l'Espagne et l'Allemagne; car, au point de vue de la nationalité, ce sont les mêmes causes qui ont amené la réunion du duché de

Normandie à la couronne de France, et celle de la Ruthénie au royaume de Pologne.

Il faut maintenant rechercher quelles étaient à l'est les frontières de l'État slavo-polonais le lendemain de l'union de la Russie (Ruthénie) avec la Pologne. Au sud, elles s'étendaient au delà du Dniéper, remontaient extérieurement la vallée de ce fleuve, et venaient rejoindre le territoire de la ville libre de Novogrod, alors sous le protectorat de la Pologne. Ce sont identiquement les mêmes frontières que l'on trouve avoir été celles des pays slaves la veille de l'arrivée de Ruryk. On peut donc affirmer cette vérité historique, géographique et ethnographique de la plus haute importance, que la réunion de la Russie (Ruthénie) à la Pologne, au quatorzième siècle, n'a été autre chose que la reconstitution de l'unité slave rompue par la conquête des Normands-Varègues, unité qui a duré quatre siècles, jusqu'à ce qu'elle ait été de nouveau brisée par Catherine II.

Cependant, une partie du pays dominé par les Varègues resta en dehors de ce mouvement général qui faisait refluer toute la Russie (Ruthénie) vers l'Occident, vers la Pologne. C'était le pays non slave du Volga, le pays finnois-russe. Là, parmi des tribus ouraliennes, toutes de race et de langue asiatique, et n'appartenant pas à la famille des Indo-Européens ou Ariens, « sous un ciel rigoureux, au milieu de forêts profondes et d'un peuple plongé dans l'ignorance »¹, s'élevait une principauté varègue déjà puissante, la principauté de Souzdal et Vladimir (plus tard la Moscovie), entre le Volga supérieur et l'Oka, un de ses affluents. C'est là et non pas à Kiev ni à Novogrod qu'a pris naissance l'empire russe, « cette petite goutte d'eau devenue océan, » a dit un auteur moderne, ce géant constrictor qui devait unir dans l'étreinte de son autocratie la moitié de l'Asie à la moitié de l'Europe.

1. *Kar.*, t. II, p. 327.

Cette principauté de Souzdal et de Vladimir eut pour fondateur, au milieu du douzième siècle, Georges Dolgorouki (*Longue-main*), le plus jeune des huit fils de Vladimir Monomaque, grand-duc de Kiev. Cet État formait une Russie nouvelle, une Russie asiatique qui était comme étrangère à la Russie slavo-normande, et qu'il est même inexact d'appeler Russie, car Karamsin dit qu'à cette époque le nom de Russie désignait spécialement la Russie méridionale, c'est-à-dire les pays qu'arrosent le Dniéper et le Dniester¹. La Russie méridionale était un État slavo-normand, la principauté de Souzdal et Vladimir fut un État finnois-normand. Dans le désir de dissimuler aux yeux de l'Europe l'origine finnoise de leur nation, quelques historiens moscovites²

1. Il y avait à cette époque deux villes qui portaient le même nom, Peréiaslav : l'une, dans la principauté de Souzdal et Vladimir, et l'autre au midi; pour les distinguer, on disait toujours, en parlant de celle du midi, Peréiaslav en Russie. De même, Vladimir (en Volhynie) s'appelait, Vladimir en Russie.

2. Les Russes modernes n'aiment pas à s'entendre ap-

supposent que le pays de Souzdal n'était qu'un vaste désert où il n'y avait pas d'habitants, et qu'il fut peuplé par des colons Ruthéniens du Dniéper ou du Volkof ¹, c'est-à-dire Slaves. Mais Karamsin, s'appuyant sur l'autorité des chroniqueurs, dit positivement que le premier prince de Souzdal, Dolgorouki, ainsi que son fils, André Boholubski, propagèrent la religion chrétienne dans leur État, qu'ils y amenèrent des missionnaires, y firent bâtir des églises, et qu'ils sont célèbres pour avoir civilisé les parties orientales de l'ancienne Russie et préparé le nord-est de la domination des Varègues à devenir le cœur de l'empire Russe. Or, s'il n'y avait eu que des colons slaves dans ce pays

peler Moscovites. Ce n'est nullement dans l'intention de leur être désagréable que je me sers ici de ce mot; mais il est indispensable de l'employer dans toute dissertation historique, autrement il y aurait confusion entre les anciens Russes du grand-duché de Kiev et les sujets du grand-duché de Moscou, auquel Pierre le Grand donna le nom d'empire russe.

1. La ville de Novogrod était bâtie sur les bords d'une rivière appelée le Volkof.

de Souzdal, il n'y aurait eu besoin ni de les convertir ni de les civiliser, car depuis longtemps tous les Slaves étaient chrétiens; et s'il n'y avait eu que des forêts, et pas d'habitants, Georges et son fils auraient-ils fait venir des missionnaires pour convertir les arbres ?

En 1147, Dolgorouki, prince de Souzdal, jeta les fondements de la ville de Moseou sur les terres d'un seigneur qu'il fit saisir et noyer dans un étang; mais ce ne fut qu'en 1328 que les ducs de Souzdal et Vladimir prirent le titre de ducs de Moscou ¹.

Cette principauté de Souzdal et Vladimir sur la Kliasma ², se signala dès son origine par son hostilité contre la Russie méridionale, où régnait la branche aînée des Monomaques. Dolgorouki et son fils n'eurent qu'une ambition, celle de détrôner les princes de Kiev et d'usurper le titre de grands-ducs de Russie.

1. Vladimir avait été jusque-là la capitale de la principauté.

2. Rivière qui se jette dans l'Oka, non loin du Volga.

De son côté, la Russie méridionale nourrissait une haine profonde pour les princes de la Kliasma. Ayant été une fois appelé à combattre Dolgorouki, jamais le peuple de Kiev, dit Karamsin ¹, ne prit les armes avec autant de plaisir. Dolgorouki fit de nombreuses expéditions contre Kiev; il fut le fléau de la Russie méridionale (Ruthénie); il arrivait toujours à la tête de « ses amis, les féroces Polovtzes, » peuplades qui étaient venues du fond de l'Asie s'établir entre la Caspienne et le Don, et la principauté de Kiev était horriblement ravagée ². Enfin Dolgorouki finit par renverser du trône le prince légitime ³, et porta pen-

1. *Kar.*, t. II, p. 317.

2. *Kar.*, t. II, chap. XII et XIII.

3. Quand Dolgorouki entra à Kiev, en 1155, Yzaslav II disputait le titre de grand-duc à Roscislav Michel. — Yzaslav descendait de Yaroslav le Grand, dont la postérité avait été éloignée de Kiev par les fils de Monomaque. — Roscislav Michel était le deuxième fils de Mscislav Théodore le Grand, fils aîné de Monomaque. Il venait de succéder à son frère Yzaslav (mort en 1154), qui avait régné conjointement avec Viatcheslav (mort aussi en 1154), troisième fils de Monomaque. Ces deux princes, que leurs vertus avaient fait chérir du

dant les deux dernières années de sa vie, à Kiev, le titre de grand-duc de Russie. Mais sa mémoire y fut maudite¹. « Le peuple de Kiev, dit Karamsin, haïssait tellement Dolgorouki, qu'à la nouvelle de sa mort, il se précipita sur son palais, le saccagea et massacra presque tous les boïars de Souzdal qu'il avait amenés avec lui. Les Kiéviens ne voulurent pas que son corps reposât dans leurs murs, et on le fit enterrer hors de la ville². »

Le fils de Dolgorouki, André, fut alors obligé de se retirer dans la principauté de Souzdal. Il avait hérité de l'ambition de son père et de son aversion pour la Russie méridionale. Il n'aspirait qu'à s'emparer de la principauté de Kiev et à usurper le titre de grand-duc de Russie. Il renouvela l'alliance avec les Polovtzes et recommença la guerre. Il finit

peuple, avaient été continuellement en butte aux attaques de Dolgorouki.

1. « Le peuple de Kiev maudissait la mémoire de Georges. »
(*Kar.*, p. 354, t. II.)

2. *Kar.*, t. II, p. 348.

par s'emparer de Kiev en 1169, et détrôna Mscislas Yzaslavitch, petit-fils du grand-duc de Kiev Mscislas Théodore le Grand, fils aîné de Monomaque ¹. La malheureuse capitale de la Russie fut traitée en ville prise d'assaut, livrée pendant trois jours au pillage. André l'abandonna à toutes les fureurs de son armée. « A sa honte éternelle, dit Karamsin, le vainqueur oublia qu'il était Russe. » Les gens de Souzdal, aussi barbares que leurs auxiliaires de la Caspienne, furent sans pitié. Ces païens se jetèrent sur les couvents et sur les églises, enlevèrent les vases sacrés, les images, les ornements, les cloches même ! Toute la ville fut dévastée.

André ne séjourna pas à Kiev ; il en donna le gouvernement à son frère, Gleb, d'abord, puis à un de ses fils, qui bientôt en fut chassé ; la branche aînée des Monomaques put alors

1. Ce Mscislas fut le grand-père de Daniel, duc de Halitch et roi de Russie.

remonter sur le trône de Kiev. Quant à André, il fut assassiné dans sa principauté, et le peuple de Souzdal, à la nouvelle de sa mort sanglante, fut comme ivre de joie ¹. Les princes de Souzdal essayèrent encore à plusieurs reprises, pendant la fin du douzième siècle, d'intervenir dans les affaires de la Russie ²; mais à partir du commencement du treizième siècle, selon la déclaration même de Karamsin ³, il y eut une séparation complète entre la principauté de Souzdal et Vladimir et la principauté de Kiev; et les descendants de Dolgorouki n'eurent plus aucun pouvoir sur les pays du Dniéper. On ignore même, ajoute l'historiographe russe, quel descendant de saint Vladimir y dominait alors.

Ainsi ce fut dans la seconde moitié du douzième siècle que les princes de Souzdal, plus

1. *Kar.*, t. III, p. 31.

2. Nous avons déjà fait remarquer que le nom de Russie désignait, à cette époque, les pays du Dniéper et du Dniester, et nullement ceux du Volga.

3. *Kar.*, p. 206, t. IV.

tard princes de Moscou, usurpèrent, et pour quelques années seulement, la couronne et le titre de grands-ducs de Russie; et dès le commencement du treizième siècle, tout rapport avait déjà cessé entre eux et la Russie. Ce ne fut donc que par des usurpations passagères, survenues pendant cette période de cinquante années, que les princes de Souzdal et Vladimir eurent quelque suprématie de fait et non de droit sur la Russie slave du midi, à laquelle ils devinrent aussitôt après complètement étrangers; et ce ne fut que six siècles plus tard, et par le fait du partage de la Pologne, que les Holstein-Gottorp, successeurs des Romanof, qui avaient eux-mêmes succédé aux descendants de Georges Dolgorouki, purent, à la fin du dix-huitième siècle, repasser le Dniéper. Les fils de Dolgorouki continuèrent de régner dans leur Russie asiatique du Volga.

Ce n'est pas une exagération que d'appeler asiatique cette Russie nouvelle, cette Russie septentrionale où dominait la race de Georges

Dolgorouki. « Les Russes, a dit Mirabeau, ne sont Européens qu'en vertu d'une définition déclaratoire de leur souveraine. » Catherine II crut en effet pouvoir, par un oukase, trancher une question d'histoire et d'ethnographie ; et elle fit jeter en prison et persécuter plusieurs historiens russes qui ne partageaient pas ses idées sur l'origine de la Russie et n'avaient pas écrit dans le sens de la nouvelle histoire officielle élaborée dans la chancellerie impériale. Le Tsarisme croit pouvoir régner sur le temps, comme il règne sur l'espace ; heureusement, la vérité finit toujours par sortir de prison.

Ce qui amena la chute de l'oligarchie des Rurykovitchs, l'invasion des Mogols, devint l'occasion de la future puissance des grands-ducs de Moscou ¹. A l'apparition des hordes de Gengis-Khan, les princes varègues s'unirent pour essayer de résister à l'invasion ; il y eut

1. « Ils prenaient l'humble titre de serviteurs du Khan, et c'est par là même qu'ils devinrent des monarques puissants. » (*Kar.*, t. IV, p. 315.)

une grande bataille sur les bords de la Kalka, au nord de la mer d'Azof, en 1224; les princes de Souzdal et Vladimir n'y parurent pas; leur principauté fut peu après envahie par les Mogols; ils se soumirent, se courbèrent sous le joug, acceptèrent la tyrannie des Mogols, se firent même les ministres de leurs cruautés et de leurs exactions; ils marchaient à la suite des Khans ou Tsars mogols, combattaient contre les Ruthènes, et sévissaient contre ceux qui voulaient se soustraire à la tyrannie de la Horde. Les habitants de Novogrod ayant une fois refusé de payer l'impôt aux Tartares, le duc de Souzdal se rendit dans leur ville et fit couper le nez et les oreilles aux principaux citoyens. C'était au camp de la Horde que les successeurs de Dolgorouki allaient recevoir l'investiture du Tsar mogol, qui les élevait et les déposait à son gré, et d'un mot les faisait périr. Ils le prenaient pour arbitre dans leurs querelles de famille; les Mogols protégeaient les plus humbles et leur rendaient le

service de condamner à mort leurs compétiteurs. Un prince souzdalien convoitait-il l'apanage d'un de ses parents, il le dénonçait comme suspect auprès de la Horde, qui sévisait et récompensait le dénonciateur des dépouilles de sa victime. Pour prix de leur soumission, ces princes furent confirmés par les Mogols, dans le titre de grands-ducs de Souzdal et Vladimir, et ensuite dans celui de grands-ducs de Moscou, qu'ils prirent en 1328 ¹.

Ce furent ces mêmes grands-ducs de Souzdal et Vladimir, devenus grands-ducs de Moscou, qui, au départ des Mogols, à la fin du quinzième siècle, usurpèrent le titre de souverains de toutes les Russies, alors que depuis trois siècles tout rapport avait cessé entre la principauté de Souzdal et Vladimir et les pays du Dniéper, et que la Russie (Ruthénie) avait, en tant qu'État, totalement disparu depuis longtemps, depuis 1320.

1. Sous Ivan Kalita, Moscou devint la capitale du grand-duché.

Voyons maintenant comment furent réunis à la Pologne les débris de la Russie slave (Ruthénie), tombée, comme nous l'avons dit, en dissolution et envahie par les Tartares Mogols. Une des principautés varègues, le duché de Halitch (aujourd'hui Galicie), avait résisté avec assez de succès à la tyrannie des Mogols. Le grand-duc de Halitch descendait d'un fils aîné de Vladimir Monomaque; les princes de Souzdal ne représentaient que la branche cadette¹; Kiev ayant perdu son im-

1. A la mort d'Yaroslav le Grand (1054), tout le pays dominé par les Varègues fut divisé entre ses fils. Son petit-fils, Vladimir Monomaque, fut grand-duc de Kiev au détriment de ses frères aînés. A sa mort (1125), il y eut une nouvelle division des pays varègues entre ses fils, et les branches de sa famille s'établirent d'une manière stable dans les différentes principautés. La branche aînée eut la Volhynie, qui s'unit plus tard au duché de Halitch, la branche puînée eut Smolensk, et la branche cadette Souzdal et Vladimir. Ce furent les ducs de Volhynie et ceux de Smolensk qui se disputèrent presque constamment le titre de grand-duc de Kiev et le portèrent alternativement. (Le duc de Souzdal et Vladimir était le huitième fils de Monomaque. Les autres fils de Monomaque furent également dotés de petits États, mais nous ne parlons ici que des principautés les plus importantes.) Les ducs de Polotsk, qui descendaient de Yaroslav le Grand,

portance, la suprématie sur les autres principautés Ruthènes devait donc appartenir de droit au duc de Halitch avec le titre de grand-duc de Kiev, s'il eût voulu le prendre; mais il se contenta de la possession effective de la capitale de la Russie et de la plupart des principautés qui relevaient autrefois du duché de Kiev. Le duché de Halitch, sous Daniel Romanovitch, vers la moitié du treizième siècle, s'étendit sur les rives du Dniester et du Dniéper, et des Karpathes et de l'embouchure du Danube jusqu'à la Bérésina, au nord, comprenant outre ce qu'on appelle aujourd'hui la Galicie, les provinces de Podolie, d'Ukraine et de Volhynie. Daniel fut couronné roi de Russie

furent, dès le commencement, presque complètement indépendants et se maintinrent jusqu'à l'arrivée des princes lithuaniens. Il y eut aussi des descendants de Yaroslav qui se maintinrent dans la principauté de Tcherniechov, à l'est du Dniéper. Polotsk et Vitebsk furent pris à la Pologne au premier partage de 1772. Smolensk avait été conquis antérieurement. Nous n'avons à nous occuper, dans le présent travail, que des provinces méridionales de l'ancienne Pologne qui firent partie des possessions varègues.

(Ruthénie) par un légat du pape Innocent IV, en 1246.

Pendant tout le cours du treizième siècle, le rôle le plus important en Russie appartient aux ducs de Halitch, et tous les princes de la Russie slave les reconnurent pour leurs chefs. A la première apparition des Tartares, ce fut le duc de Halitch (Mscislas) qui marcha à leur rencontre; ce fut lui qui rassembla les princes ruthènes à Kiev¹, qui leur fit prendre les armes et qui livra la bataille de la Kalka; quoiqu'elle ait été perdue et que l'armée de Mscislas ait été en grande partie détruite, les Mogols, cependant, se retirèrent et disparurent pour quelques années. La Russie se crut sauvée. Les princes de Souzdal et Vladimir, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ne vinrent pas combattre à la Kalka. Karamsin dit même que Georges, qui régnait alors à Vladimir, « vit peut-être avec un certain plai-

1. *Kar.*, t. III, p. 284.

sir la défaite de Mscislas de Halitch, dont la gloire et les triomphes avaient excité sa jalousie¹. » On voit que, même en face des plus grands dangers de la Russie méridionale, l'aversion que nourrissaient contre elle les princes de Souzdal ne se démentit pas un instant.

Les Tartares revinrent et menacèrent Kiev². Daniel Romanovitch, duc de Halitch (celui qui fut couronné roi de Russie par le pape), y accourut aussitôt pour organiser la résistance; il confia la défense de la ville à un de ses boïars nommé Démétrius, pendant que lui-même allait chercher des secours en Hongrie et en Pologne. Kiev fut pris, et le duché de Halitch en partie ravagé; mais les barbares furent arrêtés par les Polonais à la grande bataille de Lignitza³. La Russie Rouge eut encore à souffrir des incursions des Tartares, mais put néanmoins conserver son indépen-

1. *Kar.*, t. III, p. 293. — 2. En 1240. — 3. 1241.

dance. Daniel consacra sa vie entière à lutter contre l'invasion mogole.

A sa mort, son État fut de nouveau partagé entre sa famille. Il y eut le duché de Halitch ou de Russie proprement dite (Russie Rouge) ou Galicie, dont la Podolie n'était qu'une dépendance), et le duché de Volhynie. Cependant une certaine unité continua d'exister dans les États de Daniel Romanovitch¹. Une petite-fille de Daniel, restée sa seule héritière, épousa le duc de Mazovie, dont elle eut un fils, Boleslas, qui succéda à son père dans le duché de Mazovie, et posséda celui de Halitch du droit de sa mère. Celui-ci étant mort sans enfants, Casimir le Grand, roi de Pologne, se trouvait être son héritier². Le duché de Ha-

1. Les petits-fils de Daniel, André et Léon, portaient le titre de princes de toutes les Russies, de Galicie et de Vladimir ou Volhynie. (*Kar.*, t. IV, p. 258.) — Ladislas Lokietek, roi de Pologne, écrivait au pape Jean XXII : « Votre Sainteté apprendra avec affliction la mort des derniers princes russes, André et Léon, qui étaient notre plus ferme soutien contre la férocité des Mogols. » (*Kar.*, t. IV, p. 262.)

2. *Anno 1340. Novos deinde per Russiam motus aperuit*

litch et les terres qui en dépendaient échurent donc à la couronne de Pologne¹. Il y eut à Léopol (Lemberg) une assemblée de seigneurs polonais et russes (ruthéniens), et la réunion de la Russie Rouge à la Pologne² fut unanimement votée; elle a duré jusqu'aux partages.

Le duché de Halitch n'était pas alors aussi étendu que du temps de Daniel Romanovitch.

mors Boleslai, Mazoviæ Ducis, qui partem Russiæ Haliciam inter et Leopolim interjacentem, materna hæreditate ad se devolutam, administrabat. Legitimus illi hæres solus erat Casimirus, rex Poloniæ. (Kojalowicz *Histoire de Lithuanie*, p. 304.)

1. Une fois déjà, au commencement du treizième siècle, les boïars de Halitch avaient demandé la réunion de leur duché à la Pologne, qui refusa. (*Kar.*, t. III, p. 125.)

2. L'Ukraine avait été enlevée au duché de Halitch par la Lithuanie en 1320; et au sujet de la Volhynie et de la Podolie, il y eut, avec le duc de Lithuanie, des contestations qui amenèrent une guerre entre lui et Casimir, roi de Pologne. Elle fut heureuse pour Casimir, et recommença sous son successeur, Louis de Hongrie; mais l'avènement des Jagellons, ducs de Lithuanie, au trône de Pologne, mit fin aux contestations armées. Ce fut longtemps encore un sujet de discussion dans les diètes de Pologne que de savoir si la Podolie et la Volhynie devaient être considérées comme faisant partie de la Pologne ou du grand-duché de Lithuanie, question qui n'avait qu'un intérêt administratif, la Lithuanie et la Pologne ayant été dans les premiers temps de leur union administrées séparément.

La Lithuanie lui avait enlevé une partie de ses provinces. Pendant que les ducs de Moscou subissaient le joug des Mogols, on avait vu grandir subitement du côté de la Baltique un nouvel État, qui avait également entrepris d'arracher à la tyrannie de la Horde d'Or les débris du grand-duché de Kiev. C'était le grand-duché de Lithuanie. Les Lithuanes étaient une tribu païenne qui occupait un territoire extrêmement restreint entre le Niémen et la Wilia, un de ses affluents. Il est impossible de remonter dans leur histoire au delà du milieu du treizième siècle; les commencements en sont fort incertains; elle acquiert une grande importance dans les premières années du quatorzième siècle. Ce peuple fut tiré de son inaction et de son obscurité par les attaques des convertisseurs allemands de l'ordre Teutonique, qui firent des incursions sur son territoire et le ravagèrent. Les Lithuanes ou Lithuaniens leur opposèrent une résistance énergique; autour d'eux se groupèrent d'autres

peuplades païennes, et le paganisme devint la cause de l'indépendance, la cause nationale. Les ducs de Lithuanie atteignirent bientôt à une grande puissance. Après avoir défendu leurs frontières occidentales contre l'ordre Teutonique, ils se retournèrent contre les Tartares, à l'est, les arrêtaient et leur livrèrent de fréquentes batailles. Le héros de cette race fut Gedymin; son fils, Lubart, épousa la fille du duc de Volhynie, qui n'avait pas d'enfants mâles¹, et la Volhynie fit alors partie du duché de Lithuanie. Gedymin livra en 1320 une grande bataille au duc de Kiev² et aux

1. Elle était petite-fille de Daniel Romanovitch. Comme nous l'avons dit, le duché de Halitch et de Volhynie fut séparé à la mort de Daniel; mais Halitch paraît avoir continué de posséder une certaine suprématie sur la Volhynie.

2. Il se nommait Stanislas, et fut le dernier duc de Kiev du sang de Ruryk. Sa généalogie est difficile à établir. Depuis la réunion du duché de Kiev au duché de Halitch et l'arrivée des Mogols, les ducs de Kiev n'eurent plus aucune importance; ils étaient ou sous le joug des Tartares ou sous la dépendance des ducs de Halitch. Stanislas, après sa défaite, s'enfuit sur les bords du Volga, et reçut des ducs de Souzdal et Vladimir la principauté de Rezan; sa postérité fut massa-

Mogols, que celui-ci avait appelés à son secours, et entra en vainqueur à Kiev. Le peuple le reçut avec joie ¹ et le salua comme grand-duc de Russie ². Ainsi disparut la dernière trace de la domination des Varègues dans la partie orientale des pays slaves, qui ne garda d'eux que le nom.

Le grand-duché de Lithuanie se trouva comprendre alors une immense étendue de pays, depuis la Samogitie, au nord, jusqu'au cours méridional du Dniéper ³. L'extension subite des États de Gedymin, la rapidité de ses conquêtes, pourraient ne prouver que son ambition et le succès de ses armes ; mais le nouvel État fondé par lui se maintint dans son intégralité ;

créé par un des ducs de Moscou. Voir Strijkowski, *Chronique*, édit. 1846, t. I, p. 365 et 366.

1. Kojalowicz, *Histoire de Lithuanie*, p. 259.

2. Gedymin porta à partir de ce moment le titre de grand-duc de Lithuanie et de Russie, et tous les Jagellons, rois de Pologne, ont aussi porté ce titre.

3. La Podolie fut conquise par Olgierd, fils de Gedymin. Le duché de Tcherniechov, à l'est de Kiev, sur la rive gauche du Dniéper, faisait aussi partie du duché de Lithuanie.

les Tartares ne purent l'entamer ; toute la Russie slave fut délivrée du joug des Mogols, et le peuple ruthénien paraît avoir été satisfait de sa nouvelle condition, puisqu'il ne fit aucune tentative pour se séparer de la Lithuanie¹. C'est là une preuve que les conquêtes de Gedymin avaient une autre raison d'être que la force des armes, et qu'elles répondaient aux aspirations de l'époque et aux besoins du pays. Les princes de la race de Ruryk n'avaient pas su protéger contre les Mogols les peuples qu'ils gouvernaient. Les ducs de Souzdal et Vladimir s'étaient faits leurs esclaves les plus soumis, et demandaient en mariage les filles des Mogols. Les ducs de Halitch avaient tenté de généreux efforts, mais ils n'étaient pas assez puissants pour protéger toute la Russie. Les Lithuaniens, nation éminemment guerrière, étaient seuls capables de défendre la Ruthénie contre les Mo-

1. Novogrod se mit sous la protection des ducs de Lithuanie.

gols; et la nécessité de résister aux Mogols est le mobile de toute l'histoire des pays orientaux de la race slave au treizième et au quatorzième siècle. Ce fut le puissant mouvement de réaction contre l'invasion mogole qui entraîna dans une même impulsion, vers l'Occident, toutes les anciennes principautés varègues.

Il est à remarquer combien les ducs de Souzdal et Vladimir (plus tard ducs de Moscou) sont étrangers à tout ce qui se passe dans la Russie méridionale. Ils n'ont aucune part aux trois grands événements de la bataille de la Kalka, de la prise de Kiev par les Mogols, et ensuite par Gedymin; ils ne paraissent même pas. « Depuis le milieu du treizième siècle, dit Karamsin, les annalistes de Souzdal prennent si peu d'intérêt au sort de Kiev, de la Volhynie, et de la Galicie, qu'ils n'en font aucune mention¹. »

Les Lithuaniens ayant conquis toute la Ru-

1. *Kar.*, p. 257, l. IV.

thénie ou Russie slave, se firent eux-mêmes Ruthéniens, comme il arrive toujours quand les vainqueurs sont moins nombreux que les vaincus; et c'était du reste la cause ruthénienne que les ducs de Lithuanie avaient embrassée. On ne parla plus que ruthénien à la cour des ducs de Lithuanie. Casimir le Grand, roi de Pologne, avait, comme nous l'avons dit, succédé aux ducs de Halitch, et il voulut faire valoir ses droits à leur héritage tout entier; il y eut à ce sujet des guerres entre la Pologne et la Lithuanie, sous Casimir et sous Louis de Hongrie, son successeur. Au milieu de ces contestations, le nom des grands-ducs de Moscou ne fut pas même prononcé. Elles cessèrent naturellement quand la Lithuanie se réunit à la Pologne.

Ainsi l'œuvre de Ruryk n'existant plus, la Ruthénie s'étant trouvée livrée à elle-même, étant dominée par cette nécessité de résister aux Tartares mogols, s'était agglomérée (dans les treizième et quatorzième siècles) autour de la

Pologne, d'une part, et de la Lithuanie de l'autre. Divisée, elle tendait à se réunir. Telle fut la raison d'être du grand événement de la fin du quatorzième siècle, le mariage de Jagellon, duc de Lithuanie, avec Hedvige, reine de Pologne. Toute la Russie slave se trouva par là incorporée dans son ancienne unité à la république slave de Pologne, en devint partie intégrante, fut animée du même esprit et du même patriotisme.

Ce fut pour tout le nord de l'Europe un événement fécond en grands résultats, que cette union du grand-duché de Lithuanie et Russie à la Pologne, effectuée à la fin du moyen âge, à cette époque, où les peuples modernes, atteignant leur puberté, s'engageaient dans les voies différentes où les appelait la Providence. Cette union fut légitime, et par la commune origine des deux peuples, et par la façon dont elle s'accomplit, et par le but auquel elle tendait. Ruthéniens et Polonais étaient Slaves; les deux pays, en se rapprochant, agirent dans la

souveraineté de leur indépendance; il n'y eut violence ni d'un côté ni de l'autre, et la Pologne, en s'assimilant la Lithuanie, prit la dynastie lithuanienne, l'assit sur le trône des Piast et lui demeura fidèle jusque dans ses derniers rejets.

La Pologne et la Lithuanie avaient la même cause, les mêmes intérêts à défendre et les mêmes ennemis à combattre; c'étaient, outre l'ordre Teutonique, les Mogols d'abord, et puis les Turcs. Séparées ou rivales, elles eussent fini par succomber; unies, elles purent résister victorieusement. L'histoire est pleine de la lutte de la Pologne contre les Turcs. La dynastie des Jagellons s'y dévoua. Ce fut la nécessité de rassembler contre les Turcs toutes les forces de l'Europe orientale qui fit donner la couronne de Hongrie à Ladislas, fils de Jagellon, déjà roi de Pologne, et en l'acceptant il déclara ne la prendre que pour mieux combattre les Turcs. Il s'avança en vainqueur jusqu'à Varna; il avait obtenu un traité avantageux quand on le

força à livrer une bataille ¹ ; il la perdit, et le roi de Pologne fut retrouvé le lendemain parmi les morts. Son arrière-neveu, Louis, roi de Hongrie, se fit tuer, lui aussi, en combattant les Turcs, à Mohacs.

Un des plus fiers représentants du génie lithuanien, Witold, le cousin du premier Jagellon, eut toute sa vie la passion de combattre les Mogols. Il alla, entouré d'une foule de seigneurs polonais, jusque sur les bords de la Vorskla (1399), se mesurer avec Ediga, un des plus redoutables lieutenants de Tamerlan.

En s'unissant, c'était donc comme à une destinée providentielle que préludaient la Pologne et la Lithuanie; leur union fut profitable à l'Europe; et si en devenant Polonais, Lithuaniens et Ruthéniens n'avaient pas doublé les forces de la Pologne, la Pologne eût-elle pu

1. Un légat du pape, le cardinal Cesarini, fit rompre le traité en promettant à Ladislas de grands secours, que le pape devait lui envoyer, et qui ne parurent pas (1444).

accomplir sa mission, eût-elle pu lutter contre les Turcs ?

Et maintenant, à quel but tendait la Russie en s'emparant frauduleusement, à la fin du dix-huitième siècle, des provinces orientales de la Pologne ? Assurer les *profits* de l'empire, comme l'écrivait Catherine, et *influer* directement sur l'Europe. Quelle a donc été la mission de la Russie depuis qu'elle est intervenue dans les affaires européennes ? Peut-être celle de tenir la France en échec, après avoir étouffé la vie d'un peuple libre. Mais ni dans l'industrie, ni dans le commerce, ni dans les arts, ni dans la science, ni dans la morale, la Russie n'a contribué aux progrès de notre siècle.

D'après ce que nous avons précédemment exposé, la Pologne avait donc, sur ces trois provinces, la Podolie, la Volhynie, et l'Ukraine un double droit, par les ducs de Halitch d'un côté, et par les ducs de Lithuanie, de l'autre ; et ces droits remontent à 1340 et à 1386. Quant aux grands-ducs de Lithuanie, jamais ils n'a-

vaient eu aucune espèce de lien avec les grands-ducs varègues de Kiev.

Ainsi rien de vague dans l'ancien territoire de la Pologne, rien d'insaisissable dans son histoire. Des étrangers, les Normands varègues, arrivent au neuvième siècle, fondent un État à Kiev, et leur domination s'étend sur toute la partie orientale des pays slaves; à l'époque des Mogols cet État tombe en dissolution, les princes varègues disparaissent, et ces pays slaves viennent alors se réunir à la Pologne, par le fait de mariages et de conquêtes ¹, et aussi, il faut insister sur ce point, en vertu de l'assentiment des populations. La réunion du duché de Halitch à la Pologne fut décidée dans une grande Diète convoquée à Léopol, où les boïars de Halitch siégèrent à côté des palatins polonais;

1. Aucun de ces pays n'avait été conquis par la Pologne; les conquêtes avaient été faites par les Lithuaniens, antérieurement à l'union de la Lithuanie et de la Pologne, et non pas sur les ducs de Moscou, comme on veut souvent le faire croire, mais sur les ducs de Halitch et les Tartares Mogols.

et l'union de la Lithuanie et de la Pologne fut deux fois solennellement confirmée : une première fois à la Diète de Horodlo (1413)¹ ; puis une seconde, à la Diète de Lublin (1569), où les sénateurs et députés de tous les palatinats de Pologne, de Lithuanie et de Russie (Ruthénie) déclarèrent solennellement et à l'unanimité, en vertu d'un mandat spécial des populations qu'ils représentaient, que les deux pays de *Pologne* et de *Lithuanie* ne faisaient qu'un seul et même peuple, les deux États, qu'une seule et même République, une, identique et

1. « Nos Wladislaus, Dei gratia, rex Poloniae, Lithuaniae
« princeps supremus Russiaeque Dominus et Haeres, etc...
« praefatas terras Lithuaniae quas semper cum pleno dominio
« ac jure mero et mixto hactenus habuimus et habemus
« tanquam domini legitimi : baronum, nobilium, boia-
« rorum, voluntate ratihabitione et consensu adhibitis,
« praedicto regno Poloniae iterum incorporamus, invisceramus,
« appropriamus, jungimus, adjungimus, confoederamus,
« et perpetuo annectimus, decernentes ipsas cum
« omnibus earum dominiis omnique jure mero et mixto
« coronae regni Poloniae perpetuis temporibus irrevocabiliter
« et irrefragabiliter semper esse unitas. » Voyez *Volumeina legum regni Poloniae, anno 1413*. Publié à Pétersbourg.

indivisible à perpétuité, gouvernée par un même roi¹.

C'est là un fait remarquable dans l'histoire de Pologne que cet assentiment unanime et constant des populations. C'était du reste une conséquence nécessaire de la forme du Gouvernement polonais. Le roi n'était considéré que comme le chef de la République ; il n'y avait aucun lien monarchique qui unît et retînt le peuple ; son unité ne pouvait résulter que du consentement de la volonté nationale. Il n'y a pas, du reste, de peuple moins conquérant que le peuple polonais, quoiqu'il ait été presque constamment en guerre. Mais la guerre, la Pologne ne l'a faite que pour repousser l'invasion et pour défendre son territoire, contre les Allemands, contre l'ordre Teutonique, contre les Turcs et contre les Moscovites. L'idée de conquête était tellement contraire au

1. Voyez : *Volumina legum regni Poloniæ*, t. II, p. 91. Acte de la confirmation de l'union de la Pologne et de la Lithuanie, art. 4.

génie du peuple polonais, qu'il existait une clause dans sa législation par laquelle le roi ne pouvait garder l'armée sous les armes hors des frontières du royaume, au delà de trois mois ; ce terme passé, les gentilshommes étaient tous libres de quitter le roi et l'armée et de revenir dans leurs foyers. Tous les frais d'une guerre hors frontières étaient à la charge du Trésor royal ; le Trésor de la République ne devait pas y concourir ¹.

Il n'a donc aucune espèce de fondement cet argument favori des Russes modernes qui consiste à prétendre qu'ils ont des droits sur les provinces prises par Catherine II à la Pologne, parce que ces provinces ont été, disent-ils, conquises par la Pologne sur leurs ancêtres. L'examen des faits prouvant la fausseté de ces assertions, on peut répondre aux Russes :

1° Que la conquête constitue, sous certaines

1. *Articuli Henriciani, Volumina legum Poloniæ*, t. II, p. 151.

conditions, un droit reconnu par le code du droit des gens, et qu'une conquête qui remonte au commencement du quatorzième siècle, qui a été validée par l'assentiment des populations, et par une possession effective des pays conquis, pendant plus de quatre siècles (1320 à 1793) est légitime s'il en fut ;

2° Que les provinces conquises par les Jagellons n'ont pas été reconquises par les Russes modernes, mais ravies par l'acte de félonie du partage de la Pologne, félonie inadmissible en droit, quand bien même la Russie eût eu d'anciens titres à faire valoir ;

3° Que les provinces orientales de l'ancienne Pologne, que détiennent les Russes, n'ont pas été conquises par les Polonais, mais par les grands-ducs Jagellons de Lithuanie, avant qu'ils devinssent rois de Pologne ;

4° Que ces provinces n'ont pas été conquises par les ducs de Lithuanie sur les ancêtres des Russes d'aujourd'hui, les ducs de Moscou, qui n'y avaient aucun droit, mais sur les ducs de

Halitch (Galicie) et sur les Tartares Mogols; qu'elles échurent en grande partie à la Pologne et à la Lithuanie par des mariages, et que la plupart des États modernes ne se sont pas constitués autrement;

5° Que les Varègues venus de la Scandinavie étant étrangers aux Slaves, et s'étant établis chez eux par la conquête, les Lithuaniens et les Polonais avaient sur eux l'immense avantage d'être aborigènes; que les princes varègues n'ayant pas su défendre leurs États contre les Mogols, la conquête des grands-ducs de Lithuanie se trouvait par là parfaitement légitimée, et qu'il est difficile de comprendre pourquoi les varègues ayant eu le droit de conquérir ces pays au neuvième siècle, les Lithuaniens n'auraient pas eu le droit de les conquérir à leur tour au treizième et au quatorzième siècle.

6° Que ce fut le duc de Lithuanie, qui à partir de cette époque, porta le titre de duc de Russie, porté auparavant par les ducs de Ha-

litch, et non par les ducs de Moscou, qui ne prirent le titre de souverains de Russie, pour la première fois, que vers 1492.

On peut donc tenir pour certain que les Russes détiennent les anciennes provinces de la Pologne qui ne sont pas comprises dans le petit royaume de 1815, aussi injustement que ce petit royaume lui-même, et que toutes les portions de l'ancienne Pologne ont un droit égal à leur indépendance; et il est impossible de regarder Catherine comme ayant eu des titres dynastiques quelconques à la succession de saint Vladimir, parce qu'elle était Holstein-Gottorp, et nullement de la famille de Ruryk; parce que la couronne des princes de Souzdal et Vladimir qu'elle a portée n'était pas celle des ducs de Kiev, et que les ducs de Souzdal ne pouvaient avoir aucun droit sur les fiefs des ducs de Kiev, le droit féodal ne connaissant pas les liens personnels, mais seulement les liens territoriaux; et enfin parce que les princes de Souzdal et de Moscou n'ont jamais pris posses-

sion des provinces contestées, et que, en eussent-ils pris possession, il y aurait eu interruption de possession depuis plus de cinq siècles du côté des Russes, et possession effective et ininterrompue pendant quatre siècles du côté de la Pologne.

Le traité de Polanow prend ici une grande importance, puisqu'il a été conclu à l'extinction de la race de Ruryk par le premier des Romanof montant sur le trône des anciens ducs de Moscou; et par ce traité le premier Romanof a déclaré qu'il reconnaissait n'avoir aucun droit sur les Ruthénies (ou Russies) possédées *ab antiquo* par la Pologne.

Quant à Alexandre II, le partage de la Pologne effectué par les trois cours copartageantes étant une iniquité flagrante, la détention de la matière même du délit par la couronne impériale de Russie depuis 1772, 93 et 95, ne peut constituer aucun droit, les protestations de la partie lésée n'ayant pas discontinué, le peuple n'ayant pas ratifié son annexion à la Russie.

Il arrive souvent aussi que les Russes emploient cet argument, qu'ils regardent comme victorieux. La masse de la population de nos goubernies occidentales, disent-ils, c'est-à-dire les provinces polonaises que s'est adjudgées Catherine, parle russe : elle est donc russe. L'ancien statut lithuanien, le Code des lois données à la Lithuanie par les Jagellons et encore en usage il y a peu d'années, était rédigé en russe : la Pologne ne peut donc avoir aucun droit sur des pays de langue russe. Cet argument, que les fidèles sujets des tsars ont toujours à la bouche et qu'ils offrent à tout venant, n'est en réalité qu'un pur sophisme. Sous un seul nom on confond deux langues très-distinctes, tellement que les Russes de Moscou, de Pétersbourg et de la vallée du Volga sont incapables de comprendre la langue qui a servi à rédiger le statut lithuanien, et la langue parlée dans les goubernies occidentales de l'empire russe, c'est-à-dire les anciennes provinces polonaises. De ce que ces provinces parlent

une langue que les Russes ne comprennent pas, on ne peut vraiment pas en tirer un argument bien valable en faveur des Russes.

Les Normands, comme nous l'a appris Nestor, en s'établissant à Kiev et dans les pays qui ont formé les provinces orientales de l'ancienne Pologne, apprirent de leurs sujets slaves l'idiome slave en usage sur les bords du Dniéper comme sur les bords de la Vistule. Au douzième siècle les princes normands de la branche cadette de Monomaque, Dolgorouki et son fils, emportèrent avec eux cette langue dans les pays du haut Volga, où ils allèrent s'établir; là ils trouvèrent une population dont la langue était asiatique, que ce soit le finnois ou quelque autre dialecte de la même famille, il n'importe; cette population ne se laissa pénétrer que fort lentement, et après une résistance assez vive, par la civilisation. C'est là, sur les bords de l'Oka, de la Kliasma, et du Volga, au milieu de peuplades finnoises et par suite des rapports continuels que les ducs

et la population de Vladimir et de Moscou eurent avec les Tartares Mogols, pendant un ser-
vage de plus de deux siècles et demi, que se
forma le nouveau rameau de la langue sla-
vonne qui porte aujourd'hui le nom officiel de
russe. On y reconnaît l'empreinte évidente de
l'influence asiatique ou finnoise. On retrouve,
surtout dans la langue usuelle du peuple, un
grand nombre de mots finnois. L'emploi des
voyelles domine dans la langue russe (mosco-
vite), les consonnes sont toutes adoucies,
mouillées, et c'est, comme on le sait, un des
caractères des langues asiatiques. La langue
russe ne manque pas de qualités qui lui sont pro-
pres, mais elle a, dans la prononciation surtout,
le cachet des langues du nord de l'Asie; c'est
peut-être même de là que lui vient le charme
qui la distingue, cette douceur, ce moelleux
des sons qui semble à l'oreille une continuelle
caresse. Son alphabet lui a été donné par
Pierre le Grand; ses monuments écrits ne re-
montent pas au delà du dix-septième siècle.

Ainsi le russe moderne n'est autre chose que la langue slavonne partie des bords du Dniéper, qui, ayant été se corrompre ou se modifier, si l'on veut, sur les bords du Volga, au milieu des populations de langue asiatique, est devenue un dialecte distinct, a pris rang de langue par ordre de Pierre le Grand, et doit son importance au succès de la politique russe au dix-huitième siècle. Pendant ce temps, restait intacte dans les provinces orientales de la Pologne historique, la langue slavonne telle que Ruryk et Igor l'y avaient trouvée, et telle que l'avaient parlée leurs successeurs. Les grands ducs lithuaniens, les Jagellons, ducs de Russie, à partir du commencement du quatorzième siècle, apprirent cette langue russe, la parlèrent, s'en servirent pour donner des lois à leurs peuples, et elle fut souvent en usage à la cour de Pologne, à dater du mariage de Jagellon avec Hedvige. Mais qu'on ne s'y trompe pas, cette langue-là n'est nullement celle des Russes modernes et n'a aucun des caractères que nous

venons de signaler, et qui distinguent le dialecte russe moderne ou moscovite, des autres langues slaves, et ne peut les avoir puisqu'elle lui est de beaucoup antérieure. L'héritage de la langue de saint Vladimir, ce sont les Jagellons qui l'ont recueilli, et il est à remarquer que la langue des conquérants normands n'eut sur la langue slave aucune espèce d'influence, et qu'on ne pourrait retrouver le moindre élément scandinave dans la langue de ces pays de l'orient de notre Europe, qui furent soumis pendant une partie du moyen âge à la conquête des aventuriers normands amenés par Ruryk.

Il existe donc actuellement deux langues très-distinctes, que l'on confond à dessein sous un même nom, et que l'on appelle russes toutes deux, bien qu'elles appartiennent philologiquement et historiquement à deux genres ou sous-genres très-différents. On sait les erreurs sans fin qu'entraînent, dans toutes les sciences, une classification et une nomen-

clature défectueuses; et ici la fraude que veulent pratiquer les Russes modernes est manifeste; en ne donnant qu'un seul nom à deux langues différentes, en voulant nous persuader qu'on ne parle qu'une même langue sur les bords du Dniéper et du Dniester, et sur les rives du Volga, ils cherchent à établir une unité qui n'existe pas, et réclament pour leur nationalité toutes les populations parlant soi-disant la même langue. A ce compte, on parlerait russe en Autriche, car la population des campagnes, dans une partie de la Hongrie et en Galicie, parle la même langue que les paysans des bords du Dniéper et du Dniester.

Aussi les historiens et les philologues voulant échapper au sophisme officiel de la chancellerie de Pétersbourg, reconnaissant deux langues distinctes sous une même dénomination, et ne pouvant obliger la langue des tsars à quitter le nom de l'ancienne langue russe, qu'elle s'était adjudé, en ont été réduits à cet expédient d'adopter la forme latine du mot

Russe, le mot Ruthénien ¹, pour désigner la langue russe que l'on ne parle pas, et que l'on n'a jamais parlée à Pétersbourg et à Moscou. Tous les chroniqueurs, en parlant des ducs de Kiev, ensuite des ducs de Halitch, et des Jagellons disent indistinctement « *dux Russorum* ou *Ruthenorum*; » quand il s'agit des princes du Volga, c'est toujours « *dux Moscorum*. » On en a été réduit au même expé-

1. Il n'y a pas de confusion possible dans les langues slaves; la Russie des Varègues, la Ruthénie, s'appelle Rus, la Russie de Pierre-le-Grand, Rossia. Cette distinction entre des noms qui se ressemblent n'est pas une subtilité de discussion, mais a une importance dont on se rend compte facilement. Les Français, par exemple, ne sont pas les Francs, et prendre ces deux noms pour synonymes en histoire, ce serait s'exposer à bien des erreurs. Ainsi de ce que la confédération des Francs a séjourné longtemps sur la rive droite du Rhin, il ne s'ensuit pas que le pays de la rive droite du Rhin soit français. Pareillement de ce qu'il a existé au moyen âge un État appelé *Rus*, on ne peut conclure que la Rossia moderne ait des droits sur l'ancienne Rus. — L'épithète de *grande* donnée à la Russie du Nord ne prouve rien non plus. On serait bien étonné en France d'entendre dire que l'Angleterre, parce qu'elle s'appelle Grande-Bretagne, a des droits à faire valoir sur notre Bretagne et éprouve le besoin de s'en emparer pour compléter sa nationalité.

dient en histoire et en géographie. Pour distinguer l'ancien duché de Russie, dont Kiev était la ville principale, de la Moscovie, qui s'est tout d'un coup appelée l'empire Russe ¹, on dit la Ruthénie.

1. C'est un fait singulier, et qu'il ne faut pas laisser dans l'oubli, que ce changement de nom subit et sans cause apparente. On a vu souvent des peuples conquis changer de nom et prendre celui de leurs conquérants, mais jamais encore un État changer son nom d'avance pour justifier la conquête des pays qu'il convoitait. On peut se demander ce que les Russes ont fait d'un État *sui generis* parfaitement défini, ayant des principes politiques qui lui étaient propres, et connu depuis son origine et pendant des siècles sous le nom de Moscovie. Aux seizième et dix-septième siècles, il y avait une Moscovie et des ducs de Moscou; et puis tout d'un coup, à la fin du dix-septième siècle, les ducs de Moscou disparaissent, et il se trouve en Europe un empire de Russie et des empereurs russes, et ces empereurs prétendent, de par leur nouveau nom, avoir des droits sur les pays que les ducs de Moscou n'avaient jamais possédés. Qu'étaient les anciens Russes ou Ruthéniens? des Slaves gouvernés par des Normands. Que sont les Moscovites ou Russes modernes? leur langue est un dialecte slave légèrement modifié par des influences asiatiques; leur sang est un mélange de sang finnois, slave et normand; les princes qui les gouvernent sont de famille allemande, et un grand nombre d'Allemands occupent des postes dans leur immense bureaucratie; leurs principes politiques leur viennent des Mogols: c'est le culte de l'autocratie, le tsarisme. Être les sujets d'un immense empire et voir le reste

La distinction philologique que nous venons de chercher à établir a une importance dont il faut tenir compte; et qu'on ne dise pas : Qu'importe, après tout? le ruthénien et le russe, ce sont toujours les deux idiomes d'une même langue, de la langue slave; car il y a un troisième idiome slave qui se rapproche beaucoup plus du ruthénien que l'idiome russe ou moscovite, c'est l'idiome slavo-polonais, parlé et écrit bien avant que l'idiome russe en usage aujourd'hui à Pétersbourg fût formé, et possédant d'anciens monuments historiques, tandis que le nouvel idiome russe en manque complètement; et l'on peut y trouver une preuve de plus à l'appui de cette vérité, que c'est l'unité slave, rompue par l'arrivée des

du monde opprimé par cet empire, a bien plus de charmes pour les Russes que d'être citoyens et libres dans un pays qui ne serait pas l'épouvante de l'Europe. Les Russes se sacrifient avec bonheur à la toute-puissance de leurs tsars. Si ces idées ne sont pas celles d'un parti libéral qui s'est formé depuis quelques années en Russie, elles paraissent avoir été jusqu'ici celles de la masse de la nation.

Normands, qui s'est reformée par l'union de la Lithuanie et Ruthénie à la Pologne. C'est sa reconstitution, que nous appelons de tous nos vœux.

Nous venons de le faire remarquer tout à l'heure, et nous insistons à dessein sur ce fait, parce qu'il nous semble n'avoir pas été suffisamment apprécié par les historiens, qu'aux treizième et quatorzième siècles, les pays ruthéniens désagrégés, n'ayant du reste aucun lien politique avec la Moscovie, qui était entièrement sous le joug des Mogols, et se dépouillant peu à peu de l'élément étranger, de l'élément varègue, dont l'influence ne laissa pas plus de trace sur leur nationalité, que celle des Normands sur la nationalité italienne, au midi de la péninsule, trouvèrent à l'occident, à Halitch d'abord, puis en Lithuanie, un point d'appui contre les Mogols, et allèrent ensuite s'incorporer à la Pologne, pour ne faire qu'un seul État, et cela au moment même où l'apparition de Tamerlan et le sac de Moscou en 1382, parais-

saient rendre plus redoutables que jamais les invasions mogoles.

Cette grande unification des pays slaves, du Dniéper à l'Oder, vers la fin du quatorzième siècle, n'est donc autre chose qu'un mouvement national, une réaction décisive contre les tsars Mogols; l'unité slavo-polonaise est rompue à la fin du dix-huitième siècle, par la tsarine Catherine II, et les premières années du dix-neuvième voient les cosaques faire leur entrée à Paris.

Le système historique inventé et exploité par les Russes jusqu'ici, prétendait établir un droit dynastique imaginaire qu'auraient eu les ducs de Moscou et leurs successeurs, les Romanof et les Holstein-Gottorp, sur tout ce qui avait appartenu à des princes quelconques de la famille de Ruryk, qui s'était multipliée à l'infini; nous venons de prouver par l'examen des faits la fausseté d'une pareille prétention; mais à présent on paraît changer de sys-

tème. On a beaucoup parlé en Europe, depuis quelques années, de la cause des nationalités ; les Russes, qui ne sont jamais les derniers à suivre la mode, se sont faits aussitôt les défenseurs rétroactifs des nationalités, et l'on cherche à nous prouver maintenant, dans de précieuses dissertations, que depuis le jour où le fils du premier prince de Souzdal, Boholubski, est venu mettre à feu et à sang Kiev, la cité sainte des Russes, le berceau de l'empire varègue, les Russes n'ont eu rien de plus cher que le droit des nationalités : c'est au nom de ce droit, sans doute, qu'ils ont marché contre les villes ruthènes avec les armées des Mogols et les ont aidés à assiéger Smolensk¹ ; qu'Ivan III et Ivan IV ont noyé dans le sang de leurs habitants les malheureuses villes slaves de Pskof et de Novogrod, cet autre berceau de l'em-

1. En 1340, sous Ivan Kalita, grand-duc de Moscou.
• Tout semblait annoncer que les troupes coalisées des Mogols et des princes russes allaient anéantir d'un seul coup la puissance de Smolensk. » *Kar.*, t. IV, p. 298.

pire depuis deux ans; que Repnin, par les ordres de sa maîtresse, fit faire des massacres de Polonais en Ukraine ¹; et c'est pour la cause des nationalités, enfin, qu'ils ont livré la Pologne à la Prusse et à l'Autriche, qu'ils lui ont enlevé toutes ses provinces orientales à la fin du siècle dernier, et Varsovie en 1815, afin

1. Un des crimes que Catherine reprochait aux Polonais était de protéger la religion juive. « Ces Polonais, dit-elle dans son manifeste, protégeant la mauvaise croyance des juifs impies, » elle ordonna à ses troupes « d'entrer dans les terres de Pologne, » fit amener en Ukraine les cosaques du Don, « pour extirper et abattre tous les Polonais.... Nous ordonnons qu'en traversant la Pologne, l'on extirpe leur nom et que leur mémoire soit anéantie pour la postérité. » Mais dans le même manifeste, elle défendait, sous les peines les plus rigoureuses, de molester ou d'inquiéter les marchands turcs: « Nous voulons même qu'ils aient tous les secours qu'on peut requérir de voisins amis. » Ainsi, tolérer la religion juive est un crime digne de mort; mais protéger les Turcs?...

Les violences inouïes et incessantes qu'ont eu à supporter les provinces orientales de l'ancienne Pologne expliquent pourquoi la vie nationale polonaise ne s'y manifestait pas, jusqu'ici, avec la même intensité que dans les provinces occidentales, qui n'ont pas été aussi complètement abandonnées de l'Europe. On prétend que la noblesse seule est polonaise dans ces provinces: sans aborder ici cette question, je rappellerai seule-

de faire rentrer au giron de la patrie moscovite des peuples infortunés, orphelins depuis quatre siècles, les allaiter du doux breuvage de l'autocratie, et leur faire goûter les paternelles caresses du knout. Le partage de la Pologne fait et justifié au nom des nationalités, ce n'est qu'une monstrueuse bouffonnerie ! On

ment qu'il ne faut pas entendre par là, comme le voudraient les Russes, la haute aristocratie qui possède les terres; la plupart des nobles cultivent eux-mêmes leur champ, mènent la charrue, sont pauvres. Il y a un grand nombre de villages dont tous les paysans sont nobles; l'empereur Nicolas rendit, en 1831, à la suite de l'insurrection, un oukase contre « cette petite noblesse sans habitation fixe et sans fortune qui s'était montrée particulièrement hostile dans les criminelles révoltes.... » Cette petite noblesse fut convertie en paysans libres divisés en deux catégories : 1° ceux qui n'ont aucune possession et servent chez la haute noblesse; 2° ceux qui ont quelque bien et payent la corvée des terres domaniales et autres. Voir les deux pièces suivantes dans le *Recueil d'Angeberg*.

I. Manifeste de Catherine II, autorisant en Ukraine les massacres de la noblesse polonaise, des prêtres catholiques et des juifs polonais, dans l'intérêt de l'humanité, comme s'énonce Repnine dans un acte précédent (9/20 juin 1768, page 61.)

II. Oukase du tsar Nicolas I^{er}, relatif à l'anéantissement de la petite noblesse polonaise en Lithuanie et dans les Ruthénies. (19/31 octobre, page 881.)

dira bientôt que Catherine a partagé la Pologne pour une idée!

Mais que faisaient les grands-ducs de Moscou pendant que les peuples slaves s'unissaient, dans une union fraternelle, sous le sceptre constitutionnel des grands-ducs de Lithuanie et de Russie, les Jagellons, élus roi de Pologne, et s'y abreuvaient de libertés? Ils continuaient à se courber sous le joug des Mogols; ils recevaient d'eux l'investiture de leur duché! « Un seul mot des Khans, dit Karamzin, suffisait pour faire tomber dans la Horde la tête de nos princes¹. » L'impôt onéreux qu'ils levaient au nom du tsar mogol sur leurs propres sujets, ils étaient obligés d'aller eux-même le présenter à la Horde. « Le grand-duc, dit M. Filon dans son *Histoire de l'Europe au seizième siècle*², conduisait le tribut à pied devant le représentant de la *Horde d'or*; il se prosternait devant lui; il lui présentait une coupe pleine

1. *Karamsin*, t. IV, p. 269. — 2. T. I, p. 19.

de lait ; et, ce qui est un excès d'ignominie à peine croyable, s'il en tombait quelques gouttes sur le cou du cheval de l'envoyé tartare, le grand-duc était obligé d'y appliquer les lèvres ¹. »

Tels furent les débuts des empereurs de Russie.

Ce fut au quinzième siècle seulement que les grands-ducs de Moscou parvinrent à secouer le joug des Tartares mogols, qui avait pesé sur eux pendant plus de deux cents ans ; ils sortirent de cette longue oppression imbus du génie tartare, ils sortirent autocrates de leur servitude ; au camp de la Horde ils avaient appris le plus abject servilisme ², et en même temps la plus

1. « S'il s'en répandait quelques gouttes sur les crins du cheval du Tartare, il était convenu que le prince russe le lécherait avec la langue ; il fallait aussi qu'il fit étendre une fourrure de martes zibelines sous les pieds de celui qui lisait les lettres du Khan ; il devait avec toute sa cour en entendre la lecture à genoux, et ne pouvait désobéir aux ordres du Khan, lui eût-il commandé de faire la guerre aux chrétiens mêmes. » (*Histoire de Pologne*, par Solignac, t. II, p. 377.)

2. Karamsin dit en parlant de Siméon, grand-duc de

cruelle tyrannie, et comme ministres des khans tartares, avaient habitué leurs sujets moscovites à leur obéir aveuglément et à tout supporter. Les Tartares mogols disparurent, mais l'habitude de l'obéissance absolue demeura, et les grands-ducs de Moscou se mirent à commander en leur propre nom à la manière des Tartares; ils prirent le titre de tsars, ce nom terrible qui, pendant plus de deux siècles, avait été l'effroi de leurs sujets et que les Slaves donnaient aux khans mogols ¹. Il ne resta plus rien alors de l'ancienne Russie. Sur les bords du Dniéper, le peuple prenait une part assez active au gouvernement et les affaires importantes se réglaient le plus souvent dans l'assemblée des citoyens : sur les bords du Volga, ce fut le despotisme qui seul décida de tout. La loi en vigueur dans la Ruthénie était la loi normande,

Moscou : « Il poussait jusqu'à la bassesse la flatterie envers le Khan et commandait aux princes russes avec une fierté qui lui mérita le nom de Superbe. » (*Kar.*, t. IV, p. 315.)

1. Les ducs de Russie (Ruthénie) n'avaient jamais, comme nous l'avons déjà dit, porté que le titre de kniaz.

loi douce, n'admettant guère que des peines pécuniaires. En Moscovie, les châtimens devinrent terribles; pour certains crimes les coupables étaient enterrés vivants, leur tête seule sortait de terre et on les laissait lentement mourir dans cet affreux supplice.

Karamsin dit que les anciens Russes libres étaient trop fiers pour supporter des châtimens corporels; en Moscovie, on frappait les boïars comme des esclaves. « Ce fut alors, dit l'historiographe russe, que Moscou vit pour la première fois un supplice inconnu à nos ancêtres. A dater de cette époque, l'on commença à donner le knout aux personnes mêmes de la plus haute distinction accusées de quelque crime contre l'État: et c'est aux Mogols que nous devons l'introduction d'un châtiment si avilissant pour l'humanité ¹. »

Au moment de leur délivrance, au quinzième siècle, les ducs de Moscou ne possé-

1. *Kar.*, t. V, p. 430.

daient pas une lieue de l'ancien territoire slave, et leur domination s'étendait uniquement sur les pays finnois-russes, et sur les débris de la Grande Horde des Tartares, qui avait été détruite; ce furent les Tartares qui firent la principale force de leurs armées; ce fut avec des Tartares qu'ils se jetèrent au quinzième siècle sur les provinces orientales de la Pologne pour les ravager, avec des Tartares qu'ils vinrent soi-disant rendre à ces provinces la nationalité russe. Toutes leurs richesses, les ducs de Moscou les tenaient des Tartares Mogols. « Il est curieux de remarquer, dit Karamsin, que le joug des Tartares servit à grossir le trésor des grands princes » (des ducs de Moscou) ¹. C'est qu'en parcourant leurs propres provinces pour lever sur leurs sujets, l'impôt déjà si lourd qu'il fallait payer aux Mogols, ils le doublaient, afin d'en garder la moitié pour eux, et comme on croyait que le

1. *Kar.*, t. V, p. 457.

chiffre exorbitant de l'impôt avait été fixé par les Mogols, personne n'osait résister. L'ancien système ruthénien était la division de l'État entre les princes apanagés. Les ducs de Moscou trouvèrent le système de l'unité préférable ; et comme ils étaient les plus forts, ils dépouillèrent les princes leurs voisins et leurs parents ¹, en les faisant périr, et souvent de la manière la plus cruelle. Ainsi dans la Moscovie, rien qui rappelle aucun des caractères de l'ancienne Russie ; la Moscovie doit tout aux Tartares ; elle a trouvé son type et son modèle dans la Horde des Mogols. Croit-on que nous nous laissions aller à l'exagération ? Qu'on veuille bien écouter Karamsin : « L'ancien ordre de l'État fut changé, dit l'historien officiel de l'empire russe ; tout ce qui pouvait rappeler les anciens droits dont avaient joui les citoyens fut restreint et disparut. Les princes (les ducs de Moscou), qui à la Horde rampaient

1. Les princes de Tver, de Rezan, etc.

aux pieds des Khans, en revenaient pour exercer le pouvoir tyrannique qu'ils recevaient de ces chefs suprêmes ; dans aucune ville, à l'exception de Pskof et de Novogrod, on n'entendit plus la cloche du Vetché ou assemblée du peuple, cette voix du suprême pouvoir national, souvent séditieuse, mais toujours chère aux descendants des slaves russes. Les droits de nos anciennes cités n'étaient plus l'apanage des villes modernes, et Moscou, Tver, qui s'élevèrent sous les Mogols, ne purent en jouir¹. »

Karamsin dit ailleurs sous ce titre², *Suites de notre asservissement* : « Nous remarquerons qu'avec plusieurs autres sentiments élevés, qui jadis avaient fait la base de notre caractère, on vit s'affaiblir en nous le courage, alimenté surtout par l'orgueil national ; tandis qu'autrefois nos princes n'avaient connu d'autres lois que leur épée, ils recouraient alors aux plus lâches

1. *Kar.*, t. V, p. 451. — 2. *T. V*, p. 447-450.

artifices, aux plus viles dénonciations. Les marchands, et jusqu'aux vagabonds mogols, se conduisaient à notre égard comme avec des esclaves. Quelle devait être la suite naturelle de cet état de choses? L'abaissement moral du peuple. L'orgueil national s'anéantit parmi les Russes; ils eurent recours aux artifices, qui suppléent à la force chez des hommes condamnés à une obéissance servile. Dmitri institua la peine de mort comme le seul moyen d'épouvanter le crime. Dès le quatorzième siècle, la potence était déjà le supplice réservé aux voleurs. Ce fut le joug des Tartares qui introduisit parmi nous les punitions corporelles : si nous avons vu des crimes dans notre histoire ancienne, les temps dont nous parlons nous présentent des traits bien plus forts de la férocité des princes et du peuple; car, en s'emparant des âmes, le sentiment de l'oppression, la crainte, la haine impriment aux mœurs un caractère sombre et farouche. Les circonstances servent toujours à expliquer les qualités morales d'un

peuple. Cependant, comme l'effet dure souvent plus longtemps que la cause, les petits-fils, bien que vivant dans d'autres circonstances, ont quelques restes des vertus ou des vices de leurs aïeux, et il se pourrait même que le caractère actuel des Russes conservât quelques-unes des taches dont l'a souillé la barbarie des Mogols. »

Les trois premiers tsars moscovites indépendants, Ivan III, Basili et Ivan IV, furent des monstres de perfidie et de cruauté; les deux Ivan tuèrent leurs fils de leurs propres mains. Ivan III fut le premier qui se fit appeler tsar; Ivan IV fut surnommé le Terrible. Il n'y a pas d'horreurs qu'il ne commît; il fit périr ses sujets par milliers, sans autre motif que son bon plaisir, inventa des supplices extraordinaires, exerça de ses mains le métier de bourreau, comme plus tard Pierre le Grand. Sous son règne, il y eut sept grandes persécutions. Il fit dévorer un archevêque par des chiens; les députés d'une ville s'étant présentés devant

lui, il ordonna à ses serviteurs de verser de l'esprit-de-vin sur leurs barbes et leurs chevelures, y fit mettre le feu et prit grand plaisir à les voir flamber. Il était alors tout jeune; ce furent je crois ses débuts. Les Boïars moscovites qu'il faisait empaler mouraient en s'écriant : « Grand Dieu, protège le tsar! » « Car, dit Karamsin, ils regardaient le pouvoir souverain comme celui de Dieu même ¹. »

Les atrocités commises par Ivan IV ne sont pas seulement le fait d'une nature sauvage et d'un caractère sanguinaire; le Néron moscovite fut un grand politique; c'était tout un système de gouvernement qu'il inaugurait : faire adorer le tsar comme un représentant de Dieu sur la terre et régner par l'épouvante : la terreur devint l'âme de la Russie.

Un des Boïars d'Ivan avait échappé par la fuite à ses persécutions; Ivan IV lui écrivait : « Pourquoi, malheureux, veux-tu perdre ton

1. *Kar.*, t. IX, p. 208.

âme comme un traître en sauvant par la fuite un corps périssable? Si tu es vraiment juste et vertueux, comme tu le prétends, pourquoi n'avoir pas voulu mourir par les ordres de ton maître et mériter ainsi la couronne du martyr? heureux celui à qui la mort peut procurer le salut de l'âme! » Cette même pensée, que c'est une action sainte de périr innocent sur un échafaud, si tel est le bon plaisir du maître, et par dévouement au despotisme, elle existe encore aujourd'hui chez les Russes. Voici ce que dit Karamsin, après avoir raconté en détail dans le septième volume de son histoire les cruautés d'Ivan. Karamsin écrivait il y a quelques années, et son livre eut le plus grand succès auprès de ses compatriotes : « Parmi les nombreuses et cruelles épreuves accumulées par le destin sur la Russie, après les calamités du système féodal, soustraite à peine au joug des Mogols, elle avait dû se voir encore la proie d'un tyran! Elle le supporta et conserva l'amour de l'autocratie, persuadée que Dieu lui-

même envoyait parmi les hommes la peste, les tremblements de terre et les tyrans. Au lieu de briser entre les mains d'Ivan le sceptre de fer dont il l'accablait, elle se soumit au destructeur pendant vingt-quatre années, sans autre soutien que la prière et la patience, afin d'obtenir dans des temps plus heureux Pierre le Grand et Catherine II. *Comme les Grecs aux Thermopyles*, d'humbles et généreux martyrs périssaient sur les échafauds pour la patrie, la religion et la foi jurée, sans concevoir même l'idée de la révolte¹. »

Nous n'avons pas rappelé les atrocités commises par Ivan IV dans le seul but d'évoquer contre la mémoire des anciens tsars une légitime indignation. Toutes ces horreurs appartiennent à un triste passé et ne sont plus de notre temps.

L'Empereur Alexandre II ne ressemble en rien à Ivan. On dit même qu'il est naturelle-

1. *Histoire de l'empire de Russie*, par Karamsin, t. IX, p. 557.

ment bon ; et pourtant quelles ne sont pas les cruautés que commettent aujourd'hui les Russes en Pologne ! Mais pour bien comprendre la Russie moderne, il est nécessaire de l'étudier à ses débuts et de connaître les règnes des deux Ivan, parce qu'ils sont comme l'exorde de l'histoire de la Russie, et contiennent en germe tout l'avenir de l'empire russe.

Ivan III épousa une nièce du dernier empereur d'Orient, Paléologue ; il prit pour ses armes l'aigle à deux têtes des empereurs grecs, et jeta la première base du pouvoir spirituel des tsars¹. Ivan IV prétendait descendre de César Auguste. Il fonda l'autocratie. Il disait que lui et l'empereur des Turcs étaient au-dessus de tous les monarques de l'Europe. Il détruisit la ville de Novogrod. Ce fut la première conquête des Moscovites vers l'Occident, le premier pas des tsars vers l'Europe.

1. *Karamsin*, VI, p. 253.

C'est à Novogrod, comme on le sait, que s'étaient d'abord arrêtés les Varègues. Cette ville fut longtemps gouvernée par des princes de la famille de Ruryk, et recouvra ensuite son indépendance. Riche, peuplée, florissante, son commerce s'étendait au loin. Elle faisait partie de la Hanse, c'était une ville libre; ce titre suffisait pour attirer la colère d'Ivan. Il marcha à la tête d'une armée contre Novogrod, prépara sa victoire par d'incroyables perfidies qu'il serait trop long de raconter, et les horreurs commises à Novogrod sous sa direction dépassent toute idée. Il suffira de dire qu'après avoir massacré toute la population, hommes, femmes et enfants, il fit aussi venir le bétail et le fit tuer sous ses yeux. Novogrod, disent aujourd'hui les Russes, est le berceau de la Russie. Ils eurent l'idée ingénieuse d'y célébrer l'année dernière le millième anniversaire de la fondation de leur empire. Novogrod, si puissante dans le moyen âge, n'est plus qu'une ville sans importance,

peu connue de l'Europe¹. Les premiers tsars l'ont à tout jamais ruinée.

Il faut qu'on le sache bien, la question polonaise n'est pas seulement une question de nationalité; c'est plus encore : c'est la révolte de la conscience humaine contre la violation de tout ce qu'il y a de plus sacré en ce monde. Les Russes ne pourraient avoir raison de la Pologne qu'en la traitant comme Ivan IV a traité la ville libre de Novogrod; mais l'énergique résistance des insurgés, et bientôt, espérons-le, l'intervention de l'Europe, ne le permettront pas.

Entre le génie russe et le génie du peuple polonais, il y a une antipathie que rien ne pourra vaincre; ce sont les deux extrêmes. Ce qui domine chez les Polonais et chez tous les Slaves depuis les temps les plus reculés comme de nos jours, sur les bords de la Vistule, comme chez les Serbes et au Monténégro, c'est l'amour

1. L'ancienne ville de Novogrod, non loin du lac Ilmen, ne doit pas être confondue avec Nijni-Novgorod, à l'est de Moscou.

des libertés politiques. Les anciens Slaves n'étaient qu'une agglomération de communautés agricoles qui se régissaient elles-mêmes. La théorie philosophique de l'État a primé de bonne heure, sur les bords de la Vistule, l'idée du droit monarchique. On sait qu'en Pologne l'égalité politique fut poussée jusqu'à ses dernières limites. Ce qui domine, au contraire, dans le caractère du peuple moscovite, c'est l'obéissance passive, la résignation absolue à tous les ordres du pouvoir, quels qu'ils soient, l'anéantissement du citoyen et de l'individu. Cette soumission aveugle à l'autorité, ce culte de la tyrannie, ne sont-ils pas la meilleure preuve que les Russes modernes ou moscovites ne sont pas Slaves, ou que du moins les Ruthéniens qui se sont répandus sur les bords du Volga ont cessé d'être Slaves, en se mélangeant à des peuples de race différente, en subissant, sous l'implacable domination des Mogols, une longue servitude de deux siècles?

Toute fusion entre les Russes et les Polonais est donc une idée qu'il faut repousser bien loin; c'est une chimère dont l'Europe, fatiguée des convulsions périodiques de la Pologne, voudrait se bercer, mais dont la réalisation est impossible et le sera toujours, tant qu'il y aura des Polonais sur les terres où ont régné les Jagellons. Ce n'est pas comme Polonais seulement et pour leur nationalité que les Polonais luttent contre la Russie : c'est comme hommes et pour défendre les droits de toute créature faite à l'image de Dieu; c'est pour échapper au tsarisme. Nous avons déjà beaucoup cité Karamsin, et c'est à dessein que nous ne nous sommes appuyé de l'autorité d'aucun autre historien, polonais ou étranger, afin qu'on ne pût nous accuser de partialité. Nous allons encore citer quelques lignes de lui, ce seront les dernières : elles expliqueront mieux que nous ne saurions le faire ce que c'est que l'autocratie moscovite, le tsarisme. Voici ce qu'il dit en parlant d'Ivan IV,

le terrible destructeur de son peuple : « Ayant enfin pénétré le secret de l'autocratie, Ivan devint comme un dieu terrestre aux yeux des Russes, qui commencèrent dès lors à étonner les autres nations par leur aveugle soumission à la volonté de leur souverain. » Dès que Karamsin eut publié son histoire, Alexandre I^{er}, comme récompense, le fit nommer conseiller d'État.

Un empereur russe, d'ailleurs, fût-il l'équité en personne, ne pourrait concilier ce qu'exige de lui son peuple avec la réparation que demande la Pologne. C'est une plaisanterie que de prétendre qu'il soit indifférent à la puissance de la Russie de posséder ou non la Pologne. Les Russes ont toujours l'espoir de la soumettre en l'écrasant. Pour eux, renoncer à la Pologne, c'est renoncer à Constantinople, c'est renoncer à l'Europe, c'est être refoulé du côté de l'Asie. C'est peut-être en Asie, du reste, que la Providence appelle la Russie : il y aurait de ce côté, pour elle, une

grande mission civilisatrice à accomplir. Mais pour que les Russes le comprennent, il faudra qu'ils y soient forcés; et jamais ils ne renoncèrent de leur plein gré aux traditions de la politique de Pierre le Grand et de Catherine.

Il n'y a donc pas de transactions possibles entre la Pologne et la Russie; mieux vaut voir les choses telles qu'elles sont, et aborder les questions franchement, quelque redoutables qu'elles puissent paraître, que de se laisser tromper par de dangereuses illusions. Nous sommes, du reste, profondément convaincu qu'il y a dans la vérité elle-même des solutions inattendues, et que la justice réserve des surprises providentielles à ceux qui ont en elle une foi sincère.

Toutes les concessions que l'empereur de Russie pourra faire à la Pologne, tous les semblants de constitutions dont il dotera quelques parties de l'ancien domaine polonais ne serviront de rien, et la question restera toujours la

même. Les Polonais n'accepteront de compromis que s'ils ne peuvent recouvrer le tout qui leur appartient. L'épuisement amènera peut-être quelques instants de répit, mais la lutte recommencera toujours. Les Polonais, du reste, le disent eux-mêmes assez haut pour qu'on puisse les en croire ; dans les concessions qui leur seront faites, ils ne chercheront que de nouvelles armes pour combattre ; et par là ils ne se montreront pas ingrats, ils ne seront que conséquents avec eux-mêmes et fidèles à leurs droits. Si l'on nous prend tout notre bien, nous tiendrons-nous pour satisfaits, si celui qui nous a dépouillés nous en restitue le tiers ou le quart ? si un homme nous frappe et nous terrasse, mais sans nous tuer tout à fait, loin de le bénir pour le peu de vie qu'il nous aura laissé, ne le maudirons-nous pas pour le mal qu'il nous aura fait ?

On parle souvent des excitations que la Pologne reçoit d'amis imprudents. Mais nous ne pouvons pourtant pas dire que le droit ne soit

pas le droit ! Ce n'est, au reste, qu'un prétexte dont on se sert pour faire taire les voix sympathiques qui veulent s'élever en faveur de cette nation généreuse.

Les Polonais ont engagé deux duels à la fois, l'un contre la Russie, qu'ils voudraient vaincre, l'autre contre l'Europe, qu'ils voudraient émouvoir. Ils veulent nous lasser de la vue de leurs souffrances : qui se fatiguera plus tôt, eux de mourir ou nous de rester témoins impassibles de leur martyre ? Mais c'est bien mal les connaître que de croire qu'ils aient besoin d'être excités. Ils savent ce que valent les sympathies de ceux qui ne peuvent rien, et savent par cœur le commencement de tout discours officiel sur la Pologne ; ils en savent aussi la fin. On vient du reste, il nous semble, de faire une épreuve décisive. Il est impossible d'avoir été, pendant les deux dernières années, plus officiellement découragés que ne l'ont été les Polonais : et pourtant ils se sont fait massacrer dans les rues de Varsovie, et depuis

trois mois ont déclaré la guerre à toutes les armées de la Russie. Croit-on qu'ils soient assez naïfs pour courir à une mort certaine sur des articles de journaux ou sur le discours d'un orateur de l'opposition? Mais n'y a-t-il pas aussi une certaine manière de ne pas encourager les Polonais qui encourage la Russie à les massacrer?

C'est en eux-mêmes que les Polonais trouvent des excitations, et dans la justice de leur propre cause; ils en trouvent aussi dans les mille voix de la conscience européenne, qui leur répètent sans cesse que le partage de leur patrie est une iniquité! Tout ministre qui commence son discours aux chambres en proclamant que les Polonais ont les sympathies de tous les honnêtes gens et de justes droits à faire valoir, les excite bien plus, quelle que soit la conclusion de son discours, à courir aux armes, que ne peuvent le faire les plus belliqueux articles des volontaires de la presse. Tout

homme de cœur, si vous lui dites qu'il a le droit pour lui, luttera, même sans espoir, contre la violence qui l'opprime, sans vous demander s'il peut compter sur votre appui : et qui osera jamais dire que le droit est du côté des Russes? Les Polonais se font tuer pour une idée, et cette idée s'appelle Patrie; car il y a pour les nations comme pour les hommes, le point d'honneur, il y a cette protestation de la faiblesse humaine contre la violence, cette sainte révolte de l'âme contre la force brutale, les combats sans espoir de vaincre, le martyr.

Des excitations! les Polonais en trouvent dès qu'ils mettent le pied sur le sol d'une nation indépendante; le bonheur d'autrui leur fait regretter le bonheur qu'ils ont perdu; ils envient le soldat qui peut aller se faire tuer à l'ombre de son drapeau; ils envient le père de famille qui peut vivre et mourir paisible auprès de ceux qu'il aime et sur le sol qui l'a vu naître; ils envient le plus humble des ci-

toyens, qui peut s'intéresser au progrès de son village. Des excitations! les Polonais en trouvent dans tous les livres où il est parlé de droit, de justice, de patrie, d'honneur national; ils en trouvent encore dans ces quelques mots : « La Pologne cette sœur de la France ¹ », écrits par le prince Louis et publiés par l'empereur des Français : peuvent-ils croire que la France laisse éternellement égorger sa sœur? Il y a des voix, il est vrai, pour leur envoyer cette triste réponse : « Quand on est la France, quand on est parvenu, à ce degré de grandeur, de prospérité, de perfectionnement à ses institutions ².... » on ne se dérange pas pour si peu!

1. *Œuvres de Napoléon III*, t. I, p. 147.

2. « Quand on est la France; quand on est arrivé à ce degré de grandeur, de prospérité, de perfectionnement à ses institutions, on ne recherche pas inutilement les hasards de la gloire et de la fortune, on ne les provoque pas. » (Discours de M. de la Guéronnière au Sénat; *Moniteur* du 18 mars 1863.)

III

On ne peut refuser à la presse française un juste témoignage d'admiration pour le rôle qu'elle a pris dans la question polonaise. A la première nouvelle de l'insurrection, elle s'est aussitôt emparée de la cause de la Pologne, et sans se laisser distraire par les fausses préoccupations qu'on voulait jeter au travers de l'opinion publique, elle a immédiatement proclamé que cette cause était juste et qu'elle avait toutes les sympathies de la France. Honneur à la presse pour cette généreuse initiative ! Ce n'est pas une de ses moindres récompenses que d'avoir pu lire dans les dépêches de M. le mi-

nistre des affaires étrangères, que la politique impériale allait se voir dans la nécessité de marcher dans la voie de l'équité en intervenant en faveur de la Pologne, parce qu'elle y était irrésistiblement poussée par l'opinion et par la pression des organes de la publicité exprimant tous la même pensée ¹.

La cause de la Pologne a en effet ce privilège de ne rencontrer de contradicteurs dans aucun parti; le sens moral est, grâce à Dieu, trop développé en France pour que les horreurs commises par les bataillons moscovites n'y soulèvent pas une réprobation générale.

1. « Loin de surexciter les esprits nous n'avons rien négligé pour les calmer... Que pouvons-nous opposer à des publications qui se placent sur le terrain du droit public et qui ne font qu'en revendiquer les principes les plus incontestés?... Puisant notre force dans l'opinion, nous sommes obligés de compter avec des sentiments qui sont depuis de longues années ceux du pays... Je n'ai pas caché à M. le baron de Budberg que, malgré nous, les événements deviendraient de plus en plus embarrassants, que la pression du sentiment public s'imposerait davantage à mesure que les circonstances prendraient plus de gravité.... » (*Dépêche de M. le Ministre des affaires étrangères à M. le duc de Montebello, 18 février 1863.*)

C'est en vain que les télégrammes officiels multipliés par la Russie ont essayé de démentir les abominations dont l'est de notre Europe est le théâtre ; il n'est que trop vrai que, depuis la fin de janvier 1863, tout un pays est livré à un système de dévastation, de meurtres et d'incendies, dont on ne trouve d'exemple qu'au moyen âge, dans ces épouvantables expéditions des hordes de Tartares et de Mogols que les Gengis-Khan et les Tamerlan lançaient du fond de l'Asie sur l'Europe effrayée ; à tel point, qu'on se demande si les soldats russes ne sont pas les fils de ces mêmes Tartares.

Nous ne voulons pas redire ici les faits atroces qui remplissent chaque jour les correspondances des journaux ; nous épargnerons à nos lecteurs et à nous-même ce navrant tableau ; mais si de pareilles horreurs nous inspirent une telle répulsion que notre délicatesse ne puisse en supporter le récit, n'oublions pas, en détournant nos yeux de ces misères et de

ces plaies, ce que souffre toute une population qui lutte, combat et meurt pour sa patrie. Ce n'est pas à la rage seule des soldats russes abrutis qu'il faut s'en prendre de ces horreurs ; le gouvernement de Saint-Pétersbourg en est lui-même responsable. Il a recours aux plus cruels moyens de répression ; il transmet des ordres implacables ; des officiers, pour échapper au métier de bourreau, en ont été réduits à se brûler la cervelle.

Il faut reconnaître à la louange de notre époque, que c'est au récit des excès de l'armée russe qu'on s'est épris d'une sympathie universelle pour la cause des Polonais, et que devant l'humanité, si indignement outragée, l'intérêt politique de la France n'a plus été que le mobile secondaire qui poussait l'opinion publique à demander au gouvernement de ne pas laisser périr la Pologne. Mais cet élan de générosité ne doit pas faire oublier quel intérêt politique aurait la France à voir se reconstituer une Pologne, grande, forte, indépen-

dante, une Pologne dans ses limites naturelles telles qu'elles étaient avant les partages, et qui ne nous obligeât pas à un protectorat embarrassant, mais fût pour nous un point d'appui.

M. Billault a dit au Sénat que la question de Pologne était éminemment européenne, que nous n'y avons ni une politique particulière, ni une action isolée, et qu'elle intéressait et obligeait autant les autres grandes puissances que nous¹. Que la question polonaise soit une question qui intéresse toute l'Europe, cela

1. « La question de la Pologne est éminemment européenne. Nous n'y avons ni une politique particulière ni une action isolée ; elle intéresse et oblige autant les autres grandes puissances que nous. Elles se doivent à elles-mêmes (si elles ont le sentiment du bien, du droit, du juste, de la civilisation), elles se doivent à elles-mêmes de se joindre à nous et, pratiquant avec nous cette politique à la fois pacifique et libérale, d'essayer de faire comprendre à la Prusse et à la Russie leurs vrais intérêts et les nôtres, en leur expliquant ce que l'humanité, la paix de l'Europe, la nécessité leur imposent de faire pour elles-mêmes. » (Discours prononcé devant le Sénat par M. Billault ; *Moniteur* du 20 mars.)

ne fait aucun doute ; mais que la France n'y ait pas des intérêts spéciaux et ne doive pas y poursuivre une politique particulière, c'est ce qu'il nous paraît difficile d'admettre. L'Empereur a écrit au *Moniteur* : « cette cause chère à la France, » et non pas : « chère à l'Europe ; » et ces mots dans la bouche du chef de l'État ne sont pas une simple expression de sentiments sympathiques. On doit y attacher un sens plus profond.

Comment, en effet, se partage l'Europe dans la question polonaise ? Sur les cinq grandes puissances, il y a les trois puissances copartageantes, d'une part, puis de l'autre la France et l'Angleterre. On peut laisser de côté les puissances secondaires. Or il est évident que la Russie, la Prusse et l'Autriche ont des intérêts identiques, quoique peut-être à un degré différent, dans la question polonaise. Le partage de la Pologne s'est fait à leur avantage et au détriment du reste de l'Europe, qui a vu subitement disparaître une grande nation du con-

cours européen et trois puissances de premier ordre, toutes trois ambitieuses, s'accroître de ses dépouilles. On ne peut donc se refuser à reconnaître que les intérêts de la France, qui doit et qui dit désirer la reconstitution de la Pologne sont diamétralement opposés à ceux des trois puissances copartageantes, qui ne veulent pas rendre leur part de la Pologne, la Russie et la Prusse surtout. Ainsi deux camps en Europe dont la politique doit marcher en sens inverse : Russie, Prusse et Autriche d'une part, France de l'autre.

Auquel de ces deux camps se rattachera l'Angleterre ? L'Angleterre, puissance maritime, n'a pas d'intérêt direct dans la question polonaise, mais elle croit toujours avoir le plus grand intérêt à souhaiter que ce qui est avantageux pour la France ne se réalise pas. Elle sait quelle est la puissance de l'Empire russe sur le continent et se rappelle de quel poids il a pesé sur la fortune de Napoléon I^{er}. Mais d'un autre côté l'Angleterre a toujours devant

les yeux le fantôme des tsars à Constantinople et n'ignore pas qu'une Pologne indépendante serait la ruine des ambitions moscovites sur l'Orient. Ainsi l'Angleterre, par suite de sa position en Europe et en vertu de ses propres intérêts, peut être regardée comme flottante ou neutre dans la question polonaise. Nous croyons, quant à nous, à l'honnêteté du peuple anglais et ne pouvons admettre qu'il permette jamais aux ministres de la reine de prêter la main aux massacres de la Pologne. La conversation de lord Russel avec M. de Brunnow¹ et le ton remarquablement ferme des

1. L'opinion publique se préoccupe depuis longtemps en Angleterre de l'agrandissement rapide et constant de la Russie depuis un siècle. Une carte spéciale a été consacrée à ce sujet dans le grand Atlas d'Arrowsmith publié en 1842. En voici les résultats.

Population de la Russie à différentes époques :

| | |
|---|------------|
| A l'avènement de Pierre I ^{er} , en 1689 | 15 000 000 |
| A l'avènement de Catherine, en 1762 | 25 000 000 |
| A sa mort, en 1796 | 36 000 000 |
| A la mort d'Alexandre I ^{er} , en 1825 | 58 000 000 |

Les acquisitions de la Russie sur la Suède dépassent en étendue ce qui reste maintenant de ce royaume.

notes anglaises sont, au reste, de bon augure ¹.

Ainsi la France a, dans la question polonaise, non-seulement des intérêts distincts de ceux du reste de l'Europe, mais des intérêts diamétralement opposés à ceux des trois autres

Ses acquisitions sur la Pologne égalent presque en étendue l'empire d'Autriche.

Ses acquisitions sur la Turquie d'Europe dépassent en étendue la Prusse, à l'exclusion des provinces Rhénanes.

Ses acquisitions sur la Turquie d'Asie ont une étendue équivalente à celle des petits États de l'Allemagne pris dans leur ensemble.

Ses acquisitions sur la Perse égalent en étendue l'Angleterre.

Ses acquisitions en Tartarie embrassent des territoires qui ne sont pas inférieurs en étendue à la Turquie d'Europe, la Grèce, l'Italie et l'Espagne réunies.

Les acquisitions faites par la Russie depuis soixante ans sont équivalentes, en étendue et en importance, aux pays qu'elle possédait auparavant en Europe.

| | |
|--|------------|
| Elle a avancé ses frontières du côté de Berlin, Dresde, Munich et Paris de | 700 milles |
| Du côté de Constantinople de | 500 |
| Du côté de Stockholm de | 630 |
| Du côté de Téhéran de | 1000 |

1. Voir les publications diplomatiques des journaux anglais du 30 avril.

grandes puissances continentales ; ayant un but spécial à poursuivre elle doit avoir une politique particulière. Le partage de la Pologne a été un défi jeté à la faiblesse de la France sous Louis XV, à son anarchie sous la terreur, et cette grande question polonaise vient se poser en face de chacun des gouvernements qui se succèdent dans notre pays, comme pour en éprouver la puissance.

La question polonaise n'est donc européenne que dans ce sens qu'elle pourrait entraîner pour toute l'Europe des complications où viendraient se heurter des intérêts qui s'excluent ; mais il ne peut y avoir dans cette question unité de but et de vues en Europe, et vouloir en faire une question de conciliation, croire à la possibilité d'une entente générale, c'est une chimère aussi grande que d'espérer satisfaire la Pologne sans déplaire à la Russie. Cette entente générale, du reste, qui nous paraît impossible, parviendrait-on même à l'obtenir, les intérêts engagés dans la ques-

tion sont tellement contraires qu'ils ne pourraient se concilier qu'en s'annulant réciproquement, et le résultat obtenu en deviendrait tellement vague, qu'il ne saurait contenter ni le patriotisme des Polonais, ni l'intérêt politique de la France.

Appelons donc en France la question polonaise de son vrai nom, et, n'étant pas obligé aux mêmes réserves que M. le Ministre sans portefeuille, nommons-la une question toute française; et puisque c'est l'intérêt de la France qui est en jeu, ne cherchons pas à échapper à cette conséquence naturelle que c'est sur la France que doit retomber tout le poids de la question. C'est ainsi du reste que le comprend l'Europe elle-même : dès que la Pologne s'agite, tous les yeux se tournent du côté de la France.

Mais cette question de la Pologne est une de celles qui ne peuvent être abordées qu'avec la ferme volonté de réussir, sous peine de retomber dans la politique « des paroles inutiles

et des protestations vaines¹, » et cette politique est un amoindrissement de la France aux yeux de l'Europe. Ce qu'il s'agit de savoir avant tout, c'est si la France veut que la Pologne ressuscite ; et si nous voulons cette résurrection, si nous voulons voir se relever au milieu de l'Europe la nation amie de la France, qui deviendrait pour notre politique un point d'appui solide et constant, il ne faut pas se dissimuler que l'intérêt particulier de la France étant en jeu, ce serait attendre éternellement que d'attendre de l'Europe un concours efficace. Il ne peut y avoir que deux points d'appui solides pour la question polonaise : la volonté de la France et l'héroïsme persévérant des insurgés polonais. Que la Pologne triomphe, et c'est la

1. « Le gouvernement de l'Empereur est trop sensé pour donner, par de vaines paroles, un aliment trompeur à des passions insurrectionnelles, et il est trop jaloux de sa dignité et de celle de la France pour laisser répéter pendant quinze ans, dans une Adresse, des paroles inutiles et des protestations vaines. » (*Discours de M. Billault à l'Assemblée législative, séance du 6 février 1863.*)

France qui en recueillera le bénéfice : c'est donc à elle qu'il appartient de prendre l'initiative. Une fois engagée, il y aura peut-être quelque empressement à la suivre. Mais ce qu'il faudrait avant tout, ce serait que l'on sût bien à Pétersbourg ce que veut la France, et que c'est elle qui le veut; car on n'ignore pas en Russie que l'entente est difficile entre nous et les autres puissances, et que cette entente sera toujours précaire, tandis que si la France déclarait de sa propre autorité vouloir que justice soit faite à la Pologne, sa voix aurait plus d'influence que des notes collectives signées à contre-cœur et pleines de réticences. On s'est battu pendant trois mois sur les bords de la Vistule, du Bug et du Niémen, avant que la diplomatie ait eu le temps de rédiger des notes qui n'ont amené aucun résultat. Choiseul avait commencé par soutenir la confédération de Bar, avait fait passer de l'argent et des armes aux insurgés, et s'il n'eût pas été éloigné du ministère, qui sait ce qui

fût arrivé? Mais aujourd'hui, du moins, si l'on voulait être écouté, il était inutile d'établir *a priori* que la France ne pouvait ni ne voulait faire la guerre pour la question polonaise.

La dépêche envoyée le 10 avril à M. le duc de Montebello n'étant pas sortie d'une réserve toute diplomatique, c'est encore dans le discours prononcé au mois de mars par S. E. M. Billault devant le Sénat qu'il faut chercher à découvrir le programme de la politique que le gouvernement impérial veut poursuivre dans la question polonaise.

L'honorable ministre, après avoir d'abord constaté que les espérances de la Pologne n'avaient reçu aucun encouragement de la politique impériale, après avoir parlé de la générosité de l'Empereur de toutes les Russies, et paru croire que les Polonais en devaient espérer beaucoup, — espérances que les mesures inhumaines employées pour la répression de l'insurrection ont dû dissiper; — après avoir

constaté que l'insurrection n'était pas une échauffourée mais une grande manifestation nationale, — après avoir examiné la conduite des anciens gouvernements et leurs efforts diplomatiques, — après avoir, non sans raison, flétri cette politique du nom de « politique de beaucoup de paroles et de peu d'actions, » et fait un magnifique tableau de la puissance de la France impériale, le ministre est enfin arrivé à cette conclusion : que le but actuel du gouvernement était et devait être d'obtenir le concours de l'Europe « pour essayer de faire comprendre à la Prusse et à la Russie leurs vrais intérêts et les nôtres, en leur expliquant ce que l'humanité, la paix de l'Europe, la nécessité, leur imposent de faire pour elles-mêmes. » Avec quelque soin qu'on lise et relise le discours de l'honorable ministre, nous ne croyons pas que l'on parvienne à y découvrir une seconde phrase qui puisse faire préjuger des intentions du gouvernement français en faveur de la Pologne.

Toute pression autre que celle de représen-

tations bienveillantes et pacifiques faites au « grand souverain ami de la France, » toute diplomatie comminatoire étant écartées, on se demande quel est le mobile qui pourra décider l'empereur de Russie à combler les vœux du gouvernement français et à consentir à une solution qui réponde à nos intérêts politiques et aux justes exigences du peuple polonais.

Est-il nécessaire de redire ici qu'il ne peut y avoir dans la question polonaise qu'une seule solution qui soit conforme à l'équité, au droit des gens, à la morale européenne, une seule qui puisse satisfaire les droits du peuple polonais et ses légitimes réclamations, une seule qui réponde aux intérêts politiques de la France : tenir pour non avenu l'acte impie et criminel du partage de la Pologne, et rétablir cet ancien royaume dans sa complète indépendance et dans ses frontières naturelles telles qu'elles étaient avant les partages. Hors de là, on n'aura pas effacé l'iniquité du passé, on n'aura pas cicatrisé la plaie européenne, on n'aura pas

réparé l'outrage fait par la diplomatie à la Providence, on n'aura pas rétabli l'équilibre européen.

Quelles seraient, en effet, les autres solutions qu'on pourrait essayer? Il y a d'abord celle de 1815; celle-là ne réparait rien; son ambiguïté est un chef-d'œuvre d'équivoque diplomatique. Au congrès de Vienne, les uns voulaient la restauration de la Pologne, les autres son anéantissement; la Russie désirait la prendre tout entière; les ministres de la Restauration comprenaient de quelle importance il eût été pour la France de sauver la Pologne; tout le monde parlait alors de réparation et de droit divin, et l'on éprouvait quelque embarras à faire relever du droit divin cette immolation de la nation catholique accomplie par Catherine II et Frédéric. Des opinions si contraires purent, grâce aux ressources du langage diplomatique, se condenser dans les mêmes mots que chacun, il est vrai, interprétait à sa manière.

Si les traités de 1815 ont eu pour but, comme l'a dit M. Billault¹ avec beaucoup de justesse, d'augmenter la force des puissances copartageantes et de les unir contre un objectif occidental, et cet objectif c'était la France, d'un autre côté, le gouvernement de la Restauration a fait pour la Pologne tout ce qu'il pouvait faire; il n'était guère en mesure d'imposer sa volonté à l'Europe, et ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre; il n'avait pas pris Sébastopol; mais il croyait avoir du moins prolongé l'existence de la nationalité polonaise, et c'était déjà beaucoup. Il avait stipulé que des institutions et une *représentation nationale* seraient accordées aux Polonais, et ce dernier mot ne pouvait s'appliquer seulement aux habitants du duché de Varsovie que la Saxe cédait à la Russie, mais « aux Polonais, » c'est-à-dire à tous les habitants de l'État connu pendant le cours de l'histoire mo-

1. Discours au sénat, 19 mars 1863.

derne sous le nom de Pologne, à tous les habitants de ce grand pays que la Russie, la Prusse et l'Autriche se sont adjudés à la fin du siècle dernier; car les limites du petit royaume dont l'armée a été écrasée en 1831 n'étaient pas encore tracées. Pourquoi les habitants de la Galicie étant Polonais, les habitants de la Lithuanie, par exemple, ne le seraient-ils pas? La Galicie n'avait pas plus que la Lithuanie fait partie du duché de Varsovie, et le traité de Vienne en stipulant que les Galiciens¹ auraient des institutions et une représentation nationale, ne les appelle pas autrement que Polonais. Prétendre, comme on le fait à Pétersbourg, que le nom de Polonais ne doit désigner que les habitants des provinces qui ont été admises à faire partie du royaume de 1815, et que les autres provinces de l'ancienne Pologne, sont des pays russes,

1. Les Polonais, sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et la Prusse, obtiendront une représentation et des institutions nationales.

mène à des conséquences absurdes, à celle-ci, par exemple, que la grande dynastie des Jagellons qui a régné pendant deux siècles sur la Pologne était une dynastie de princes russes, puisque les Jagellons avant d'être élus rois de Pologne étaient des princes Lithuaniens¹. Rien n'est plus dangereux que de donner aux mots un sens rétroactif; on s'expose par là à de graves erreurs; nous le répétons, quand l'acte final du traité de Vienne a été signé, on ne savait pas encore quelle serait l'étendue du territoire qu'Alexandre gratifierait du nom de royaume de Pologne. Le peu de précision même dans les termes employés à Vienne, dévoile les intentions cachées d'une partie des contractants. Mais le mot Polonais ne pouvant s'entendre que des habitants de toute l'ancienne Pologne, le principe de la nationalité polonaise était tout entier réservé, et

1. Le mariage de Jagellon avec Hedvige fut stérile. Son successeur naquit d'une autre union.

c'était pour ainsi dire un jalon posé là pour l'avenir, une porte ouverte aux réclamations pour des temps meilleurs, quand on aurait en main les forces nécessaires pour appuyer des exigences légitimes. Les ministres de la restauration espéraient que leurs successeurs en relisant attentivement l'acte final des traités de Vienne comprendraient à demi-mot leurs intentions.

Ces quelques remarques sur les traités de 1815 n'ont, au reste, qu'un intérêt rétrospectif, puisque ces traités ont été rejetés comme base des négociations poursuivies depuis trois mois par le gouvernement impérial. Son organe, M. Billault a dit, en effet, au Sénat : « Les traités de 1815 ne sont pas une solution. Ils ont posé la situation dans des termes qui ne peuvent coexister; ils ont accolé une nation qui avait joui des libertés les plus extrêmes à une autre nation qui ne s'en doutait pas encore; ils ont placé sous le même sceptre des hommes conseillant la liberté et la vou-

lant et des hommes qui l'ignoraient et ne la désiraient pas encore; ils ont mis tout un peuple dans la condition forcée de s'insurger si les concessions promises étaient faibles, et si elles étaient plus larges d'en tirer plus de force encore pour l'insurrection. Je le répète, les traités de 1815 n'ont pas résolu la question. Ils ont posé côte à côte des éléments qui se combattent; ils ont voulu augmenter la force des puissances copartageantes et les unir contre un objectif occidental; ils n'y ont pas réussi; ils ont attaché au flanc de ces puissances un embarras, une plaie, un mal de chaque instant. »

Voilà les traités de 1815 sévèrement jugés; nous ne prétendons pas nous en plaindre, mais c'est là un engagement pris devant la Pologne et devant l'Europe de faire beaucoup mieux. Attendez.

La solution de 1815 étant écartée, on peut en supposer une autre qui consisterait à choisir, dans le domaine légitime de la Pologne, une

certaine partie de territoire dont on ferait un royaume complètement indépendant et dont la couronne serait portée ou par un prince de la famille impériale de Russie ou par un archiduc autrichien. A cette solution il y a d'abord cet immense inconvénient de se lancer à nouveau dans la voie incertaine de l'arbitraire diplomatique pour décider quels seront ceux des fils de l'ancienne Pologne qui seront Polonais, et ceux qui ne le seront pas. Comprend-on les angoisses des populations au moment où devra sonner l'heure suprême du jugement dernier de la diplomatie? Selon l'arrêt que rendront les plénipotentiaires, les uns rentreront au paradis de la patrie, les autres seront voués pour toujours à la géhenne moscovite. Ceux-ci recevront la palme de leurs efforts héroïques et du sang versé si généreusement; la part de ceux-là sera le désespoir; et pourtant ils auront autant travaillé, autant souffert; demain un tel sera Polonais, un tel sera Russe; deux frères seront d'une

nationalité différente, et des soldats mutilés dans la guerre de l'indépendance devront élever leurs enfants pour aller servir dans les armées du tsar.

De quelles provinces se composerait le nouvel État? Essayerait-t-on de persuader à la Prusse de céder, en tout ou en partie, le grand-duché de Posen? La Prusse se dessaisir volontairement de Posen, rien ne paraît plus improbable! On peut juger de sa magnanimité par le zèle qu'elle met à servir la police russe; les Polonais arrêtés dans ses chemins de fer sont livrés, comme intentionnellement coupables, à la Russie.

L'Autriche abandonnera-t-elle la Galicie? L'Autriche, fût-elle en veine de générosité, voudra, avant de céder la Galicie, que l'empereur de Russie s'engage à rendre toutes les provinces de l'ancienne Pologne; elle ne veut entendre parler que d'un État polonais assez puissant pour la mettre à l'abri du voisinage de la Russie, surtout si c'était un archiduc

autrichien à qui il fût réservé de porter la couronne de Pologne.

Quant à la Russie si elle consent à ériger en État indépendant le royaume polonais de 1815, ce que rien n'autorise à espérer, jamais elle ne voudra céder les autres provinces de l'ancienne Pologne, ce produit du vol des trois premiers partages, que les Russes appellent leur patrimoine, et c'est perdre le temps que de leur parler de restitution. On ne peut donc espérer autre chose pour le nouvel État que le petit royaume de 1815, plus ou moins agrandi peut-être, selon la générosité de la Prusse et de l'Autriche. Mais, en admettant même que l'on parvienne à surmonter les difficultés de toute espèce qui s'opposent à la réalisation de ce projet, et que l'on devine assez sans qu'il soit nécessaire de les énumérer, en sera-t-on pour cela arrivé à une solution durable ? Les anciennes provinces polonaises laissées aux Russes se tiendront-elles pour satisfaites du bonheur échu aux ha-

bitants de Varsovie? Des soulèvements ont éclaté en Lithuanie, en Samogitie, en Volhynie, en Podolie, en Ukraine même : ils ne feront que se multiplier quand on saura que la diplomatie va prononcer son arrêt et que, dans les chancelleries on trace sur le cadavre de l'ancienne Pologne les limites d'une Pologne nouvelle. Que l'on parvienne d'abord à ne pas tenir compte de ces manifestations nationales, on n'en verra pas moins, dans un temps donné, les Polonais de ces provinces vouloir rectifier le tracé de la diplomatie et prendre les armes pour revendiquer leur nationalité. Tant pis pour ces provinces, dira-t-on, nous avons fait ce que nous avons pu et nous ne pouvons faire davantage? Mais la nouvelle Pologne pourra-t-elle se montrer aussi froidement raisonnable? Pourra-t-elle laisser opprimer et massacrer ses compatriotes sans tenter un effort? Ne serait-ce pas déchoir, dès son berceau, et perdre ce renom de patriotisme et de générosité qui, depuis bientôt un siècle, fait avec

l'estime du monde, tout le patrimoine de la Pologne? Qu'elle le veuille ou non, la nouvelle Pologne serait une cause d'alarmes continuelles pour l'empire des tsars, une cause de troubles interminables pour ce qu'on appelle les goubernies occidentales de la Russie, et l'on saurait bien, à Pétersbourg, saisir le premier prétexte et la première occasion, pour envahir de nouveau la Pologne, trop faible pour se défendre. L'Occident pourrait-il alors rester témoin impassible de la destruction de son œuvre? Ne serait-il pas obligé d'intervenir et ne se trouverait-il pas en face de difficultés aussi grandes, plus grandes peut-être qu'aujourd'hui?

La Russie, du reste, même en admettant qu'elle consentît à l'arrangement que nous supposons, demanderait auparavant à l'Europe de lui garantir la possession des provinces polonaises qu'elle ne rendrait pas, et cette garantie, l'Europe n'aurait pas le droit de la lui donner. Ainsi, la solution d'un royaume indépendant

de Pologne, diplomatiquement mutilé, ne servirait même pas à assurer la tranquillité de l'Europe.

On peut encore supposer une dernière solution qui n'en serait une à aucun point de vue ; l'ordre territorial actuel ne serait pas troublé, et en tête d'une charte quelconque, on inscrirait le mot d'amnistie.

L'amnistie ! pour ceux qui défendent des droits que leur a reconnus l'Europe entière, qui protestent de leur sang contre l'acte que tous les gouvernements de l'Occident ont appelé « l'iniquité du partage de la Pologne ; » l'amnistie pour une cause qui, comme le disait noblement M. Billault, a les sympathies de tout homme ayant un cœur dans la poitrine ; l'amnistie pour ceux dont nous voudrions imiter l'héroïsme, si la Providence nous soumettait, même pour un jour, à l'épreuve qu'elle leur inflige depuis quatre-vingts ans ! et l'on verrait même la police russe selon sa tradition de tous les temps, aller faire son choix au milieu de ces héros

pardonnés¹. Est-ce l'amnistie, que dans son culte séculaire la France accorde à Jeanne d'Arc?

Mais quelles seraient les promesses que cette charte octroyée par le tsar ferait à la Pologne? Lui accorderait-on une armée nationale? non. Une représentation nationale, c'est peu probable; l'empereur de Russie ne pouvant accorder aux Polonais subjugués ce qu'il refuse aux seigneurs russes qui viennent d'émanciper leurs paysans, de sacrifier aux idées libérales une partie de leur fortune, et auxquels on oublie toujours de donner la juste part d'éloges qui leur revient quand on parle de l'émancipation des serfs. Il s'agirait donc, selon toute vraisemblance, de quelques institutions provinciales et

1. Voir l'acte de l'amnistie accordée aux émigrés polonais ayant quitté *volontairement* le pays, et montré un *repentir sincère*. « Sont exceptés de cette grâce ceux des émigrés qui ont prouvé ou ne cessent de prouver par leurs procédés une haine incorrigible contre le gouvernement impérial. » (Recueil d'Angeberg, p. 1119.) On sait que les émigrés ont unanimement refusé le bénéfice d'une semblable amnistie.

de soi-disant réformes administratives. On confirmerait en outre cette généreuse mesure dont on a fait tant de bruit, par laquelle il est permis dans les écoles d'enseigner le polonais à des enfants polonais. Au surplus, la Russie, quand elle annonce les réformes qu'elle veut accorder, a soin de ne parler que du royaume de Pologne, du royaume de 1815; quant aux autres provinces polonaises, il n'en est même pas question; la Russie oublie toujours qu'elles ont fait pendant quatre siècles partie intégrante de la Pologne. On vient dernièrement de discuter les institutions provinciales qu'il convenait d'accorder à la Russie; elles sont assez libérales; mais il paraît que chaque gouverneur de province aura le droit d'annuler les décisions des conseils provinciaux quand il les trouvera contraires aux intérêts du pouvoir exécutif, et c'est pour avoir réclamé des réformes administratives que les maréchaux de l'assemblée provinciale, en Podolie, ont été condamnés à la prison. On voit par là quelle serait la valeur

des réformes et des garanties que la Pologne pourrait espérer d'obtenir. Il ne faut pas oublier, non plus, de quelle manière le gouvernement russe a appliqué la conscription sous le nouveau régime des prétendues réformes qu'il venait d'accorder, et outrageusement transgressé la loi de recrutement qu'il avait proclamée lui-même.

Tout le monde comprend l'inanité de cette dernière solution, solution qui ne servirait qu'à prolonger les malheurs de la Pologne et qui nous rejeterait dans cette triste politique que M. Billault appelait politique de beaucoup de paroles et de peu d'action, et contre laquelle il a si énergiquement protesté ; et pourtant, si l'Occident ne se hâte pas d'agir d'une manière efficace, tel sera en fin de compte, le dernier mot de la Russie.

Le cabinet de Pétersbourg se gardera bien, tant que durera l'insurrection, de repousser les ouvertures qui lui seront faites par l'Occident ; tout son désir est de voir traîner en longueur les négociations, et il doit avoir pleine

et entière satisfaction sur ce sujet; pendant ce temps, il fait agir ses soldats et déploie toutes ses rigueurs. Il sait bien qu'une fois l'insurrection étouffée, et pourvu qu'il puisse dire « l'ordre règne en Pologne, » l'Occident n'ira pas mettre ses armées sur le pied de guerre et allumer un conflit européen parce que les concessions accordées à la Pologne ne seront pas aussi larges qu'on l'avait espéré ou que les termes n'en seront pas assez précis; on n'a pas oublié en Russie comment, depuis 1831, l'Europe a exigé pour la Pologne l'exécution des traités de 1815. L'Occident même se fera le complice de la Russie; il feindra de croire, pour s'excuser à ses propres yeux et mettre à couvert sa responsabilité, que les concessions accordées à la Pologne sont suffisantes, et l'on évitera pendant un certain temps de prononcer le nom de la Pologne, jusqu'au jour où la question polonaise viendra de nouveau ébranler et attrister l'Europe.

Mais, s'il arrivait que l'insurrection mit plus

de lenteur à se laisser vaincre que la diplomatie n'en met à rédiger ses notes et ses protocoles, et s'il devenait enfin manifeste que le concours diplomatique de l'Europe ne peut rien dans la question polonaise, que ferait-on? Faudrait-il se résoudre à reconnaître son impuissance? Personne n'a encore osé avouer qu'il abandonnait la Pologne; personne, il est vrai, n'a encore osé la secourir.

Reconstituer la Pologne selon le droit et l'équité dans ses frontières naturelles telles qu'elles étaient avant les partages, exiger de la Russie l'exécution des traités de 1815, édifier diplomatiquement une Pologne de convention, ou obtenir pour les Polonais, sans aucun remaniement territorial, les concessions vagues dont nous parlions tout à l'heure, telles sont les différentes solutions que l'on peut imaginer dans la question polonaise. Il ne nous semble pas qu'il puisse y en avoir d'autres.

De ces solutions, la dernière est trop illusoire pour que le Gouvernement français puisse

un instant s'y arrêter. On repousse les traités de 1815 comme base des négociations : faut-il donc supposer que c'est l'édification d'une Pologne restreinte mais complètement indépendante que la politique impériale essayera d'obtenir de la Russie.

M. Billault a dit au Sénat que les provinces polonaises cédées aux trois puissances en 1815 étaient pour elles un mal de chaque instant et une cause de troubles pour l'Europe; en parlant des démarches que devait tenter la diplomatie, il a uni le nom de la Prusse à celui de la Russie et semblé croire que l'Autriche allait bientôt comprendre que de nouvelles combinaisons politiques pouvaient ouvrir à la paix du monde de magnifiques horizons ¹; ces paroles pourraient en effet nous autoriser à croire que le but plus ou moins éloigné du Gouvernement français est de persuader amicalement aux trois puissances qu'elles doivent renoncer aux par-

1. Discours du 19 mars.

ties de la Pologne que leur ont abandonnées les traités de 1815, l'Autriche recevant une indemnité territoriale en échange de la Galicie. Est-ce ainsi qu'il faut également comprendre cette expression de la dépêche du 10 avril envoyée à l'ambassadeur de France à Pétersbourg, écarter *définitivement* des dangers sans cesse renaissants ?

Que la diplomatie parvienne à obtenir un tel résultat en n'employant que l'arme inoffensive des protocoles, et il n'y aura plus personne au monde pour médire de sa puissance et de ses bienfaits !

Mais quels seront les arguments du Gouvernement français ? Quelle force peuvent-ils avoir, et quel sera le mobile qui déterminera les trois puissances à faire de tels sacrifices ? Si l'on veut toucher leur cœur, s'il s'agit seulement d'une question d'humanité et de leur persuader que leur intérêt les oblige à faire des sacrifices matériels à la grande idée de l'équilibre européen, rétabli à leur détriment, pourquoi n'avoir pas

chargé de ce soin le roi des Belges, négociateur aussi habile qu'innofensif ? Espère-t-on trouver trois saints Vincent de Paul sur les trônes de Russie, de Prusse et d'Autriche ? Quant à supposer que l'on parviendra à persuader à ces trois puissances que c'est par sollicitude pour elles et dans l'intérêt de leur propre sécurité qu'on les engage à se dessaisir de ces belles provinces polonaises qu'elles ont entre les mains, c'est là une illusion dont il ne faut pas se bercer un instant. La Prusse et l'Autriche répondront que la tranquillité n'a pas été troublée dans leurs domaines, la Russie, qu'elle prendra des mesures telles, que l'insurrection étouffée ne se renouvellera plus.

En politique, on n'est désintéressé que si l'on a des indemnités à attendre, on n'est généreux que par prudence ou par nécessité et pour éviter les suites fâcheuses d'un refus ? En fait de compensations territoriales nous n'avons rien à offrir à la Prusse et à la Russie, et on a beaucoup trop répété à l'empereur Alexandre qu'on ne

voulait employer avec lui que les moyens pacifiques de la diplomatie.

Peut-on espérer que sans y être contraint par des événements de force majeure et après avoir fait tuer en Pologne un aussi grand nombre de soldats russes, il dépose bénévolement les armes devant ceux qu'il traite d'insurgés, ou déclare le lendemain d'une victoire qui lui aura coûté si cher qu'il octroye à la Pologne sa complète indépendance ? Mais le voudrait-il, il ne le pourrait pas, son peuple lui demanderait compte du sang de ses soldats, et il écouterait son peuple avant d'écouter les observations amicales de nos ministres et de nos dépêches.

A vouloir constituer une Pologne restreinte il y aurait donc les mêmes difficultés, les mêmes obstacles, la même impossibilité diplomatique qu'à exiger, en se plaçant sur le solide terrain du droit et de l'équité, la reconstitution de la Pologne telle qu'elle était avant les partages ; mais il n'y aurait pas les mêmes avan-

tages pour la politique de la France et pour son influence dans l'avenir.

Quel a été jusqu'ici le résultat des efforts de notre diplomatie? Qu'avons-nous obtenu de la Russie? Rien encore. La lutte continue toujours en Pologne, plus sanglante que jamais. La note du prince Gortschakof n'a été qu'un adroit persiflage caché sous les fleurs du langage diplomatique, et en termes déguisés une invitation faite à la France d'imiter la Prusse. Cette note prouve une fois de plus que la diplomatie est insuffisante dans la question polonaise; qu'elle pourra préparer le terrain, faire mûrir la question ou la faire avorter; mais jamais la résoudre. Il semble au reste que le ministre de la Russie ait voulu jouer aux propos interrompus avec le ministre de la France. M. Drouyn de Lhuys constatait dans sa dépêche l'impuissance des combinaisons imaginées jusqu'ici dans la question polonaise et l'intérêt qu'avaient toutes les puissances à voir définitivement écarter des périls sans cesse

renaissants, donnant par là à entendre qu'il serait nécessaire d'en venir à une solution plus radicale ; le prince Gortschakof a ratifié avec empressement cette déclaration, mais pour en conclure, qu'il ne fallait pas recommencer des expériences qui ont été une source de malheurs pour la Pologne et pour la Russie (il est impossible de ne pas deviner que c'est du royaume de 1815 et de ses institutions que le prince veut ici parler), qu'il ne fallait plus par conséquent penser pour la Pologne à une existence nationale, et qu'il ne pouvait plus y avoir de bonheur pour elle que dans les institutions provinciales élaborées à Saint-Pétersbourg et dans le développement du système qui a fait éclater l'insurrection. On avait demandé à la Russie d'aviser aux moyens d'établir une paix durable en Pologne, et la Russie nous a répondu par une remontrance sur la révolution cosmopolite ¹.

1. « C'est un motif de plus pour ne pas recommencer des expériences qui ont été une source de malheurs pour la Pologne et pour la Russie, une cause de troubles pour l'Eu-

Le *Moniteur* s'est montré satisfait, les officieux enchantés; mais le *Moniteur* n'a pas dit son dernier mot. L'opinion publique attend autre chose de lui et lui demande impérieusement de se décider entre « les sympathies traditionnelles pour la cause polonaise, » et les « égards dus au grand souverain, ami de la France. »

rope, et qui, selon toute probabilité, aboutiraient encore aux mêmes résultats.

« Le mal dont souffre actuellement le royaume n'est pas un fait isolé. L'Europe entière en est affectée. Les tendances révolutionnaires, fléau de notre époque, se concentrent aujourd'hui dans ce pays....

« ... M. le ministre des affaires étrangères de France reconnaîtra certainement qu'avec les éléments de révolution cosmopolite répandus dans presque tous les pays, et qui affluent de toutes parts sur tous les points où s'offrent des chances de désordre et de bouleversement, le soin de ramener le calme et la paix ne saurait reposer sur les efforts d'un seul gouvernement, et que nous demander d'éteindre un incendie qui rencontre au dehors d'inépuisables aliments, ce serait enfermer la question dans un cercle sans issue....

« ... L'empereur Napoléon ne refusera pas le concours moral qui peut dépendre de lui, afin de faciliter à notre auguste maître la tâche que lui tracent sa sollicitude pour le royaume de Pologne, ses devoirs envers la Russie et ses relations internationales avec ses voisins et les grandes puissances de l'Europe. »

Dans ce conflit sanglant, qui dure depuis bientôt un siècle entre la Pologne et la Russie, il est pourtant impossible que les deux peuples aient raison tous les deux à la fois ! Si la situation de la Pologne n'était pas anormale ; si les Polonais n'étaient que des révoltés ordinaires, rien ne justifierait notre intervention ; mais leur révolte est celle de la justice contre l'iniquité, ils ont le droit pour eux, et il ne sied pas à la dignité de la France de ne pas oser le proclamer.

Depuis l'avènement de l'empereur Nicolas, chaque année a ajouté une nouvelle souffrance aux souffrances de la Pologne : nous l'avons laissée souffrir patiemment ; en 31, 46, 48 et 63, les Polonais ont pris les armes : nous les avons regardés héroïquement mourir ! et pourtant rien ne peut ébranler la confiance que la Pologne met en nous. Elle dit que, sous l'apparente indifférence du *Moniteur*, il existe une volonté calme, patiente, qui attend son heure, mais fermement décidée à reconstituer une Pologne, et

la France, de son côté, n'admet pas qu'on laisse échapper une occasion providentielle d'assurer sa prépondérance en Europe; car c'est là le grand intérêt français dans la question polonaise.

Que l'équilibre européen ait été rompu par le partage de la Pologne, c'est là une vérité devenue banale tant elle est évidente, tant elle a été de fois répétée, mais s'il l'a été, ce fut surtout au détriment de la France. Au moment du partage de la Pologne, on vit se produire un fait dont les conséquences sont incalculables; la Russie intervint en Europe et pesa sur elle de tout son poids. La Pologne cessa d'exister; aussitôt Souvarof parut en Italie, et fit reculer les armées victorieuses de la république française; dès que la Pologne eut disparu, la France cessa de s'agrandir; notre dernière acquisition territoriale fut la Lorraine; nous la devons à la guerre de la succession de Pologne. Les aigles du premier empire se sont,

il est vrai, étendues sur la plus grande partie de l'Europe; mais ce que nous avons pris il a fallu le rendre et voir les Cosaques à Paris. Que n'eût pas été Napoléon I^{er} sans la Russie? Nous venons d'acquérir Nice et la Savoie, mais n'est-ce pas au lendemain d'une guerre heureuse contre la Russie? et si Nicolas ne fût pas mort, et si Sébastopol n'eût pas été pris, qui sait si la guerre d'Italie eût été possible? Il paraît en tout cas difficile d'admettre ce que disait au Sénat M. de La Guéronnière, que « la Russie et la France sont assez loin l'une de l'autre pour ne pas se gêner ¹. » Et 1812, et 1814, et 1815, et la guerre de Crimée?

Depuis le partage de la Pologne nous n'avons plus eu en Europe une seule alliance sur laquelle nous puissions compter; la coalition est toujours suspendue sur notre tête, toujours prête à se reformer dès que la France paraît se mouvoir; et c'est le partage de la Pologne

1. *Moniteur*, 18 mars 1863.

qui a établi entre les trois puissances copartageantes cette solidarité d'où résulte contre nous une coalition perpétuelle. La France ne peut être en querelle avec l'une de ces trois puissances, sans que la part de la Pologne, qui se trouve entre ses mains, ne s'émeuve, ne conçoive des espérances, et ces espérances en se répandant dans les autres parties de l'ancienne Pologne, arment aussitôt les trois signataires du partage de 1772.

Qu'est-il arrivé au moment de la guerre de Crimée? L'armée française pouvait aisément remonter de Constantinople vers le Nord et entrer dans la Podolie, cette riche et fertile province où elle eût trouvé tout en abondance et un allié dans chaque habitant. La Pologne entière prise à revers et coupée de la Russie se soulevait immédiatement et opérait en notre faveur la plus puissante des diversions. L'armée française ne trouvait pas une seule place forte sur son chemin, et Inkerman nous a appris que les Russes en pleine campagne ne tenaient pas

contre les bataillons français. Mais entrer en Pologne c'était jeter immédiatement la Prusse et l'Autriche dans l'alliance russe; il a fallu aller se heurter contre les murs de Sébastopol et mettre pendant deux années à la plus rude épreuve la patience et l'héroïsme de nos soldats.

Si jamais un gouvernement en France peut se risquer à aborder seul une grande question européenne, c'est bien la question polonaise, car dans cette question, notre isolement est inhérent à la question elle-même. C'est la cause de notre isolement qu'il s'agit de détruire, c'est la solidarité criminelle des trois puissances qu'il faut rompre, et si l'on aborde hardiment la question polonaise, ce sera peut-être la dernière fois que la France aura à risquer de se trouver seule en face de l'Europe. Que la Pologne ressuscite, qu'elle recouvre son indépendance et ses anciennes limites, et aussitôt notre isolement cesse, le charme funeste est rompu, il n'y a plus contre nous de

coalition qui ait une raison d'être permanente, et la Pologne ferme à la Russie le chemin de l'Europe.

Mais si la France, abandonnée des grandes puissances, a seule dans la question polonaise un intérêt spécial et majeur, ne peut-elle pas cependant grouper autour d'elle des intérêts secondaires? Si elle se prononçait résolument, ceux qui hésitent aujourd'hui se montreraient peut-être empressés à la suivre. Le Piémont avait envoyé une division en Crimée : l'Italie ne fera-t-elle rien pour la Pologne? Le concours actif de la Suède et peut-être du Danemark, si la Prusse voulait se mettre contre nous, seraient d'une grande utilité. Les Turcs ne viendraient pas au secours de la Russie; et n'y a-t-il pas une des trois puissances copartageantes dont la main gauche consentirait à lâcher la part de la Pologne qu'elle retient, à condition qu'ont lui mit quelque chose dans la main droite? La question polonaise est imminente depuis deux ans; notre diplomatie l'a

prévu comme tout le monde, elle n'a pu rester inactive. C'est à tort du reste que l'on répète toujours que nous serions seuls contre trois ; nous serions au moins deux pour commencer : la Pologne soulevée tout entière peut bien compter pour un.

La question polonaise ne se présente donc pas dans des conditions très-différentes de celles des autres grandes questions européennes. Si les difficultés sont sérieuses, elles ne sont pas insurmontables, et l'on est bien fort quand on défend le droit et la justice, quand on a de son côté la conscience universelle. La France a entamé la question italienne avec des éléments de succès inférieurs à ceux qu'elle a aujourd'hui entre les mains, et il ne faut pas oublier que l'Angleterre ne voulait pas la guerre d'Italie.

Ce n'est pas seulement par l'amour des spéculations philosophiques que la France prend un si grand intérêt à la cause des nationalités. La Providence a partagé l'humanité en nations

différentes, et il a plu à Dieu que la France fût la plus ancienne, la plus puissante, la plus compacte, la plus homogène, et numériquement la plus forte des nations. Il n'en est pas une qui, sur le continent, puisse se mesurer seule avec elle. Il ne peut donc lui convenir que, violant l'ordre établi de Dieu, l'ambition des princes ou les calculs si souvent faux de la diplomatie, puissent créer, par une agglomération de nations diverses, ces grands empires, dominations arbitraires, dont le maître doit parler plusieurs langues pour être compris de ses sujets, et, pour se faire écouter, entretenir des armées innombrables. C'est là le bonheur et la gloire de la France, que les intérêts de sa politique soient conformes aux desseins de la Providence; pour maintenir son rang en Europe, il lui faut soutenir la cause des nationalités et lutter contre les empires; presque toujours seule au combat, elle en a déjà abattu de bien puissants, elle doit achever sa tâche; et il n'est pas nécessaire de réfléchir bien longue-

ment pour comprendre l'intérêt qu'elle peut avoir à ce qu'un État indépendant, la Pologne, sans aucune solidarité avec les puissances voisines et toujours prêt à mettre sur pied une armée brave et nombreuse, se trouve posté là comme une sentinelle vigilante entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. La reconnaissance du peuple polonais ne nous fera jamais défaut; c'est le seul peut-être dont on puisse en dire autant.

Faudra-t-il regretter l'alliance russe? Dépouillée maintenant de son prestige d'épouvante, la Russie peut-elle offrir à notre politique un utile appui? On sait tout le mal qu'elle a fait à la France; quant aux services qu'elle peut nous rendre, ils sont encore dans un chimérique avenir. Elle a puissamment aidé l'Europe à écraser le premier empire et traité dédaigneusement le gouvernement de Juillet, qu'elle eût peut-être essayé de renverser, si l'insurrection de 31, en Pologne, ne l'eût arrêtée. En 54, elle a forcé l'empereur Napoléon III

à donner le premier démenti à la formule de Bordeaux : « l'Empire c'est la paix ! » mais jamais on n'a encore vu des soldats russes combattre à côté des soldats français.

Quelques colporteurs de fausses nouvelles ont cherché, dans les entre-filets des journaux étrangers, à faire croire à des arrangements par lesquels la Russie, s'emparant d'une grande partie de l'Orient, céderait Varsovie et le petit royaume de 1815 à la Prusse, qui alors abandonnerait à la France les provinces rhénanes. Ce sont là des fables grossières ; la France et son gouvernement repousseraient avec une égale horreur un si honteux trafic.

Dans le mouvement diplomatique des deux dernières années, l'appui de la Russie nous a-t-il été d'un grand profit ? La Russie eût-elle mis moins d'empressement à reconnaître le nouveau royaume d'Italie, on peut supposer que nous n'en eussions pas moins gardé Nice et la Savoie. La Russie n'a pas appuyé notre tentative de conciliation en Amérique, et c'est

par égard pour la candidature du prince de Leuchtenberg que nous avons laissé aux intrigues anglaises le temps d'obtenir l'hommage éclatant du suffrage de toute la Grèce.

Quelle que soit du reste la valeur de l'alliance franco-russe, la Pologne en sera toujours le trouble-fête. Au moment où l'on croira recueillir les fruits de cette alliance, éclatera inopinément quelque-une de ces convulsions périodiques de la Pologne ; la Russie se livrera contre ce malheureux peuple à ses violences habituelles ; l'opinion publique de la France en témoignera son indignation, et l'alliance franco-russe se verra péniblement entravée.

Lord Palmerston a fait cette distinction dans le Parlement anglais, que l'Angleterre avait le droit d'intervenir dans la question polonaise, d'empêcher les massacres, mais qu'elle n'y avait aucune obligation. Si le gouvernement anglais a le droit d'intervenir, à plus forte raison, ce droit incontestable appartient-il à la

France. Mais si l'Angleterre ne se croit pas obligée d'en user, peut-on en dire autant de la France, et n'y a-t-il pas pour nous comme une obligation morale à intervenir d'une manière efficace dans la question polonaise?

On ne peut honnêtement prétendre que les souffrances dont nous profitons ne nous obligent pas. Or, sans parler ici des légions polonaises qui ont sur tous les champs de bataille de l'Europe mêlé leur sang au sang de nos soldats, ni de l'histoire ancienne de la résistance de la Pologne contre les Turcs, ou de la lutte moins connue que les Jagellons ont soutenu au quatorzième siècle contre les Tartares et les Mogols, on peut dire que le plus grand service rendu par la Pologne à l'Europe et à la France en particulier, c'est le temps où nous vivons qui en a été le témoin. Bien que négatif en quelque sorte, il n'en a pas moins des conséquences immenses.

Au lieu de subir périodiquement le plus gêné, mais aussi le plus douloureux des mar-

tyres, au lieu de se jeter sans armes à la gueule des canons, au lieu de sacrifier tout ce que l'homme a de plus cher, non-seulement leurs vies et leurs fortunes, mais jusqu'à leurs enfants, jusqu'à leurs femmes, les Polonais pouvaient aussi bien faire le sacrifice platonique de leur nationalité qui n'existait plus que de nom, et toutes les prospérités de ce monde leur étaient acquises. Ce n'était qu'une idée à sacrifier, un mot à changer, consentir à ce qu'il n'y ait plus de Polonais et s'avouer Russes. La monstrueuse théorie que l'on appelle du nom inexact de Panslavisme devenait alors un fait accompli; c'est-à-dire que la moitié de l'Europe et de l'Asie, unifiées dans un accouplement impie sous les oukases d'un autocrate moscovite, pourraient à chaque instant se jeter sur l'Occident et l'écraser. Et que ceux qui se hâtent trop d'admirer les réformes que la Russie parle d'accorder à la Pologne ne se méprennent pas sur leur portée : c'est l'unification de la Pologne et de la Russie que poursuit la chancellerie de Saint-

Pétersbourg et la destruction de la nationalité polonaise; on veut que la Pologne ressemble à la Russie ou qu'elle périsse; et les réformes qu'on lui accordera on les fera marcher de pair avec celles que l'on prépare pour la Russie : c'est sur ce lit de Procuste que se débat la Pologne; c'est le martyr continu de la Pologne qui sert de barrière à l'Occident contre l'immense empire moscovite, et ce martyr fait notre sécurité, car la Prusse et une partie de l'Allemagne n'étant que trop disposées à marcher à la remorque de la Russie, c'est la France qui deviendrait aussitôt l'objectif du tsarisme tout-puissant.

Mais le sang des Polonais finira par se tarir! et quand il n'y aura plus en Pologne qu'une génération d'enfants dont les pères seront morts en combattant et que la Russie aura élevé ces enfants à oublier leur patrie, l'Occident ne pourra plus compter sur le martyr protecteur de la Pologne! Nos hommes d'État caressent toujours avec complaisance cette idée, que s'il

arrivait que l'ambition de la Russie voulût aller trop loin, ils auront toujours à leurs ordres une insurrection de Pologne. Mais à force de souffrir on meurt, et un jour pourrait venir où l'appel de l'Occident resterait sans écho sur les bords de la Vistule. Combien de temps notre politique spéculera-t-elle sur le malheur de tout un peuple?

La Russie a depuis soixante ans plus que doublé son empire. Les embarras intérieurs qu'elle traverse aujourd'hui ne sont que passagers. Que sera sa puissance au commencement du vingtième siècle, alors que ses paysans ne seront plus attachés à la glèbe, qu'elle aura construit ses chemins de fer et qu'elle pourra en quelques jours concentrer sur un même point toutes les ressources de son immense territoire?

Que la Russie triomphe aujourd'hui en Pologne, et ce ne sera pas un de ses moindres succès! Il aura même été heureux pour elle que l'insurrection ait éclaté, car l'effort désespéré

que font maintenant les Polonais est de ceux qu'un peuple ne peut renouveler souvent; or, qui peut répondre que l'insurrection de 1863, une fois écrasée, l'absorption de la Pologne ne deviendra pas un fait accompli? La Russie sera alors limitrophe de l'Allemagne et pèsera de toute sa masse et sans contrepoids sur l'Occident, sur la France. Pour lui résister il sera peut-être trop tard; les Polonais dénationalisés fourniront à l'armée russe ses meilleurs soldats, et s'ils se rappellent que l'Occident a abandonné leurs pères, peut-être ne seront-ils pas assez généreux pour résister au plaisir de se venger. La génération qui nous succédera, forcée de soutenir une lutte inégale, pourra alors dire de nous, qui dans la plénitude de la force n'aurons pas secouru ce peuple qui met en nous son espoir, ce que nous disons de Louis XV qui n'a pas empêché le premier partage de la Pologne.

La Russie a vécu et grandi par le tsarisme et l'envahissement, et sa transformation en un

État parlementaire libéral, pacifique et modéré, est une illusion dont il serait dangereux de se bercer, car il n'est pas permis de compter sur des résultats contraires à l'essence même des choses.

N'avons-nous pas, du reste, une part, bien involontaire sans doute, mais cependant manifeste, dans ce qui se passe depuis deux ans et demi en Pologne ? Ce malheureux pays n'a-t-il pas été tiré de son engourdissement par le canon de Solférino et par ces paroles de l'Empereur à l'armée d'Italie : « Nous allons seconder la lutte d'un peuple revendiquant son indépendance et le soustraire à l'oppression étrangère ; c'est une cause sainte, elle a les sympathies du monde civilisé. » Alors la Pologne s'est mise à espérer ; elle a cru que l'heure était sonnée pour les peuples enchaînés de revendiquer leur indépendance ; elle a cru que si le monde n'entendait pas parler de la Pologne, ses ennemis répéteraient encore une fois cette odieuse imposition *Finis Poloniæ*, et faire parler de soi pour

la Pologne, c'est marcher au martyre; elle a regardé sa longue oppression en se disant que sa cause à elle était sainte aussi, et elle a espéré qu'elle obtiendrait les sympathies de l'Europe civilisée! Faut-il se plaindre que la voix de la France ait un tel retentissement, et que les opprimés mettent en nous leur confiance?

Mais pour revenir en terminant, à des considérations plus générales, n'y a-t-il pas à espérer de la question polonaise un résultat qui intéresse tout le monde civilisé? N'y a-t-il pas à espérer de la reconstitution de la Pologne un acheminement pacifique à la solution de la question d'Orient?

De toutes les questions qui nous préoccupent, la question d'Orient est celle que redoutent le plus d'aborder les hommes d'État et les gouvernements; elle est grosse d'orages. Ce n'est pas que personne aime les Turcs, ou que personne croie à la régénération de l'empire ottoman. Mais chacune des puissances de l'Europe craint que le vide laissé par le départ

des Turcs ne soit rempli par une puissance rivale. La jalousie des nations chrétiennes fait seule toute la force des Turcs et nous en sommes réduits à la triste nécessité des efforts les plus coûteux pour faire durer cette honte de l'Europe moderne. C'est pour empêcher la Russie de marcher sur Constantinople que nous avons fait la guerre de Crimée; on sait ce qu'elle a coûté à la France d'hommes et d'argent, et pourtant cette guerre était nécessaire et inévitable. Les armées russes ont été refoulées au delà du Pruth, mais le danger reste toujours le même, la question n'est pas résolue et les Russes ont toujours la même ambition. Qu'arriverait-il au contraire si la Pologne était reconstituée dans ses anciennes limites? Une de ses provinces, la Podolie, confine à la Moldavie, et les armées russes ne pourraient plus descendre vers Constantinople sans risquer de se voir attaquer de flanc par les armées polonaises. La Pologne se trouverait donc chargée par la force même des choses de la mission que nous avons

été remplir en Crimée ; et l'on peut être certain qu'elle l'accomplirait de grand cœur. Comme une sentinelle vigilante, elle empêcherait qu'on ne vînt troubler l'agonie de l'empire ottoman ; et l'assurance que le principe de la non-intervention sera observé par la Russie vis-à-vis des Turcs, c'est la presque certitude que la question d'Orient se résoudra d'elle-même et n'allumera pas la guerre en Europe. Le succès des Slaves de la Vistule, du Niémen et du Dniester sera un encouragement moral pour les Slaves du Danube, et les vieilles chaînes rouillées de la servitude ottomane auront bientôt volé en éclats. Sûres que personne ne soutient plus le corps inerte du vieil empire de Mahomet, toutes les populations chrétiennes de la Turquie penseront à recouvrer par elles-mêmes leur indépendance ; il est probable que l'Angleterre ne trouvera plus rien à redire. Que lui importe qu'il n'y ait plus de Turcs à Constantinople, pourvu que n'y ait là ni Russes, ni Français, ni Autrichiens ?

A la persistance que l'opinion publique met

en France depuis tant d'années à demander à chacun de ses gouvernements de ne pas laisser périr la Pologne, on doit bien reconnaître qu'il y a là autre chose que l'entraînement de sentiments généreux et d'une charitable sympathie pour les souffrances d'un peuple opprimé. Si les hommes d'État se plaignent de leur prudence qui les condamne à ne rien faire, le peuple se montre ardent pour la cause polonaise. Incapable de suivre dans leurs mille détails les événements de la politique de tous les jours, il a le sentiment profond des grands intérêts du pays. La France semble être irrésistiblement attirée comme par sa vocation vers la Pologne, et comprend que s'il y a lieu pour elle de s'imposer de grands sacrifices, ces sacrifices lui seront plus tard payés au centuple.

Quant à nous, il doit nous suffire d'avoir cherché consciencieusement de quel côté étaient la justice et le droit, d'avoir aussi recherché quel intérêt avait notre pays dans la question polonaise; dans une semblable étude nos efforts ne

devaient tendre qu'à dégager des conclusions conformes à l'histoire, à la vérité et à la conscience internationale; l'application en appartient à d'autres, nous devons respecter leur responsabilité. Mais nous garderons éternellement cette conviction qu'un grand pays comme la France ne peut se déclarer incompétent dans une pareille question, que l'intérêt de sa politique ne peut l'engager que dans la voie de la justice et de l'humanité, et qu'une fois engagée, la France ne peut se laisser arrêter par des phrases vides de sens, de fallacieuses promesses ou des attermoiements indéfinis.

Nous avons fait observer, en commençant ces quelques pages, que le dix-neuvième siècle et le grand mouvement des idées modernes étaient loin d'avoir encore porté tous les fruits qu'on était en droit d'en attendre. Les générations qui nous ont précédé depuis soixante et dix ans se sont beaucoup agitées; il y a eu des moments d'égarement, des défaillances,

et cependant un travail utile a été accompli. Mais l'œuvre est inachevée, et ce que nous avons reçu de ceux qui nous ont précédé nous oblige à persévérer; la fin de notre siècle n'a pas droit au repos; il nous reste encore beaucoup à faire.

Hommes, peuples ou gouvernements, nous ne sommes que les ouvriers de la Providence, et quand elle nous appelle à l'œuvre, il dépend de nous de rester sourds à son appel ou de nous lever et de marcher; et de notre zèle ou de notre froideur dépend notre destinée et souvent aussi celle des générations qui doivent nous succéder. Quelle qu'ait été l'importance de la question italienne, au point de vue de l'équilibre européen, elle n'est qu'une des questions secondaires de notre temps; la question principale, c'est la question polonaise. Jamais elle ne se présentera dans des conditions plus opportunes: la faiblesse actuelle de l'empire russe, l'héroïsme des Polonais, l'extension de l'insurrection sur tout le territoire de l'an-

cienne Pologne, les embarras de quelques-unes des puissances de l'Europe, la neutralité, sinon le concours, de l'Angleterre à qui ses récentes protestations et le soin de sa dignité ne peuvent permettre de prendre parti contre nous pour la Russie, sont autant de gages de succès; et d'un autre côté les ressources infinies de la France, ses armées de cinq à six cent mille hommes, le prestige de ses dernières victoires, la concentration de toutes les forces et de toute la vie de cette grande nation entre les mains du pouvoir exécutif, ne peuvent la laisser dans l'impuissance. Aborderons-nous la question polonaise avec la foi qui fait les grands succès ou seulement avec une froide philanthropie qui se tiendra pour satisfaite si l'effusion du sang s'arrête momentanément?

Dans la question polonaise, en effet, il ne s'agit pas seulement de la Pologne, ni d'un intérêt de la politique française, mais de l'intérêt de l'Europe, et qui dit l'Europe dit l'humanité.

La Pologne n'est qu'un instrument, une occasion providentielle ; l'unité européenne a été brisée par le schisme et par le tsarisme ; et c'est l'unité européenne qu'il s'agit de rétablir. L'Europe finit aujourd'hui à l'Allemagne : au-delà, c'est l'Asie qui commence ; l'oukase règne des bords de la Vistule jusqu'à la pointe du Kamtschatka ; le cosaque vient chercher sa victime aux confins des pays germaniques, pour l'emmener jusqu'au fond de la Sibérie, et nul ne peut sonder les profondeurs immenses du despotisme tsarien.

C'est du Nord au Sud que marche le progrès dans les temps modernes ; or la masse russe écrase tout l'Orient, et la vie européenne ne peut y pénétrer. Un fait bien remarquable c'est le mouvement religieux qui vient de se manifester en Lithuanie, et la tendance qu'ont les populations des provinces orientales de l'ancienne Pologne à revenir au catholicisme. Il y a deux ans, plusieurs millions de Bulgares voulaient aussi se rapprocher de Rome, mais la

Russie fit tout avorter. Si l'on parvient à chasser les popes russes de la Lithuanie, si l'influence moscovite perd sa puissance sur les bords du Danube, Lithuaniens, Ruthéniens et Bulgares se rapprocheront de Rome, de l'Occident; et si les soldats russes sont chassés de Varsovie, si les Polonais sont délivrés, la liberté fera une nouvelle conquête; il y aura un peuple de plus en Europe, un peuple de citoyens autour d'un trône constitutionnel.

Dans l'insurrection de la Pologne il faut donc voir, avant tout, une tendance manifeste de tout l'Orient à se rapprocher de l'Occident, et à venir participer à la vie de l'Europe, qui pourra, de son côté, s'enrichir des richesses du génie slave. Si notre indifférence ne laisse pas avorter ce grand mouvement, l'Europe sera comme doublée d'un seul coup; vingt-cinq millions de Slaves-Polonais participeront à la vie moderne, qui pénétrera sur les rives du Danube, et s'avançant vers le Sud fera revivre tout l'Orient. La Russie repliée sur elle-même,

trouvera peut-être alors dans son sein des éléments nouveaux par lesquels elle parviendra à se régénérer, et revêtant une forme nouvelle, pourra aussi concourir à l'harmonie européenne et civiliser l'Asie.

Telle paraît être la grande question qui s'agite aujourd'hui dans le secret des chancelleries et au fond des forêts de l'ancienne Pologne. La seconder, n'est-ce pas un effort digne de la fin du dix-neuvième siècle? Il n'y a rien d'impossible à la France, quand elle marche sa voie naturelle et met en œuvre sa volonté tout entière.

FIN.



PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9



180

WYŻSZA SZKOŁA
PEDAGOGICZNA W KIELCACH
BIBLIOTEKA

122521

Biblioteka WSP Kielce



0153557